



# **La fréquentation des accueils de loisirs en Indre-et-Loire (2022-23)**

Les usages sociaux de l'ALSH à travers l'enfance

**Jérôme Camus** – Maître de conférences en sociologie,  
Université de Tours, Dpt Carrières sociales, UMR CITERES  
**Laurine Herpin** – Ingénieure d'études en sociologie,  
Université de Tours, UMR CITERES

Convention n°2022-304



<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
A. Quelques enjeux contemporains de la fréquentation des ALSH	4
B. Méthodologie	11
1. Constitution de la population enquêtée	11
2. Profil des familles et des enfants de l'échantillon	12
3. Représentativité : comparaison des populations sur trois territoires	17
4. Synthèse	22
<b>I. FREQUENTER UN ALSH EN INDRE-ET-LOIRE</b>	<b>24</b>
A. Des pratiques différenciées selon les territoires	24
B. Des accueils de loisirs aux accueils ados : des logiques différentes	27
1. Les accueils de loisirs : un moyen de garde pour les parents bi-actifs	27
2. Une diminution progressive des fréquentations jusqu'au CM2	30
3. Un fort décrochage au moment de l'entrée au collège : la fréquentation des accueils ados	36
<b>II. UN RAPPORT DIFFERENCIE AUX ALSH : MILIEUX SOCIAUX ET STYLES EDUCATIFS PARENTAUX</b>	<b>41</b>
A. Fréquentation et milieu social	41
B. Tarifs et fréquentation	42
C. Continuité avec les modes d'accueil de la petite enfance	46
D. Garde familiale vs accueils de loisirs ?	49
E. Une reproduction familiale des pratiques ?	54
F. Simple mode de garde ou partenaire éducatif ?	56
<b>III. LES USAGES SOCIAUX DES ALSH</b>	<b>61</b>
A. Principes et objectifs de l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM)	61
B. Construction de l'ACM, aspects méthodologiques	62
C. Les principes structurants : l'âge et les usages	63
D. L'espace des usages de l'ALSH	73
<b>CONCLUSION – SYNTHÈSE DES RESULTATS</b>	<b>76</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>77</b>

## Introduction

### A. Quelques enjeux contemporains de la fréquentation des ALSH

Depuis maintenant une dizaine d'années, les préoccupations autour de l'animation se sont progressivement renforcées. Sans remonter aux temps des centres aérés, et encore moins aux « semi-colonies » d'après-guerre, qui rappellent néanmoins l'inscription de ces lieux dans le prolongement du mouvement des colonies de vacances, il faut constater que l'image des « CLSH » puis des « ALSH » est passée d'un lieu de loisirs enfantins pendant les vacances à un élément incontournable de l'offre de prise en charge de la petite enfance, de l'enfance et du tout début de la jeunesse que les territoires doivent proposer aux familles. Cette orientation s'inscrit dans un mouvement de fond plus large qui porte à pédagogiser l'enfance, ou pour le dire autrement, à voir des opportunités d'éduquer dans chaque instant de la vie des enfants, et ce alors même que le recours à des moyens de garde se substituant à la surveillance maternelle semblent croître. Parmi d'innombrables exemples de cette pédagogisation<sup>1</sup> des temps de l'enfant, on peut penser à des phénomènes apparemment anodins, comme le développement d'activités ludiques en famille ou aux activités encadrées de nature sportive (50% des 3-10 ans) ou artistiques/culturelles (15%)<sup>2</sup> (dont l'accès est constitué en « droit » pour tous les enfants<sup>3</sup>), ou bien au déploiement de politiques publiques visant à traiter des « problèmes sociaux » comme la lutte contre l'échec scolaire ou le soutien à la parentalité. Par ce mouvement, soutenu par l'extension depuis les années 1960 d'un marché du conseil d'inspiration « psy », il s'agit de mobiliser les adultes, parents, familles, professionnels de tous ordres pour permettre l'éducation des enfants.

L'école occupe une place centrale dans cette évolution puisqu'elle contribue à fixer la valeur des pratiques éducatives. Inscrites dans un mouvement d'« ouverture » (« transversalité des savoirs », « compétences », « apports d'intervenants extérieurs », « partenariat avec les familles »...), les réformes de l'institution scolaire n'ont pourtant pas, loin s'en faut, réduit les inégalités sociales en matière de réussites scolaires. Mais dans ce mouvement, l'une d'elles va marquer un tournant important pour le champ de l'animation. Il s'agit de la réforme de 2013, portée par V. Peillon, dite « des rythmes scolaires » ou des « temps éducatifs ». Bien que d'une

---

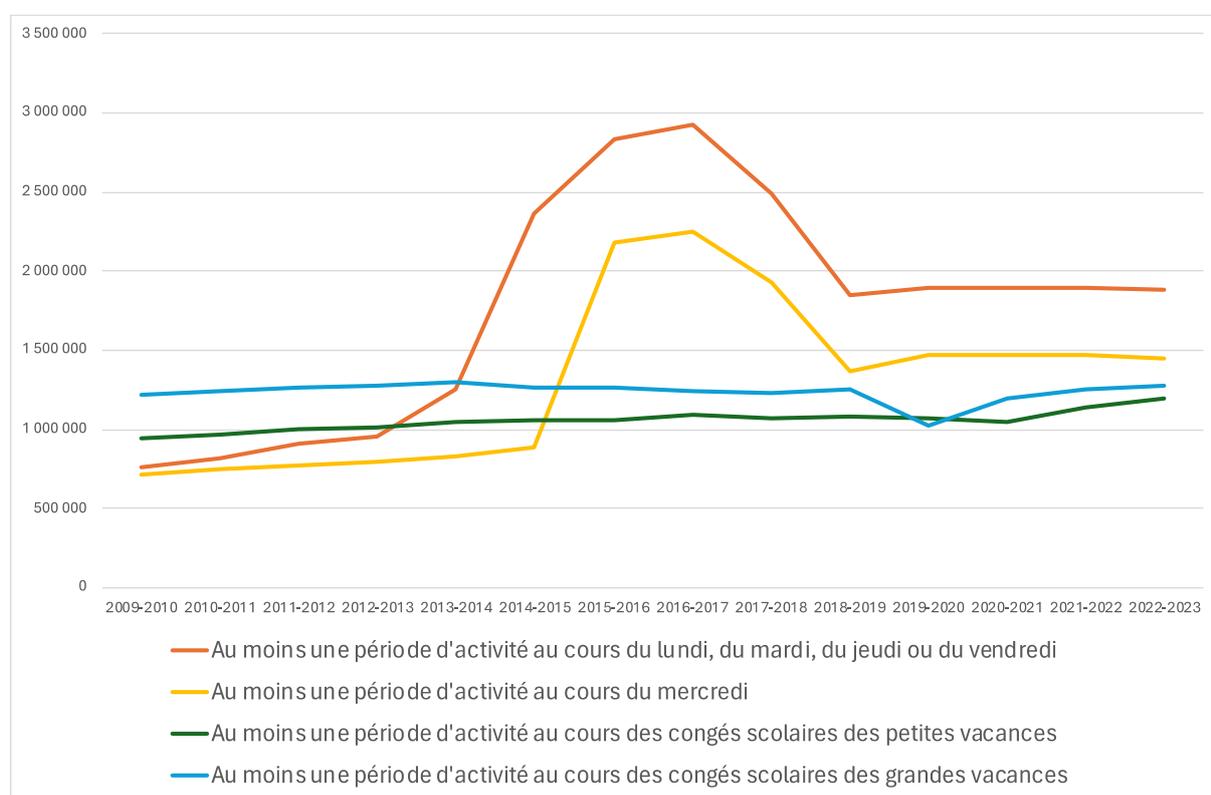
<sup>1</sup> COURT Martine, *Sociologie des enfants*, Paris, La découverte, 2017 ; GARCIA Sandrine, *Le goût de l'effort, La construction familiale des dispositions scolaires*, Paris, PUF, 2018.

<sup>2</sup> Cf. HCFEA, *Les temps et les lieux tiers ces enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité*, Rapport, 2018.

<sup>3</sup> Défenseur des droits, *Le droit des enfants aux loisirs, au sport et à la culture*, Rapport, 2023.

application contestée et de courte durée (à peine 3 ans), elle introduit en effet des changements de grande importance pour les ALSH.

Sur le plan quantitatif d'abord : la mise en place des PEDT<sup>4</sup> déplace ce que l'on appelait encore bien souvent la « garderie du matin et du soir » dans le champ de l'animation, souvent en lien avec l'encadrement de la pause méridienne. Le nombre de places recensées en périscolaire (hors mercredi) par la statistique publique passe ainsi de moins d'un million avant 2013 à près de trois millions en 2016-17. Mais plus important encore, l'« assouplissement » de la réforme introduit par le nouveau gouvernement à partir de 2017, s'il entraîne logiquement une baisse du nombre de places en périscolaire, ne conduit pour autant pas à un retour à la situation antérieure. Autrement dit, le nombre de places en périscolaire a quasiment été multiplié par deux entre 2012 et 2018, et ce alors même que le nombre de places ouvertes sur les petites et les grandes vacances demeurait relativement stable.



Graphique 1 : Nombre de places par type d'ALSH, entre 2009 et 2023 (Source : MENJ-DJEPVA, base de données SIAM ; traitement INJEP-MEDES ; données mise à jour au 1<sup>er</sup> novembre 2023)

<sup>4</sup> Projet Éducatif De Territoire

On comprend dès lors mieux l'émergence des problématiques relatives aux difficultés de recrutement dans l'animation. Et ce qu'il faut bien appeler une explosion du besoin de main d'œuvre s'est en effet doublé d'une augmentation des exigences qualitatives. Le travail au sein de l'école, d'un « partenariat » éducatif, quelle qu'en soit la réalité effective d'ailleurs, appelle un renforcement des compétences des personnels que le seul BAFA ne saurait satisfaire. La mise en place du CQP animation, la mise à l'étude de passerelles entre les métiers des personnels non enseignants des écoles et l'animation, le développement des postes d'encadrement des équipes et plus largement les réflexions conduites dans le cadre des assises de l'animation puis du comité de filière tente d'apporter des réponses à ces besoins de compétences éducatives, tout en s'affrontant à la fragilité des conditions d'emploi.

L'activité des accueils de loisirs s'est donc assez nettement rapprochée de l'institution scolaire. Occupant la place des « garderies », elle doit répondre à un besoin de garde des familles non couvert par l'école. Se plaçant, au moins institutionnellement, dans le partenariat éducatif au sein duquel l'école tient une place centrale, elle se voit sommée de maintenir, voire de renforcer, la portée éducative de son action dans un contexte de pénurie de main d'œuvre qualifiée. Et il faudrait ajouter que, sur la période d'intervention historique que sont les vacances, cette tension entre réponse à un besoin de garde et action éducative ne s'est pas relâchée, bien au contraire : les vacances, tout en restant associées à de très anciennes représentations soutenant une lutte contre une « oisiveté mère de tous les vices », sont investies comme un temps mobilisable (pédagogisable) pour la réussite des enfants/élèves (« colo' apprenantes »...).

La présente étude a pour but d'envisager les caractéristiques de la fréquentation, et plus précisément des usages, que les familles font de l'ALSH aujourd'hui et dans le contexte qui vient d'être rappelé. La consultation de travaux antérieurs permet d'en esquisser les principes et les enjeux.

Le lien avec l'école y est d'abord confirmé : les publications annuelles de l'INJEP rappellent ainsi que « 9 écoliers sur 10 sont scolarisés dans une commune bénéficiant d'un tel accueil<sup>5</sup> ». Dans le baromètre que publie la CNAF depuis 2014 au sujet des temps et activités péri et extrascolaires concernant les enfants scolarisés dans les écoles primaires, les familles, interrogées en 2021 par téléphone et par internet, ont déclaré pour 80% d'entre elles une

---

<sup>5</sup> FOIRIEN Renaud, « Fréquentation des accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs, colonies de vacances, scoutisme...) en 2022-2023 », INJEP Fiches repères.

fréquentation des accueils périscolaires, au moins à minima<sup>6</sup>. Ce chiffre constitue sans doute la borne haute d'une estimation difficile à construire. En effet si, en adoptant une méthodologie différente, on rapporte le nombre de places en périscolaire (y compris le mercredi, soit 2,2 millions) sur les quelques 6,5 millions d'élèves qui fréquentent le primaire, on obtient plutôt 34% (même s'il est vrai qu'il n'est pas rare qu'une place soit occupée, en périscolaire, par des enfants différents, en fonction du jour de la semaine).

Sur les autres périodes d'ouverture, selon le même baromètre CNAF, 35% des enfants fréquentaient (régulièrement, de temps en temps ou peu souvent) un accueil de loisirs le mercredi et/ou pendant les vacances scolaires. Ce chiffre était un peu inférieur aux taux de fréquentation de 2019, avant la crise sanitaire (moins 8 points).

On peut remarquer, au passage, qu'il demeure difficile d'évaluer la part des enfants qui, aujourd'hui en France, fréquentent les ALSH. La multiplication des enquêtes et le développement relativement récent de la statistique publique permet de dessiner des estimations. Mais la fiabilité des outils de collecte, l'impossibilité de connecter les systèmes de données et la nature même du phénomène à étudier qui se prête mal à l'approche quantitative empêche pour l'heure d'être plus précis, ce qui n'est pas sans conséquence pour notre propre enquête (cf. plus bas, les aspects méthodologiques).

Plus important peut-être, tous les travaux mettent en évidence un lien entre la fréquentation, quelle que soit la période, et le besoin de garde. Pour le baromètre CNAF, la grande majorité des parents déclarent l'utiliser pour cette raison, 88% des parents pour le périscolaire, 82% pour l'extra-scolaire. De même, parmi les familles qui n'ont pas recours à l'accueil périscolaire, 70% d'entre elles n'en ont pas besoin ou privilégient un autre moyen d'accueil (un proche le plus souvent). Les résultats issus de l'exploitation de l'enquête Elfe<sup>7</sup> à trois ans et demi vont dans le même sens<sup>8</sup>.

L'enquête « Modes d'accueil et de garde des jeunes enfants » menée à fréquence régulière par la DREES rapporte des taux de fréquentation des accueils périscolaires pour les enfants scolarisés de 2 à 6 ans. En 2002<sup>9</sup>, 17% d'entre eux fréquentaient un accueil périscolaire (ou garderie) après l'école. Ce taux monte à 22% quand les deux parents travaillent, et à 26% lorsque la mère travaille à plein temps. La majorité des enfants étaient gardés exclusivement

---

<sup>6</sup> CREPIN Arnaud. et ENSELLEM Cécile, « Baromètre des temps et activités péri et extra scolaires 2021 », *L'essentiel*, CNAF, n°207, 2022, 2024/1, p.1

<sup>7</sup> Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance

<sup>8</sup> THIERRY Xavier et SIMEON Thierry, « A trois ans et demi, les enfants d'origine modeste utilisent moins les dispositifs péri et surtout extrascolaires », INSEE Références, 2020.

<sup>9</sup> BLANPAIN Nathalie, « Scolarisation et modes de garde des enfants âgés de 2 à 6 ans », *Etudes et Résultats*, DREES, n°497, juin 2006

par leurs parents sur les temps périscolaires : 66% le soir après l'école et 75% le mercredi. 10% des enfants fréquentaient un accueil de loisirs le mercredi. En 2013<sup>10</sup>, la même enquête conclut à des taux de fréquentation similaires et ajoute que 30% des enfants fréquentaient au moins une fois un accueil périscolaire au cours de la semaine.

Concernant l'ensemble des enfants scolarisés en école primaire, une enquête de l'INED menée en 2004-2005, et exploitée par la DREES<sup>11</sup>, produit des résultats comparables : 13% des élèves fréquentaient un accueil périscolaire après la classe. En 2010, ils étaient 20%<sup>12</sup>. En 2014-2015, l'étude de la cohorte ELFE<sup>13</sup> indique que ¼ des enfants scolarisés à 3 ans et demi fréquentent quotidiennement un accueil périscolaire matin et/ou soir et 21% le fréquentent plus ponctuellement. Les enfants fréquentent plus souvent un accueil périscolaire lorsque les deux parents travaillent, lorsque les parents ont des revenus élevés et sont diplômés, et d'autant plus que l'unité urbaine est grande. Par ailleurs, 17% des enfants de la cohorte fréquentent un ALSH le mercredi. Comme pour le périscolaire en semaine, les parents bi-actifs, appartenant aux 20% des parents les plus aisés et résidant dans de grandes agglomérations sont plus susceptibles d'avoir recours à ce service pour leurs enfants. Les familles monoparentales et celles d'origine immigrée sont aussi sensiblement plus concernées par la fréquentation d'un ALSH le mercredi. L'enquête a démontré que la fréquentation d'un accueil de loisirs le mercredi paraissait « découler en premier lieu d'impératifs de conditions de vie matérielles liées au statut familial et professionnel » alors que la pratique d'une activité sportive ou culturelle paraissait « plutôt découler d'attentes éducatives propres aux parents diplômés et financièrement à l'aise ».

Ce lien entre fréquentation des ALSH et besoin de garde permet ainsi de réinsérer l'enquête dans la perspective plus vaste des travaux bien connus qui portent sur les arbitrages entre travail et famille. Ceux-ci sont directement dépendants à la fois des contraintes économiques, c'est-à-dire de la disponibilité objective des mères (temps de travail...) et des ressources économiques, des rapports de genre au sein de la famille qui conduisent à associer plus ou moins aux femmes les tâches de soin et d'éducation des enfants, mais aussi de la confiance dans les institutions

---

<sup>10</sup> CHAVAREL Claire, « Avant et après l'école, qui prend en charge les jeunes enfants scolarisés ? », *Etudes et Résultats*, DREES, n°959, avril 2016

<sup>11</sup> ANANIAN Sevane et BAUER Denise, « Le temps périscolaire », *Etudes et résultats*, DREES, n°611, novembre 2007

<sup>12</sup> SAUTORY Olivia, Vincent BIAUSQUE et Joëlle VIDALENC, « Le temps périscolaire et les contraintes professionnelles des parents », *INSEE Première*, n°1370, septembre 2011

<sup>13</sup> Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance, cohorte nationale d'enfants nés en 2011, pilotée par l'INED et l'INSERM. L'objectif est de mieux comprendre les facteurs influençant le développement, la santé, la socialisation et le parcours scolaire des enfants. Des enquêtes de suivi sont réalisées à intervalles réguliers. THIERRY Xavier et Thierry SIMEON, *art. cit.*, 2020

éducatives, relativement aux réseaux de solidarités locales ou familiales, l'ensemble de ces éléments étant très directement liés au milieu social. Il semble ainsi utile de rappeler quelques éléments de cadrage.

Concernant le travail féminin, on remarque qu'il a fortement augmenté depuis les années 1960 et continue de croître, y compris pour les femmes en âge de procréer et d'élever des enfants. Le modèle dominant n'est plus celui du choix entre travail ou famille, ni de l'alternance mais celui du cumul<sup>14</sup>. Ainsi les mères d'un ou deux enfants (la majorité des mères désormais) reprennent leur activité après avoir eu leur enfant. Le décrochage dans le taux d'activité des mères s'observe à partir du 3<sup>ème</sup> enfant, bien que ce taux soit également en augmentation depuis les années 80. Ainsi, en 2020, 75% des mères sont en emploi, 11% au chômage et 9% au foyer<sup>15</sup>. Les mères d'un ou deux enfants sont respectivement 77% et 80% à être en emploi ; 5 et 7% au foyer. L'arrêt de l'activité professionnelle augmente à partir du 3<sup>ème</sup> enfant (15% des mères de 3 enfants sont au foyer et 31% des mères de 4 enfants ou plus)<sup>16</sup>. L'activité des pères varie peu selon le nombre d'enfants jusqu'à 3 enfants : le taux d'emploi se maintient autour de 90% et la part d'hommes au foyer est proche de zéro. A partir de 4 enfants, le taux de chômage des pères (mais également des mères) augmente. Ainsi les familles très nombreuses sont plus souvent en situation de précarité.

Dans ce contexte, les questionnements liés aux moyens de garde des enfants sont au centre des préoccupations des familles et des pouvoirs publics. Les rapports des familles aux moyens de garde évoluent pour les enfants de moins de 3 ans : les enquêtes de la DREES<sup>17</sup> nous enseignent que le recours à un mode d'accueil formel (crèche, assistante maternelle) est en augmentation, au détriment de la garde parentale (56% des parents gardent à titre principal leur enfant non scolarisé en 2021, contre 70% en 2002). La part des enfants accueillis en crèche a doublé en 20 ans, passant de 9% en 2002 à 18% en 2021. Cette augmentation est plus importante que celle que connaît l'emploi des femmes puisque sur la même période, les taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans passe de 80,5% à 82,5%<sup>18</sup>.

Ces arbitrages entre temps professionnels et temps familiaux, mais aussi entre différents modes de garde, engagent enfin des représentations de la famille et de l'éducation. Pendant la petite

---

<sup>14</sup> MARUANI Margaret, *Travail et emploi des femmes*, La découverte, 2017

<sup>15</sup> INSEE, enquête annuelle de recensement 2020

<sup>16</sup> En Centre-Val de Loire, en 2018, le taux d'activité des femmes en emploi à temps complet passe ainsi de 67,5% COLLARD Alexis, DIEI Olivier, « Des femmes moins fréquemment en emploi à partir du troisième enfant », *Insee Analyses Centre-Val de Loire*, 83, mars 2022, en ligne.

<sup>17</sup> DREES, Enquêtes Mode de garde et d'accueil des jeunes enfants 2002, 2007, 2013, 2021

<sup>18</sup> Insee références, « Femmes et hommes, l'égalité en question », édition 2022, En ligne.

enfance, on sait que ces choix sont très dépendants du milieu social. Ainsi, plus on monte dans la hiérarchie sociale, plus les modes de gardes familiaux (la mère, la famille élargie) laissent la place à des moyens d'accueil institutionnels (individuels puis collectifs), à l'exception des milieux les plus aisés qui privilégient une garde privée (employée au domicile). Cette déclinaison, si elle est bien sûr liée aux conditions de vie, convoque aussi des représentations socialement situées des « bonnes façons de s'occuper des enfants ». Ce que l'on appelle les styles parentaux sont ainsi des ensembles de pratiques et de conceptions éducatives qui se déclinent en fonction du milieu social. On sait par exemple, que la famille d'origine joue un rôle important en milieu populaire dans la transmission des façons de s'occuper d'un bébé, alors que les parents seront d'autant plus attentifs aux conseils des professionnels de santé à mesure que leur niveau de diplôme augmente<sup>19</sup>. On peut ainsi s'interroger sur la place qu'occupe l'ALSH dans ces différents styles parentaux, entre une vision de l'ALSH comme « garderie » ou comme partenaire éducatif.

C'est dans ce contexte sociologique et politique que s'inscrit cette recherche. Si l'intérêt et les attentes institutionnelles sont croissants à l'égard de l'animation, la connaissance des publics est encore limitée. Quels sont les enfants qui fréquentent un accueil de loisirs, un accueil ado ? Pour quelles raisons ? Comment le rapport aux ALSH évolue-t-il selon l'âge, le sexe, les propriétés sociales de la famille, le territoire d'habitation ?

Ces questions, peu investiguées par la recherche, sont au centre du travail présenté ici.

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la CAF d'Indre-et-Loire, l'INJEP et l'UMR CITERES (Université de Tours). Les objectifs étaient les suivants :

- Mieux connaître le profil des familles dont les enfants fréquentent des accueils de loisirs (3-17 ans) et accueils périscolaires en Indre-et-Loire
- Identifier les déterminants de la fréquentation de ces différents types d'ACM : qui fréquente le plus ? Sur quelles périodes ? Existe-t-il des types de fréquentation (combinaison de périodes, d'intensité dans les fréquentations des ALSH)
- Etudier spécifiquement le passage du primaire au collège et ses effets sur la fréquentation des ALSH : interroger des accueils de loisirs et des accueils ado'
- Comparer les résultats par territoires

---

<sup>19</sup> CAMUS Jérôme, ORIA Nathalie, « Des pratiques parentales normées ? Styles éducatifs et rapport aux institutions dans l'enquête Elfe. Premiers résultats. », in. S. Octobre et Sirota (dir.), *Inégalités culturelles : retour en enfance*, Paris, Ministère de la culture, 2021.

## B. Méthodologie

L'enquête a porté sur l'ensemble des familles fréquentant un ALSH (périscolaire ou extrascolaire, pour les enfants et les adolescents) en Indre-et-Loire. Les accueils jeunes (à destination des jeunes de 14 ans et plus) n'ont pas été inclus dans l'étude.

En partenariat avec la CAF37, tous les gestionnaires d'ALSH concernés par le périmètre de l'étude (qu'ils soient communaux, intercommunaux ou associatifs) ont été sollicités afin d'envoyer par mail aux parents inscrits auprès de leurs structures un lien vers un questionnaire en ligne auto-administré (**voir annexe n°1**). Des questionnaires papiers ont également été distribués dans les structures le sollicitant mais presque aucun parent ne s'en est saisi. La passation s'est déroulée en deux temps : du 1 au 15 avril 2023 pour les accueils périscolaires et du 16 au 30 avril pour les accueils extrascolaires, couvrant ainsi la période des vacances de printemps.

Sur 90 questionnaires sollicités, nous estimons à 61 le nombre d'entre eux ayant diffusé l'enquête en ligne auprès des familles inscrites. L'ensemble du département a été couvert, à des degrés divers sur chaque territoire, selon l'implication des structures d'accueil dans l'enquête et la propension des parents à répondre à un questionnaire auto-administré.

### 1. Constitution de la population enquêtée

Après suppression des réponses trop partiellement remplies et des doublons, nous comptons 3418 réponses exploitables, constituant ainsi notre base « familles ». Nous avons extrait les informations concernant chaque enfant mineur déclaré par les familles afin de constituer une nouvelle base « enfants » qui nous permet notamment d'exploiter les variables concernant la fréquentation des accueils pour chaque enfant, selon ses caractéristiques individuelles et familiales. Sur les 4411 enfants en âge d'être scolarisés en école primaire, 6,7% ne fréquentent aucun accueil. Ce sont des enfants qui ont un frère ou une sœur qui fréquente un accueil ou bien des enfants qui ont été ponctuellement inscrits dans un accueil de loisirs mais dont les parents considèrent désormais qu'ils ne les fréquentent plus. Nous dénombrons ainsi :

- 4119 enfants en âge de fréquenter une école primaire et qui fréquentent effectivement un accueil de loisirs ou périscolaire
- 292 enfants en âge de fréquenter une école primaire et qui ne fréquentent aucun accueil
- 1021 adolescents et pré-adolescents dont 215 qui fréquentent un accueil ado'

Notre analyse des pratiques de fréquentation portera uniquement sur les 4119 enfants scolarisés ou en âge de l'être et qui fréquentent au moins un accueil.

Par ailleurs, afin de pouvoir comparer notre échantillon à la population mère, soit l'ensemble des familles du département fréquentant un ALSH, et ainsi vérifier la représentativité de nos résultats, l'ensemble des gestionnaires d'ALSH du département ont été sollicités par la CAF afin de produire une base de données de l'ensemble des enfants ayant fréquenté leurs établissements sur une année. Quelques indicateurs étaient demandés : date de naissance de l'enfant, commune d'habitation, quotient familial, reconnaissance d'un handicap, volume d'heures et montants facturés pour chaque type de fréquentation. L'ambition initiale était de pouvoir appairer les différentes bases : celles remontées par les gestionnaires eux-mêmes et la nôtre, produite après enquête auprès des familles. Toutefois, cela s'est révélé infaisable, du fait de réponses trop partielles de la part des gestionnaires. Nous avons pu exploiter les bases pour quelques territoires seulement.

Les données manquantes représentent une difficulté méthodologique qui ne nous permet pas de répondre totalement à la question initiale concernant le profil des familles et des enfants qui fréquentent un ALSH, en comparaison de l'ensemble des familles du département, ni d'indiquer si notre échantillon est représentatif de l'ensemble des familles fréquentant un ALSH. Comme nous le verrons plus loin, nous pouvons seulement approcher les réponses à ces questions sur quelques territoires ciblés, et selon quelques indicateurs.

## *2. Profil des familles et des enfants de l'échantillon*

Ne disposant pas de chiffres concernant la population de référence (l'ensemble des familles fréquentant un accueil de loisirs ou périscolaire), nous pouvons uniquement caractériser notre échantillon au regard des caractéristiques de la population générale (du département ou de la France).

### *Caractéristiques des familles et des enfants*

Parmi les 3418 répondants à l'enquête,

- 84,6% sont des femmes.

- 22% des répondants sont des familles monoparentales (équivalent à la moyenne départementale qui s'élève à 23% en 2019<sup>20</sup>)
- Les familles diplômées et disposant des plus hauts revenus sont sur-représentées par rapport à la moyenne départementale (voir graphiques n°2 et n°3)
- 92% des mères et 95% des pères de notre échantillon sont en emploi (en France, 75% des mères et 89% des pères sont en emploi<sup>21</sup>). Le taux d'emploi des mères de notre échantillon diminue à partir du 3ème enfant : 94% pour les mères d'un enfant ; 93% pour les mères de deux enfants ; 87% pour les mères de 3 enfants et 77% pour les mères de 4 enfants et plus. Ces chiffres restent supérieurs à la moyenne nationale, pour l'ensemble des familles. Deux phénomènes agissent ici de façon congruente : premièrement, comme c'est très souvent le cas avec ce type d'enquête, les familles les plus diplômées répondent plus volontiers, on peut donc penser que, par rapport à la population des parents d'enfants qui fréquentent effectivement les structures d'accueil, elles sont surreprésentées dans notre échantillon, sans que l'on puisse toutefois mesurer cette surreprésentation, à défaut de données sur la population mère. Deuxièmement, et malgré tout, on peut prudemment avancer, en accord avec la littérature (cf. introduction), que les familles ayant recours aux accueils périscolaires et extrascolaires sont plus souvent en situation d'avoir besoin d'un moyen de garde pour leurs enfants, du fait de leur situation d'emploi. Les mères qui déclarent avoir un emploi travaillent ainsi plus souvent à temps complet dans notre échantillon : 78% d'entre elles contre 70% de l'ensemble des mères en couple au niveau national<sup>22</sup>.
- On retrouve dans l'échantillon les déterminants habituels du travail à temps partiel : il augmente avec le nombre d'enfant (15% pour les mères d'un enfant ; 22% pour les mères de deux enfants ; 34% pour les mères de trois enfants ; 40% pour les mères de quatre enfants et plus), les mères les moins diplômées travaillent plus souvent à temps partiel. Pour autant, la moitié d'entre elles travaillent le mercredi, contre seulement 22% des plus diplômées qui exercent à temps partiel. Cette question du temps partiel renvoie à celle des arbitrages parentaux, et très fréquemment maternels, entre activités professionnelles et investissements familiaux. Une plus grande disponibilité maternelle, liée à une activité à temps partiel (qu'elle soit « subie » ou « choisie ») semble se substituer à la fréquentation d'un accueil de loisirs.

---

<sup>20</sup> INSEE, Recensement de la population 2019

<sup>21</sup> INSEE, Recensement de la population, 2020

<sup>22</sup> INSEE, Enquête Emploi, 2020

Dans 44,5% des familles, au moins un des deux parents a des horaires atypiques (pour 14% des couples, les deux conjoints ont des horaires atypiques). Ce taux monte à 63% pour les familles les moins diplômées (niveau baccalauréat ou moins). Dans 39,1% des familles, au moins un des deux parents travaille le week-end (10% pour les deux conjoints parmi les couples). Ce taux monte à 56,3% pour les parents les moins diplômés. On retrouve les mêmes chiffres dans des enquêtes nationales ce qui semble indiquer que la fréquentation d'un accueil de loisirs est peu liée au fait d'avoir des horaires atypiques.

Les familles de la métropole tourangelle sont particulièrement bien représentées, avec 57% de l'échantillon (voir tableau 1) alors que dans la population générale du département, les habitants de la métropole représentent 48% de l'ensemble des habitants. Quatre communes concentrent les  $\frac{3}{4}$  des familles habitant en métropole : Tours (871 familles), Joué-les-Tours (215 familles), Saint-Avertin (205 familles) et Fondettes (178 familles). D'autres communes sont très peu représentées : Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Parçay-Meslay, Mettray, La Membrolle-sur-Choisille.

Hors métropole, nous constatons le nombre relativement faible de répondants au niveau de chaque communauté de communes. Ce constat conduit à écarter une analyse qui détaillerait les résultats pour chaque territoire. Nous privilégierons une comparaison territoriale entre métropole (zone urbaine) et hors métropole en distinguant, si cela s'avère pertinent, les EPCI hors métropole, par regroupements géographiques. Le plus souvent, cette stratégie aboutit à définir une zone périurbaine (métropole hors Tours) et une zone rurale (hors métropole).

<b>EPCI</b>	<b>Nombre de familles</b>	<b>% de l'échantillon</b>
<b>Tours Métropole Val de Loire</b>	1936	57,4
<b>CC Bléré Val de Cher</b>	202	6,0
<b>CC Loches Sud Touraine</b>	198	5,9
<b>CC Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL)</b>	178	5,3
<b>CC Chinon Vienne et Loire (CCCVL)</b>	173	5,1
<b>CC Val d'Amboise (CCVA)</b>	155	4,6
<b>CC Gâtine et Choisses</b>	145	4,3
<b>CC Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI)</b>	118	3,5
<b>CC Touraine Est Vallée (TEV)</b>	103	3,1
<b>CC du Castelrenaudais</b>	87	2,6
<b>CC Touraine Val de Vienne (CCTVV)</b>	68	2,0
<b>Hors Indre et Loire</b>	9	0,3

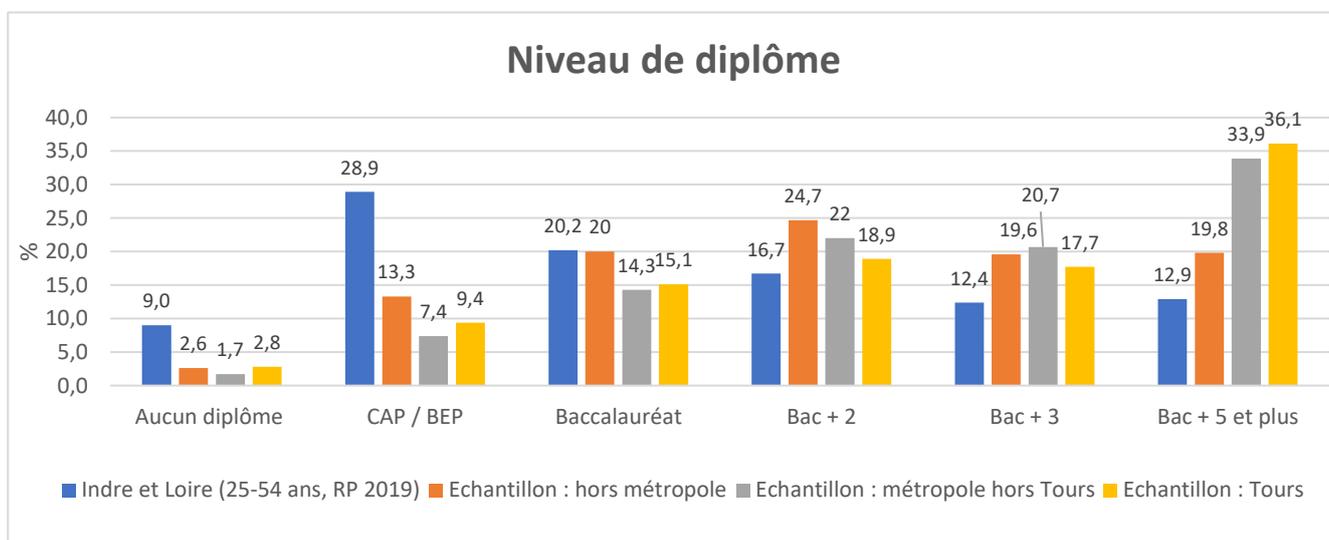
Tableau 1 : Répartition géographique de l'échantillon des familles ayant répondu au questionnaire. N=3418 (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

Dans notre échantillon, les familles résidant en métropole et hors métropole présentent des profils sensiblement différents :

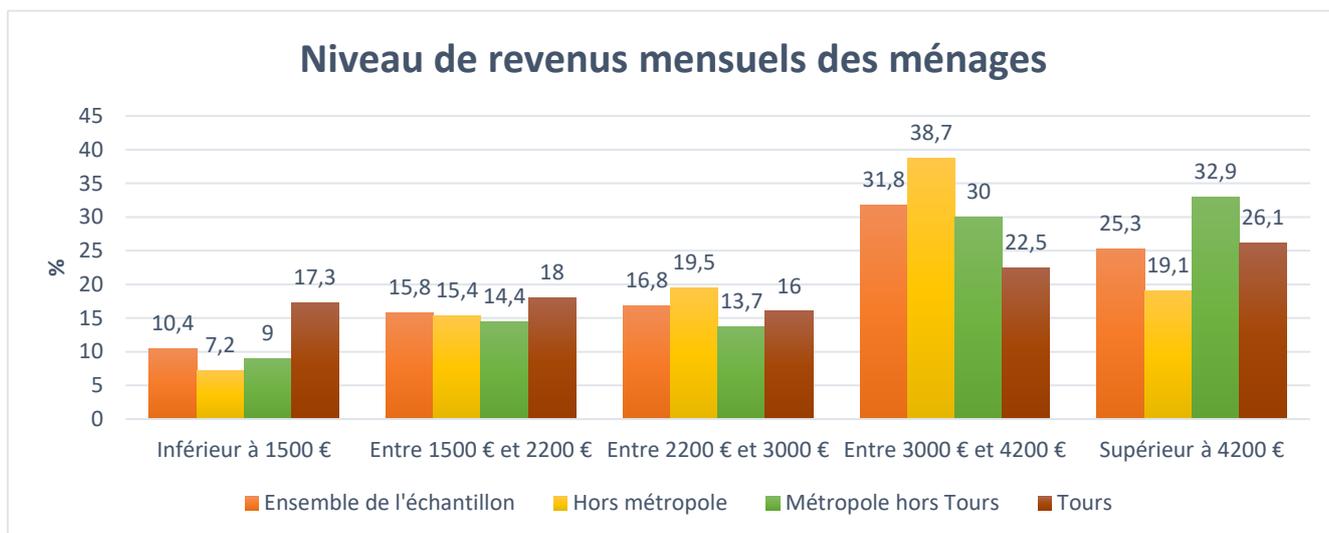
- Si, dans la population départementale, la part des mères diminue à mesure que leur niveau de diplôme augmente (graphique 2), c'est l'inverse dans l'ensemble de l'échantillon. Ce phénomène est plus fort pour la métropole puisque, hors métropole, la part des mères est maximale à bac+2, et diminue au-delà. Les mères habitant Tours et une commune périurbaine de Tours dans la métropole présentent des niveaux de diplômes équivalents, avec une forte représentation des niveaux bac+5 et plus.
- Concernant le revenu, on trouve le même phénomène à une nuance près : alors qu'au niveau national, chaque catégorie de revenu regroupe environ 20% de la population des ménages<sup>23</sup>, dans notre échantillon le poids de chaque catégorie augmente avec le niveau de revenu, à l'exception de la tranche la plus élevée. Si l'on compare la population métropolitaine et celle vivant hors métropole, on remarque que cette dernière est davantage marquée par la présence de ménages intermédiaires (troisième et quatrième catégorie, entre 2200€ et 4200€ mensuel). Dans la métropole (hors Tours), les familles disposant des plus hauts revenus sont plus présentes que dans le reste du département.

<sup>23</sup> Observatoire des inégalités

Les familles habitant Tours ont des caractéristiques très contrastées, avec une plus forte présence de ménages aux bas revenus, mais également des familles disposant de revenus élevés.



Graphique 2 : Distribution des familles selon le niveau de diplôme de la mère et le lieu d'habitation. N=3418 (Source : Enquête AnimAdo, 2023). Lecture : « Dans l'échantillon enquêté, 36,1 % des mères qui vivent à Tours ont un diplôme Bac + 5 ou supérieur ».



Graphique 3 : Distribution des familles selon le niveau de revenu (mensuel) du ménage et le lieu d'habitation. N=3418 (Source : Enquête AnimAdo, 2023). Lecture : « Dans l'échantillon enquêté, 32,9 % des ménages qui vivent dans la métropole disposent d'un revenu supérieur à 4200 € ».

Un peu plus de la moitié des familles de notre échantillon a deux enfants. Les familles nombreuses (3 enfants et plus) sont sous-représentées dans notre échantillon par rapport à la population départementale. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cela : les familles des milieux populaires sont sous-représentées dans notre échantillon, or ce sont des familles qui ont

en moyenne plus d'enfants. D'autre part, nous savons que dans les familles nombreuses, la mère arrête ou diminue plus souvent son activité professionnelle : il est alors cohérent de constater que les enfants de ces familles ne fréquentent plus les accueils péri et extra-scolaires.

Nombre d'enfant(s)	Echantillon	Indre-et-Loire
1	26,9%	23,0%
2	54,9%	42,9%
3	14,2%	19,7%
4 et plus	4,0%	8,7%

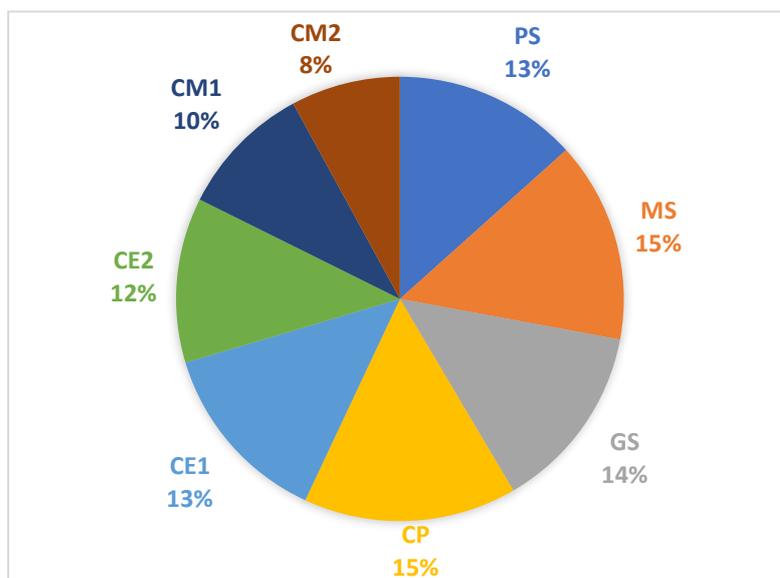
Tableau 2 : Nombre d'enfant par famille dans l'échantillon et Indre-et-Loire. N=3418 (Source : Enquête AnimAdo, 2023 / INSEE Recensement de la population, 2019)

Dans notre échantillon, les familles des milieux populaires ont plus souvent un seul enfant ou bien une famille nombreuse. Les familles disposant de revenus ou de diplômes élevés ont plus souvent deux enfants.

Les familles monoparentales sont plus nombreuses dans la métropole.

Parmi les 4119 enfants de l'échantillon, nous comptons :

- 52% de garçons
- 3 % d'enfants en situation de handicap
- Un âge médian de 6 ans ; Les CM1/CM2 sont moins nombreux.



Graphique 4 : Classe fréquentée par les enfants de l'échantillon, N=4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

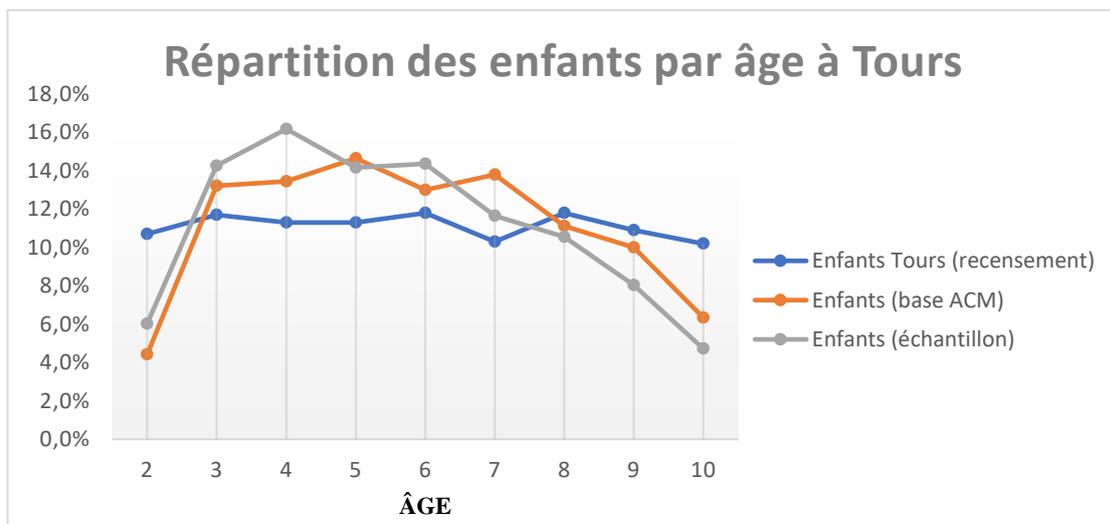
### 3. Représentativité : comparaison des populations sur trois territoires

Nous avons pu obtenir des données précises et complètes sur trois territoires du département, correspondant à :

- Un territoire urbain, la ville de Tours

- Un territoire périurbain : la ville de La Ville-aux-Dames
- Un territoire à dominante rurale : la communauté de communes Loches Sud Touraine

A Tours, au recensement de 2020, on dénombrait 10569 enfants âgés de 3 à 10 ans révolus au 1<sup>er</sup> janvier<sup>24</sup>. Les gestionnaires<sup>25</sup> d’ALSH dans cette commune ont enregistré 6048 enfants âgés de 2 à 10 ans et résidant sur la commune, sur l’année scolaire 2021-2022. On calcule donc 57,2% d’enfants ayant fréquenté au moins une fois un ALSH périscolaire et/ou extrascolaire dans l’année. La commune de la Ville aux Dames comptait 593 enfants âgés de 3 à 10 ans au dernier recensement et le gestionnaire d’ALSH sur la commune a enregistré 358 enfants pour l’année scolaire 2021-22, soit 60,4% des enfants de la commune. Cette estimation de la fréquentation se situe dans les estimations assez larges que l’on peut trouver dans la littérature<sup>26</sup>. Nous pouvons comparer la structure par âge de la population des enfants fréquentant un ALSH sur ces territoires, avec les données du recensement (voir graphiques n° 5, 6 et 7)<sup>27</sup>. Ainsi pour la commune de Tours, les enfants âgés de 3 à 7 ans sont sur-représentés parmi ceux qui fréquentent un ALSH, ce qui correspond également aux données de notre échantillon.



Graphique 5, Répartition par âge des enfants à Tours dans la base « enfant » (« échantillon »), la base constituée à partir des données des gestionnaires (« base ACM ») et dans la population départementale, (Source : Enquête AnimAdo, 2023 / Recensement de la population)

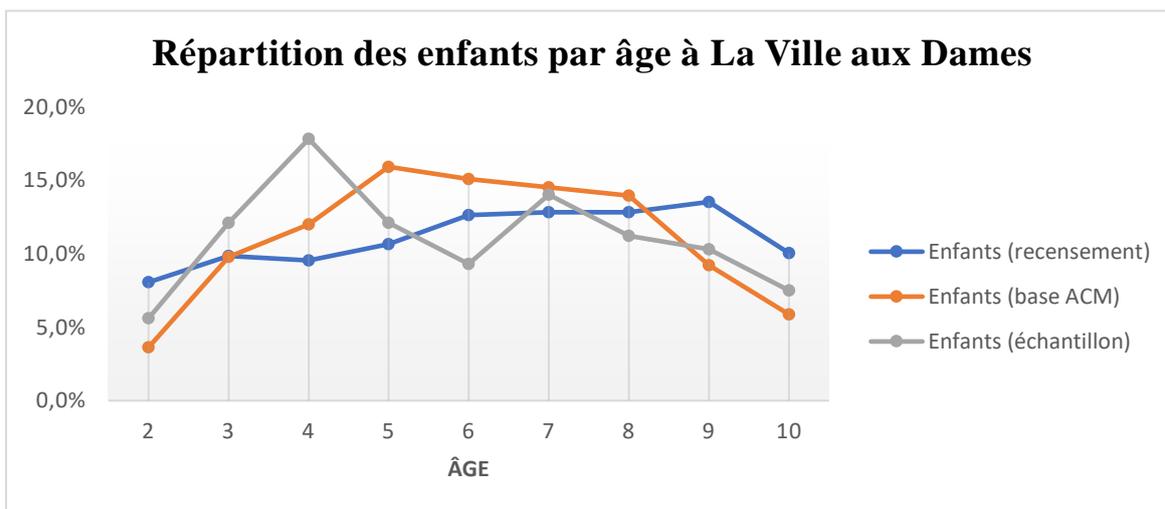
<sup>24</sup> L’âge des enfants de notre échantillon est calculé à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2022, soit lors de la rentrée scolaire précédant la réponse au questionnaire. Les enfants sont donc âgés de 2 à 3 ans lors de cette rentrée, pour les plus jeunes, et de 9 à 10 ans pour les plus vieux (sauf redoublements éventuels – 3,2% des enfants scolarisés en CM2 dans notre échantillon). Les données du recensement s’appuient sur les âges révolus au 1<sup>er</sup> janvier de l’année, soit l’âge atteint au dernier anniversaire. Tous les enfants de petite section à cette date ont donc atteint leurs 3 ans.

<sup>25</sup> Deux gestionnaires d’ALSH sur la ville de Tours n’ont pas fait remonter leurs données.

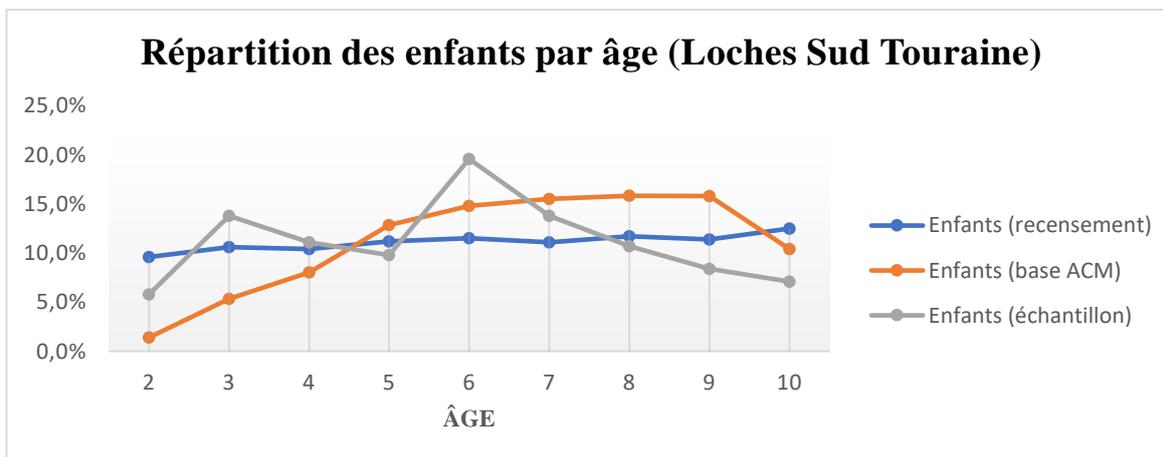
<sup>26</sup> Cf. Introduction.

<sup>27</sup> Ici nous considérons les enfants de 2-10 ans pour les deux sources de données afin de pouvoir effectuer des comparaisons. On observe une sous-représentation systématique des enfants de 2 ans dans les enfants fréquentant les ALSH puisque la majorité d’entre eux ne sont en fait pas encore scolarisés en septembre.

A La Ville-aux-Dames et sur la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, les résultats sont moins concordants, probablement à cause des faibles effectifs dans notre échantillon sur ces deux territoires (respectivement 113 et 228 enfants). Selon les données des questionnaires, les enfants de 4 à 8 ans sont sur-représentés dans les ALSH de la Ville-aux-Dames, et ceux de 5 à 9 ans dans les ALSH du Lochois. On observe ainsi un décalage dans les âges les plus représentés, à mesure que l'on va de l'urbain vers le rural.

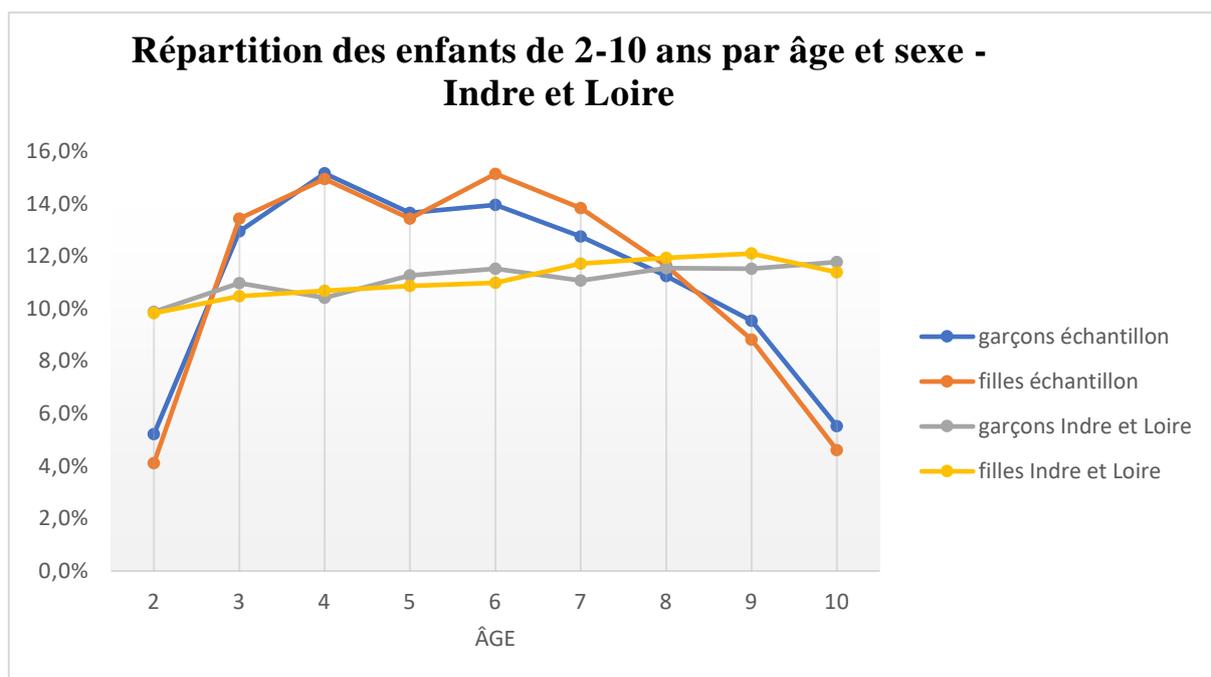


Graphique 6, Répartition par âge des enfants à La Ville aux Dames dans la base « enfant » (« échantillon »), la base constituée à partir des données du questionnaire (« base ACM ») et dans la population départementale, (Source : Enquête AnimAdo, 2023 / Recensement de la population)



Graphique 7, Répartition par âge des enfants sur la communauté de communes de Loches Sud Touraine, dans la base « enfant » (« échantillon »), la base constituée à partir des données des questionnaires (« base ACM ») et dans la population départementale, (Source : Enquête AnimAdo, 2023 / Recensement de la population)

A l'échelle départementale, les enfants sur-représentés dans notre échantillon sont ceux âgés de 3 à 7 ans, comme à Tours. Nous observons peu de différence selon le sexe de l'enfant.



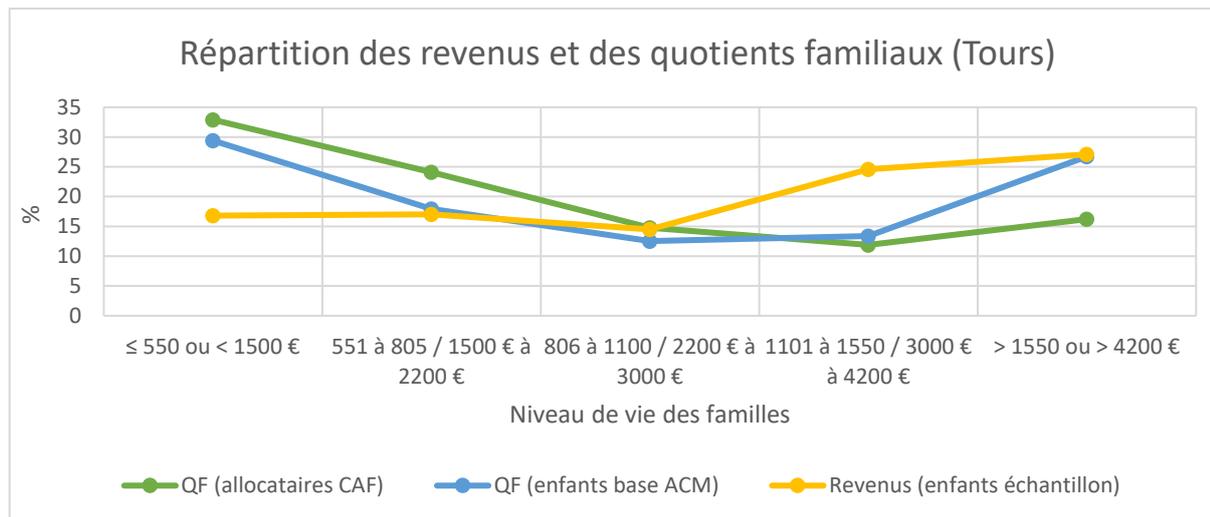
Graphique 8, Répartition par âge et par sexe des enfants de l'échantillon et dans la population départementale, (Source : Enquête AnimAdo, 2023 / Recensement de la population)

Dans les bases de données des gestionnaires d'ACM, nous disposons d'un indicateur du niveau de vie des familles fréquentant les établissements : le quotient familial calculé par la CAF.

Comparer un quotient avec des revenus exprimés en euros – et a fortiori avec des tranches de revenus – s'avère délicat, car le calcul du quotient fait intervenir un certain nombre de variables dont nous ne disposons pas dans le questionnaire. Pour pouvoir malgré tout effectuer une comparaison, nous avons considéré des intervalles de quotients familiaux, en transformant les intervalles de revenus proposés dans le questionnaire en quotients, basés sur le calcul le plus simple<sup>28</sup>.

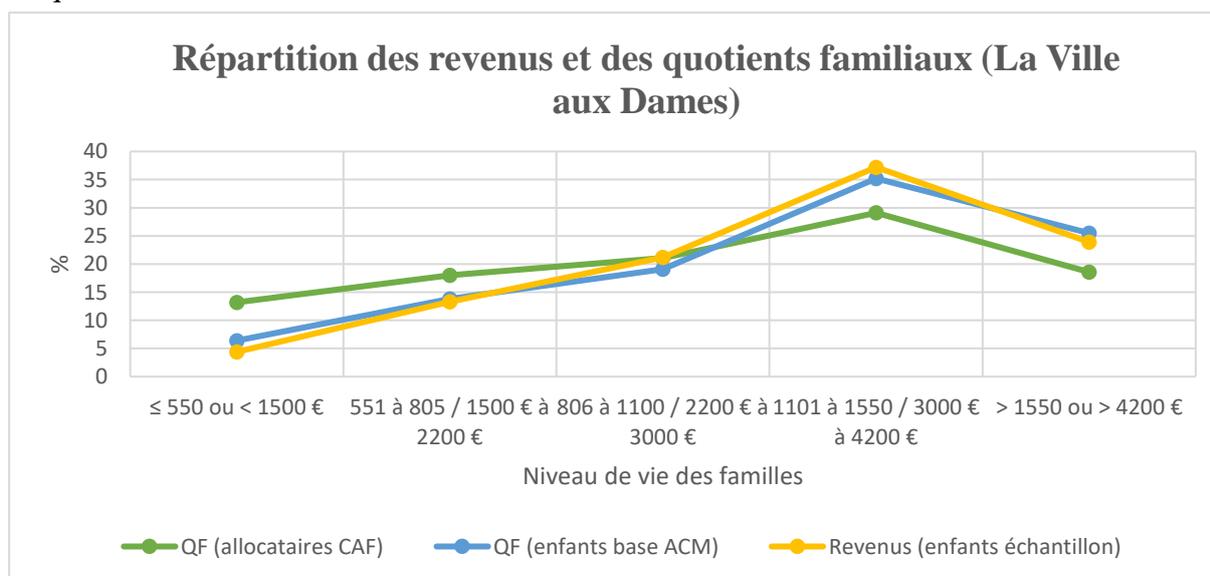
<sup>28</sup> A savoir, QF = moyenne de l'intervalle des revenus mensuels / 2,5 ou 3 pour une famille de 1 ou 2 enfants. Par exemple, la tranche de revenus mensuels « inférieurs à 1500 € » est comparée avec la tranche de quotients familiaux « inférieur ou égal à 550 ». Et ainsi de suite jusqu'à la dernière tranche de revenus mensuels « supérieurs à 4200 € ».

Concernant la répartition des revenus des familles, nous constatons, pour la ville de Tours, une sur-représentation des plus hauts revenus parmi les familles qui fréquentent un ALSH, en comparaison avec l'ensemble des allocataires CAF. Notre échantillon présenterait une déformation par rapport aux familles fréquentant un ALSH : les familles disposant des plus faibles revenus sont sous-représentées, tandis que celles disposant de revenus entre 3000 € et 4200 € sont sur-représentées.



Graphique 9 : Répartition des revenus et des QF à Tours selon la source (Source : Enquête AnimAdo, 2023 / données CAF)

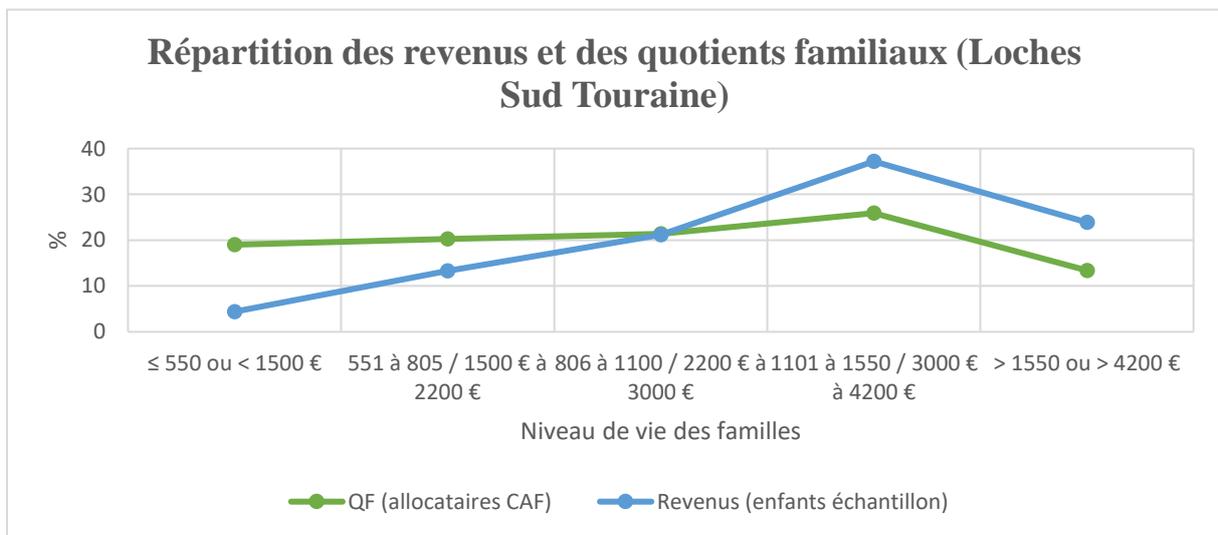
Concernant la répartition des revenus pour les familles résidant à La Ville-aux-Dames, on observe une parfaite superposition des courbes entre les quotients familiaux des familles fréquentant un ALSH et les revenus des familles de notre échantillon.



Graphique 10 : Répartition des revenus et des QF à La Ville aux Dames selon la source (Source : Enquête AnimAdo, 2023 / données CAF)

La représentativité de notre échantillon, au regard du niveau de vie, semble parfaite sur ce territoire. Par ailleurs, les familles disposant des plus hauts revenus sont légèrement sur-représentées parmi les familles fréquentant un ALSH, en comparaison à l'ensemble des familles allocataires de la CAF. A l'inverse, les familles aux plus bas revenus sont légèrement moins présentes parmi les publics des accueils de loisirs et accueils périscolaires.

Concernant le territoire à dominante rurale, la communauté de communes de Loches Sud Touraine, nous avons obtenu uniquement les données permettant de comparer les revenus de l'ensemble des allocataires CAF avec les familles de notre échantillon (cf graphique n°11). Le constat est similaire à celui établi pour le territoire périurbain de la Ville-aux-Dames : les familles disposant des plus faibles revenus sont sous-représentées dans notre échantillon au regard de l'ensemble des allocataires de la CAF, et inversement pour les familles aux plus hauts revenus. Si l'on se base sur les observations précédentes, il est fort probable que cette déformation corresponde à la stratification réelle des publics fréquentant un ALSH.



Graphique 11 : Répartition des revenus et des QF à La Ville aux Dames selon la source (Source : Enquête AnimAdo, 2023 / données CAF)

#### 4. Synthèse

La question de la représentativité des données s'avère toujours centrale et délicate lorsqu'on met en œuvre une collecte de données quantitatives. Centrale, car une bonne représentativité des profils de répondants permet d'assurer la solidité des conclusions tirées de l'analyse de ces données – délicate, car le travail se heurte à la réalité du travail de terrain et aux impossibilités méthodologiques et institutionnelles.

Les données remontées des questionnaires d'ALSH sont trop lacunaires pour qu'on puisse tirer des conclusions générales sur la représentativité des familles et enfants de notre échantillon. Sur la base des quelques données présentées ci-dessus, nous pouvons nous appuyer sur deux hypothèses :

- La population enquêtée ne présente pas de caractéristiques aberrantes qui remettraient fondamentalement en question l'exploitation des données.
- Elle est suffisamment large pour permettre des comparaisons entre sous populations, par exemple, en fonction de l'âge, du milieu social, de regroupements géographiques pertinents.
- Le public fréquentant un ALSH est socialement mixte, avec toutefois une déformation vers le haut de la stratification sociale. Les familles aux plus hauts revenus sont sur-représentées.
- Notre échantillon est représentatif sur les territoires où la proportion de familles à bas revenus est relativement faible et présente une déformation sur les autres territoires car les familles de milieux populaires ont moins répondu au questionnaire.

Par ailleurs, le nombre suffisamment élevé de répondants permet de réaliser des calculs statistiques et des comparaisons de profils de familles ou d'enfants. Les tendances dégagées dans les parties suivantes permettent de tirer un certain nombre de conclusions sur les pratiques des familles et leurs rapports aux ALSH, suffisamment marquées pour qu'elles ne soient pas l'effet du hasard des réponses. Nous serons en revanche plus prudents lors de la comparaison de sous-échantillons avec des faibles effectifs (la comparaison des communautés de communes entre elles, par exemple).

## I. Fréquenter un ALSH en Indre-et-Loire

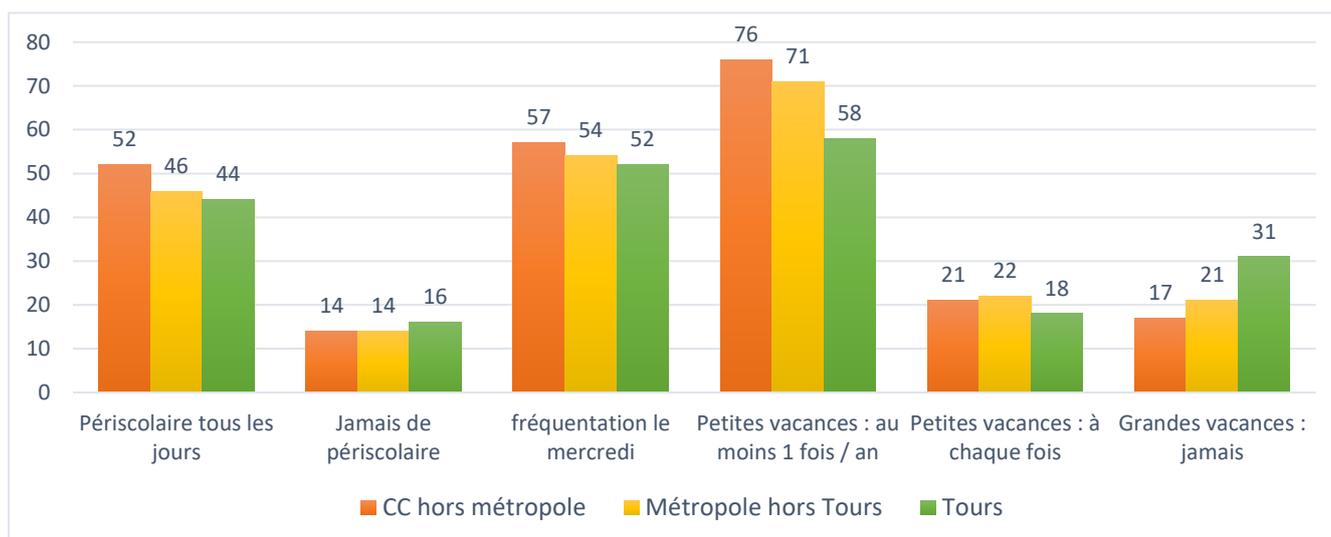
### A. Des pratiques différenciées selon les territoires

Parmi les enfants de notre échantillon qui, on le rappelle, ont la particularité de fréquenter un ACM :

- ✚ Près de la moitié fréquentent un ALSH périscolaire 4 jours par semaine. C'est un peu plus le cas parmi les familles qui habitent en dehors de la métropole. Les familles des communautés de communes de Bléré, Chinon, de Touraine Val de Vienne et de Touraine Vallée de l'Indre qui ont répondu à l'enquête (et dont on n'est pas en mesure de préciser la représentativité pour ces différents territoires) sont particulièrement plus nombreuses à utiliser les services périscolaires tous les jours.
- ✚ 15% ne fréquentent jamais un accueil périscolaire sur les jours d'école. Les familles de la CCTOVAL qui ont répondu à l'enquête sont un peu plus nombreuses à ne jamais utiliser ces services.
- ✚ 55% sont inscrits le mercredi (8% ne sont inscrits que le matin ou que l'après-midi). Les familles des communautés de communes du Castelrenaudais, de Bléré, de Gâtines et Choissille, du Lochois, de Touraine Est Vallée et du Val d'Amboise qui ont répondu à l'enquête sont plus nombreuses à inscrire leur enfant le mercredi. On trouve à l'opposé les familles qui résident dans la communauté de communes de Chinon.
- ✚ 69% fréquentent un ALSH pendant les petites vacances scolaires au moins une fois dans l'année. Sur chaque période de vacances, un peu plus de la moitié des enfants de l'échantillon fréquente un accueil de loisirs, sauf à Noël, où ils ne sont que 28%. La fréquentation pendant les petites vacances varie de 58% (enfants résidant à Tours) à 84% (enfants résidant dans les communes de la communauté de communes Touraine Est Vallée). Les enfants (dont les familles ont répondu à l'enquête) habitant dans les communautés de communes Touraine Ouest Val de Loire, de Loches Sud Touraine et du Val d'Amboise fréquentent également plus souvent que la moyenne un ALSH pendant les petites vacances.
- ✚ 21% des enfants fréquentent un ALSH à toutes les petites vacances. Les enfants de la communauté de communes du Val d'Amboise se distinguent en ayant une fréquentation plus « intensive » que les autres.

✚ Pour les grandes vacances, 65% sont inscrits en juillet et 45% au mois d'août. Là aussi, les familles (ayant répondu à l'enquête) habitant Tours fréquentent moins souvent les ALSH que les autres familles. Ainsi, 34% des familles tourangelles interrogées ne fréquentent aucun ALSH pendant les vacances d'été, contre 17% pour les familles hors métropole et 21% pour les familles de la métropole hors Tours. Les enfants résidant dans les communes de la TEV, de la CCTVI, du Lochois et de TOVAL sont les plus nombreux à fréquenter les ALSH l'été.

La variable territoriale semble opérante pour distinguer des « intensités » de fréquentation, au moins sur certaines périodes. Ainsi les enfants résidant hors métropole apparaissent quasi systématiquement comme ceux fréquentant les ALSH de manière plus régulière et « intense ». Les enfants résidant à Tours combinent moins les différentes périodes d'accueil ou y ont recours de façon plus ponctuelle, en particulier pendant les vacances.



Graphique 12 : Fréquentation des ALSH selon le territoire de résidence, N=4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023) Lecture : « 46% des enfants dont les familles habitent dans une commune de la métropole (hors Tours) fréquentent l'accueil périscolaire tous les jours ».

Les différences entre zones urbaines, péri-urbaines et rurales que fait apparaître ce graphique peuvent s'expliquer par au moins deux ensembles de raisons. On peut d'abord penser à un effet d'offre : la densité et la diversité des structures d'accueil n'est bien sûr pas la même en ville ou à la campagne. Autrement dit, l'ALSH serait d'autant plus fréquenté s'il n'a pas à souffrir de la concurrence d'autres formes d'accueil suffisamment accessibles. Mais on peut ensuite envisager une sorte d'effet de demande liée à la composition sociale des populations qui résident dans ces différents espaces. Ici, les choses sont plus complexes : si l'on sait que plus

on s'éloigne de la métropole, plus la part des catégories aisées diminue dans la population, il faut remarquer, premièrement, que la part des enfants (et des familles avec enfants) dans la population se réduit également, et que deuxièmement la métropole concentre dans les quartiers populaires une part importante des classes les plus précaires. D'un type d'espace à l'autre, on peut donc penser que les besoins de garde ne sont pas les mêmes et se vivent de façons différentes. Par exemple, on peut imaginer en première approximation (que l'on précisera largement dans la dernière partie) que les parents actifs qui ne peuvent accéder à une résidence dans la Métropole ou dans le péri-urbain n'ont d'autres choix que de confier leurs enfants à l'ALSH alors que, dans le péri-urbain et dans les zones urbaines, les catégories plus aisées peuvent recourir à d'autres modes de garde ou activités (activité sportive ou culturelle, garde à domicile...) et les plus modestes recourir à des modes de surveillance mobilisant la famille élargie.

Nous avons vu que les caractéristiques sociologiques des familles diffèrent selon le territoire. Lorsque nous neutralisons ces variables (niveau de revenus, de diplôme et statut matrimonial, statut par rapport à l'emploi, âge de l'enfant), les différences territoriales perdurent entre les pratiques des familles résidant à Tours et les autres. Ces différences peuvent être expliquées par le type d'offre en accueils présente sur chaque territoire (est-elle suffisante pour couvrir la demande ? Les tarifs sont-ils adaptés aux moyens économiques des familles ?), à la disponibilité parentale (temps de trajet domicile-travail variant en fonction du territoire ; type d'emploi permettant d'avoir plus ou moins de congés pendant les vacances, etc.).

Au-delà de ces chiffres - qui ne nous renseignent pas sur les pratiques effectives de l'ensemble des enfants scolarisés, puisque l'échantillon est constitué à partir des familles déjà inscrites dans les accueils - il est intéressant d'analyser de manière approfondie la façon dont les variables de fréquentation sont liées aux caractéristiques des familles et des enfants, et la façon dont elles se combinent : les familles fréquentant quotidiennement les accueils périscolaires sont-elles aussi celles qui fréquentent les accueils extra-scolaires ? Quelles familles n'ont presque aucun recours aux ALSH ? Comment la fréquentation des ALSH s'articule avec les autres pratiques éducatives (pratique d'un sport, départ en centre de vacances, mode de garde utilisé avant la scolarisation, recours à la famille) ? Quel rapport les familles entretiennent-elles aux ALSH ?

## B. Des accueils de loisirs aux accueils ados : des logiques différentes

### 1. *Les accueils de loisirs : un moyen de garde pour les parents bi-actifs*

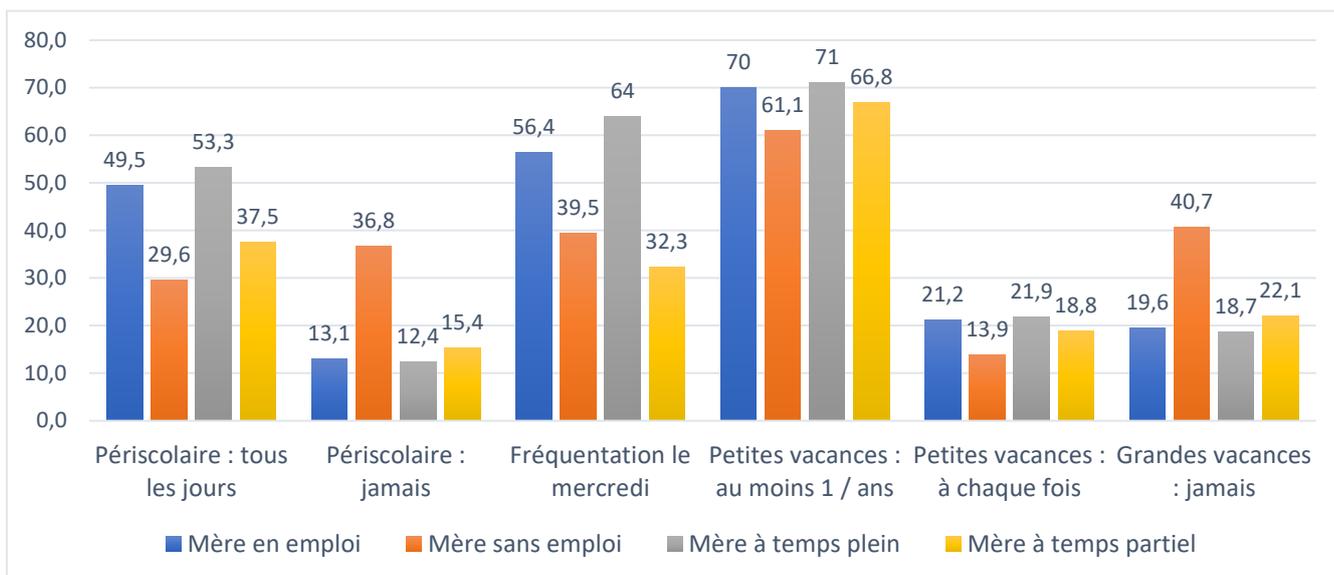
Un accueil de loisirs, ou un accueil périscolaire, est en premier lieu un service utilisé par les parents qui ne sont pas disponibles pour garder eux-mêmes leurs enfants. Nous constatons en effet une variation dans les fréquentations des ALSH en fonction de l'activité professionnelle des parents – et en particulier des mères (cf. graphique n°13)<sup>29</sup>. Ainsi les enfants dont les mères sont en emploi (et en particulier à temps plein), sont ceux qui fréquentent le plus les ALSH quel que soit le type d'accueil. C'est particulièrement le cas pour les temps périscolaires puisque les enfants dont la mère travaille sont près de la moitié à le fréquenter tous les jours d'école, contre environ 30% de ceux dont la mère est sans emploi. De même, durant les grandes vacances, les enfants dont la mère ne travaille pas fréquentent bien moins un accueil (40% n'y vont pas) que ceux dont la mère travaille (19%).

De plus, ce lien entre l'activité et la fréquentation s'observe également si l'on considère le temps de travail. Par exemple, les enfants dont la mère travaille à temps plein ont deux fois plus de chances de fréquenter un ALSH le mercredi par rapport à ceux dont la mère travaille à temps partiel.

Sur les petites vacances, si les différences se maintiennent, elles sont moins importantes. Sur ces périodes plus courtes que les mois d'été, d'autres modes de garde et d'occupation viennent sans doute concurrencer les accueils : activités sportives ou culturelles, départ en vacances en famille ou dans la famille...

---

<sup>29</sup> Les pères de notre échantillon sont quasiment tous en emploi à temps plein, les comparaisons ne sont donc pas réalisables.

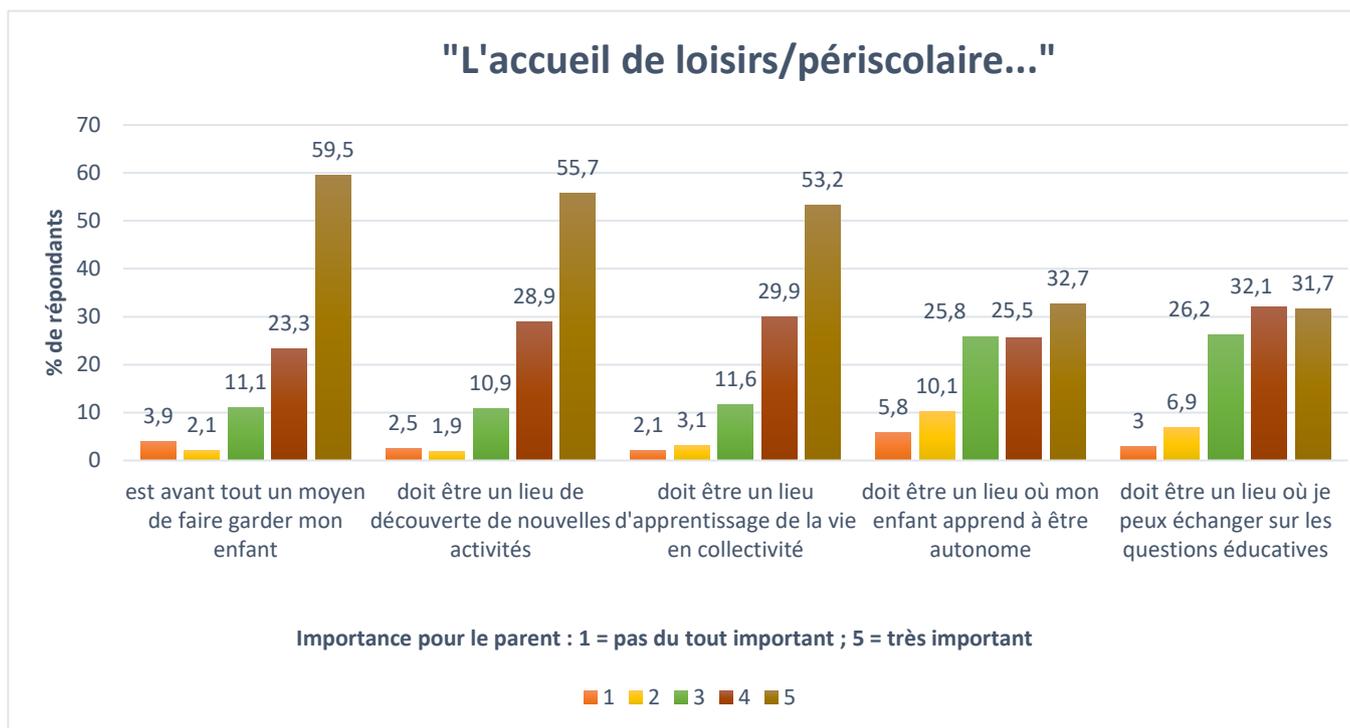


Graphique 13 : Fréquentation des ALSH selon l'activité de la mère, N=4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)  
 Lecture « 49,5% des enfants dont la mère est en emploi fréquentent un accueil périscolaire tous les jours ».

Ce lien objectif entre activité de la mère et fréquentation est redoublé par les opinions émises par les répondants (dont il faut rappeler qu'il s'agit massivement des mères) à propos des rôles attribués aux ALSH, puisqu'ils citent en première position la fonction « mode de garde », parmi les 5 propositions<sup>30</sup>. Cette réponse est suivie de près par la possibilité de découvrir de nouvelles activités et d'apprendre les règles de la vie en collectivité (cf **graphique n°14**). Les parents mettent en majorité la note maximale (5) à ces trois propositions. Les deux autres, qui expriment de façon plus explicite des préoccupations éducatives – « un lieu pour apprendre l'autonomie à mon enfant » et « un lieu pour échanger sur les questions éducatives » – obtiennent des jugements plus nuancés.

<sup>30</sup> D'autres enquêtes avaient montré également la priorité donnée au « mode de garde » dans les attentes parentales (MONFORTE, 2016 ; CREPIN et ENSELLEM, 2022)

Ce sont les parents dont les enfants fréquentent le plus les ALSH, toutes périodes confondues, qui donnent les notes les plus élevées sur les 5 items.



Graphique 14 : Opinion à propos des fonctions de l'ALSH, N = 3418, (Source : Enquête AnimAdo, 2023).

### ***Focus sur les parents aux horaires de travail atypiques***

Dans l'échantillon, 29,3% des mères ont des horaires atypiques, ainsi que 36,1% des conjoints. De plus, pour 39,1% des familles, au moins l'un des deux parents travaille le week-end.

Les fréquentations de leurs enfants diffèrent uniquement sur le périscolaire les jours d'école : les enfants fréquentent moins souvent les accueils : 60% y vont 3 ou 4 jours par semaine, contre 70% des enfants dont les mères ont des horaires de travail classiques. Le mercredi et pendant les vacances scolaires, ces enfants ont les mêmes taux de fréquentation que les autres.

Nous observons une différence notable dans les réponses concernant les personnes qui viennent chercher les enfants à l'accueil : quelle que soit la période, les parents font toujours plus souvent appel à des tiers lorsque la mère a des horaires atypiques : 24% d'entre eux les jours d'école, 20% pendant les vacances ou le mercredi.

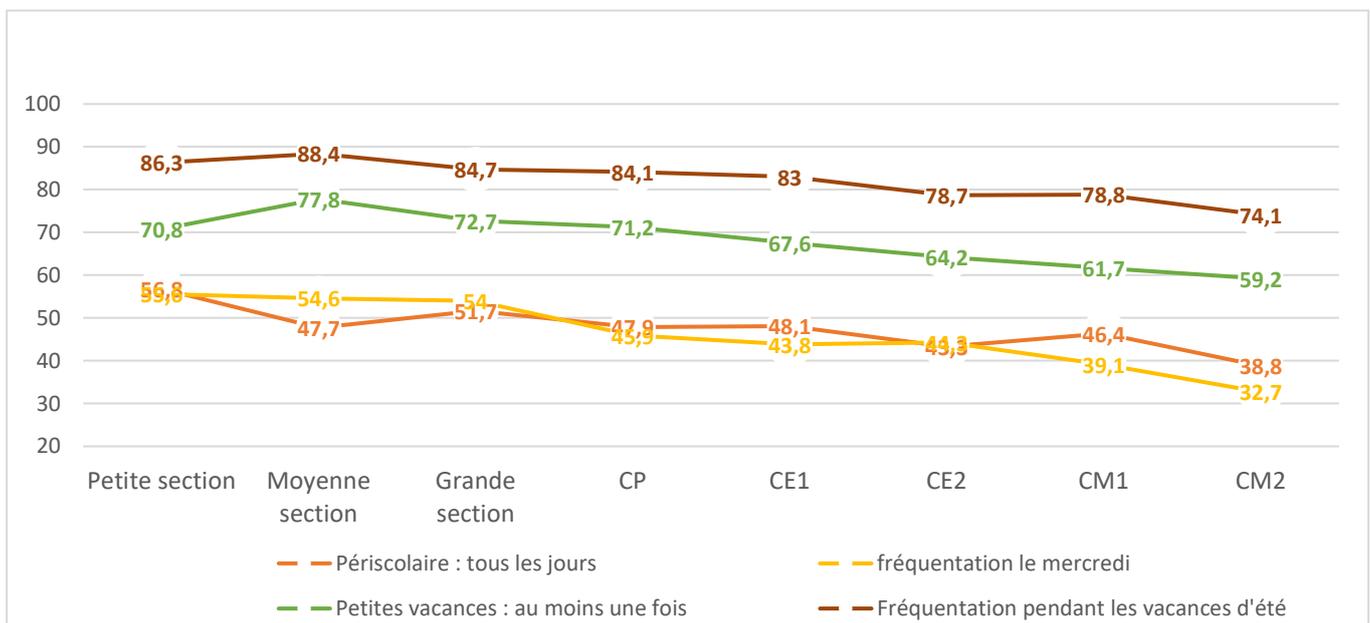
Par ailleurs, ces familles évoquent un peu plus souvent que les autres les tarifs des ACM comme un frein à la fréquentation de leur enfant.

Les résultats concernant les enfants des mères qui travaillent le week-end sont semblables. Si l'on considère les horaires de travail des pères (ou conjoints), les mêmes différences s'observent mais dans des proportions moindres, démontrant ici encore que c'est la situation des mères par rapport à l'emploi qui influence le plus les pratiques parentales et les fréquentations des enfants.

## 2. Une diminution progressive des fréquentations jusqu'au CM2

L'effet « mode de garde » se lit aussi à travers les variations de fréquentations en fonction de l'âge de l'enfant. En effet, au fur et à mesure que l'enfant grandit, celui-ci délaisse progressivement les accueils périscolaires et extrascolaires, avec quelques particularités selon les types d'accueils (cf graphique n°15):

Sur la courbe de fréquentation du mercredi, on observe un plateau haut sur les classes de maternelle, puis un décrochage (- 8 points) à l'entrée au CP. On peut l'expliquer notamment par la forte proportion d'enfants qui pratiquent une activité extrascolaire à partir du CP (ils passent de 57% en grande section à 76% au CP) : la fréquentation d'un ALSH le mercredi se trouve concurrencée par les activités extrascolaires qui sont bien souvent pratiquées ce jour-là puis, plus tard, les autres jours de la semaine. A l'entrée en CM1, un nouveau « décrochage » s'observe dans les courbes de fréquentation, qui se poursuit en CM2. Les courbes de fréquentation des petites et des grandes vacances sont similaires dans leur tendance : le pic de fréquentation s'observe en moyenne section, puis diminue de façon continue et régulière, jusqu'en CM2.



Graphique 15 : Fréquentation de différents types d'accueil selon la classe de l'enfant, N=4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

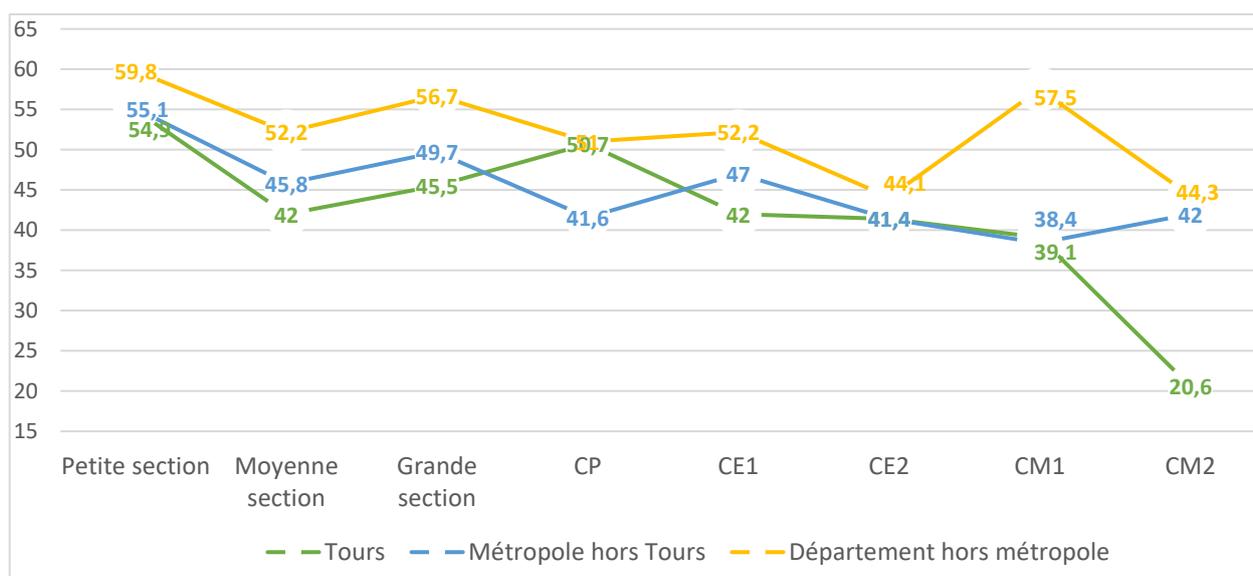
Au-delà d'un effet de concurrence dans l'offre d'activités et de surveillance, on mesure ici les effets des processus d'autonomisation. Le décrochage apparaît plus important sur les périodes périscolaires. L'autonomisation de l'enfant permet aux parents de le laisser seul ou avec

d'autres membres de la famille (frères et sœurs) sur de courtes durées (fin de journée, le mercredi), contrairement aux vacances qui supposent une organisation plus lourde de la surveillance et la nécessité de tromper l'ennui.

Des variations secondaires liées au genre de l'enfant renforcent ce résultat. Lorsque l'on croise le genre et les types de fréquentation, nous n'observons aucune différence. Mais si on observe la diminution progressive de la fréquentation en fonction de l'âge des filles d'une part et des garçons d'autre part, on relève quelques différences. En maternelle, les filles sont un peu plus nombreuses à ne jamais fréquenter un accueil de loisirs pendant les petites vacances (30% d'entre elles, contre 22,7% des garçons). On ne retrouve pas cette tendance pour les enfants plus âgés ou pour les vacances d'été. Sur les temps périscolaires, les filles scolarisées en CM1/CM2 fréquentent moins souvent l'accueil de loisirs le mercredi, en journée entière. Elles n'ont pour autant pas plus d'activités extrascolaires que les garçons. On peut faire l'hypothèse que les filles de cet âge-là restent plus souvent seules à la maison, les parents les estimant plus autonomes que les garçons tout en les contenant davantage et plus longtemps au domicile.

Les pratiques de fréquentation des ACM diffèrent, nous l'avons vu, selon le territoire d'habitation. L'analyse des taux de fréquentation au regard de l'âge nous permet de préciser ces différences :

La chute de la fréquentation des accueils périscolaires des enfants scolarisés en CM2 est particulièrement importante à Tours (cf graphique n°16)

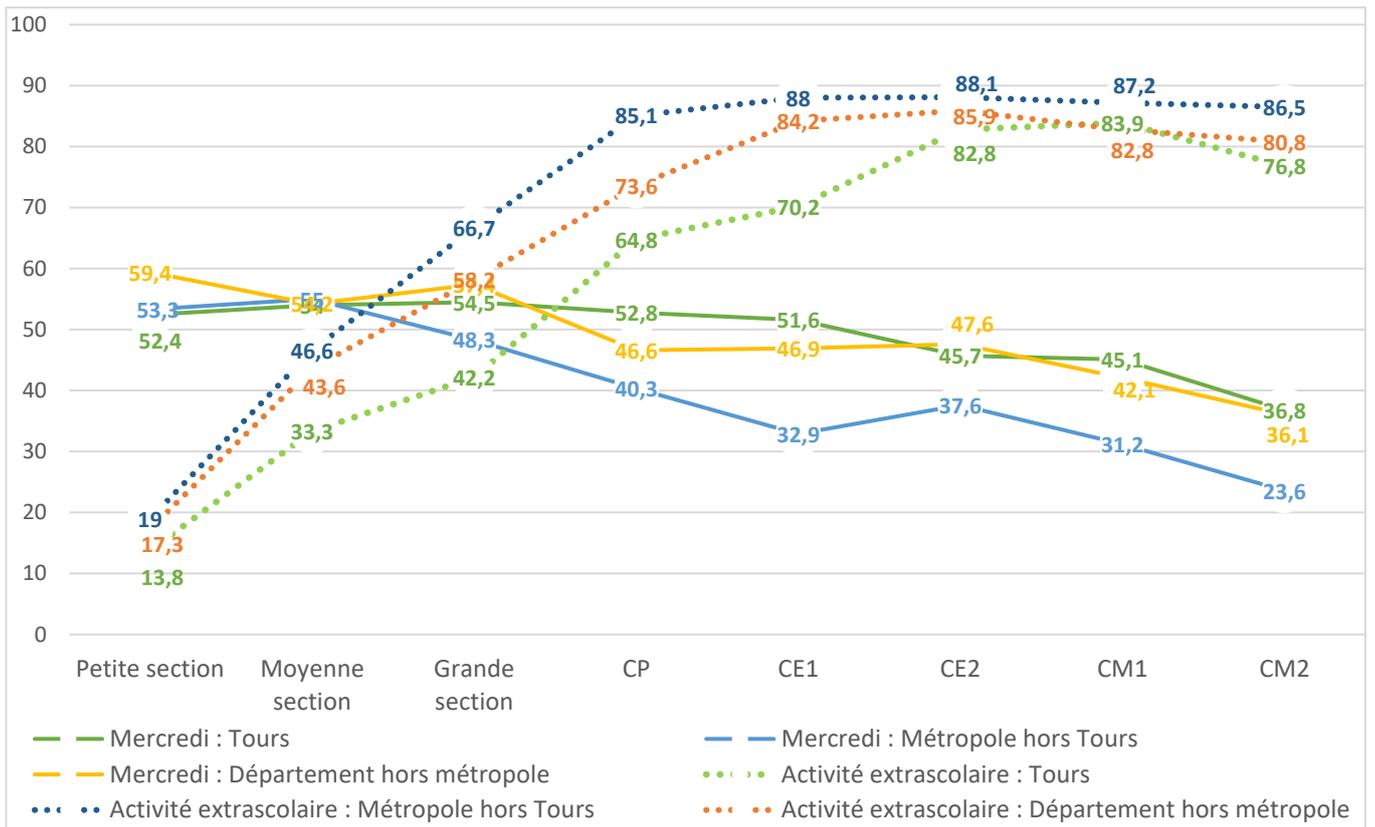


Graphique 16 : Fréquentation quotidienne d'un accueil périscolaire selon la classe de l'enfant et le territoire, N=4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023).

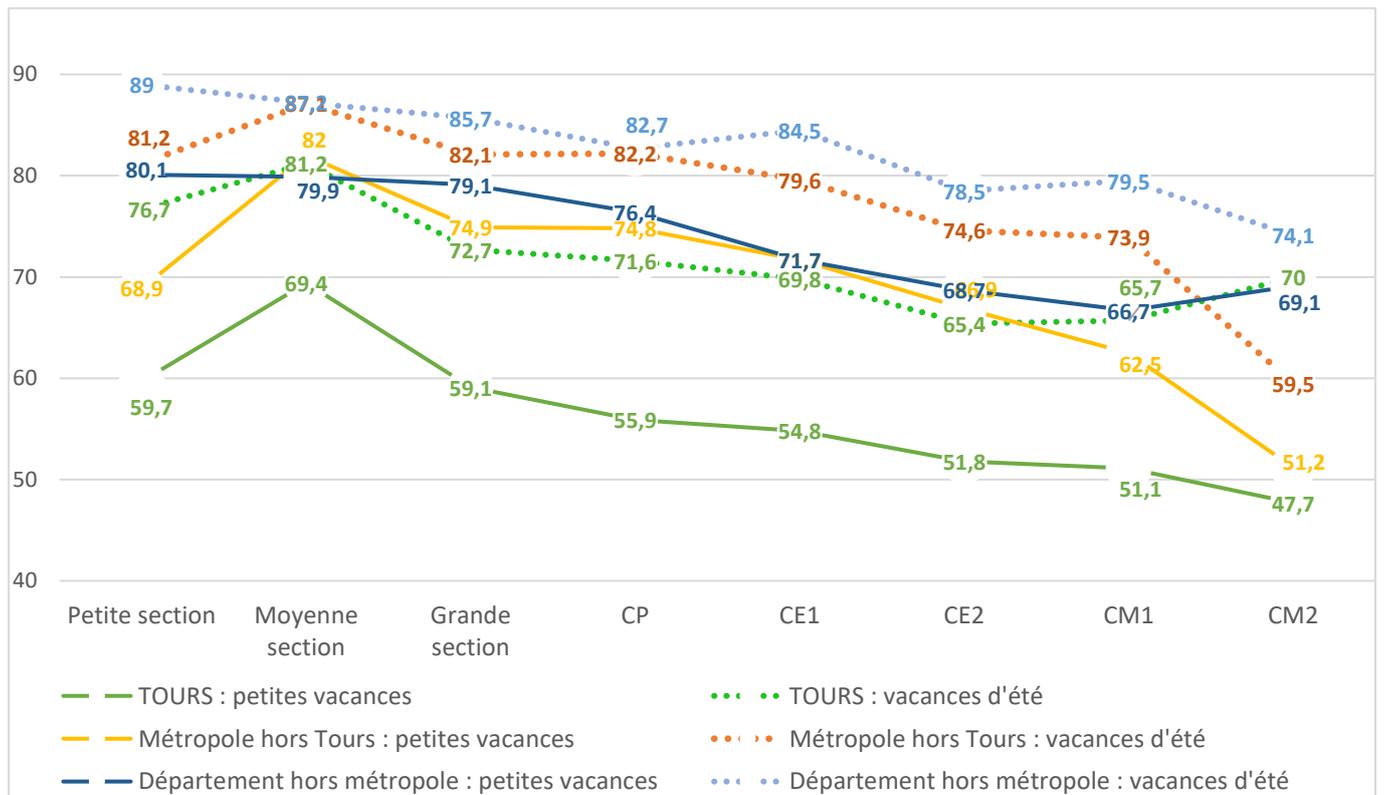
Le petit « décrochage » dans les fréquentations des ALSH le mercredi est décalé selon les territoires (**cf graphique n°17**). Il intervient plus tôt pour les enfants habitant les communes de la métropole, hors Tours (dès la grande section), que pour les enfants du reste du département (CP) et de Tours (CE2). Ces différences sont à mettre en lien avec les pratiques d'activités extrascolaires, qui diffèrent également selon le territoire d'habitation et le profil sociologique de ces familles. Ainsi les familles de la métropole – hors Tours – inscrivent plus précocement leurs enfants à des activités sportives ou culturelles : après une augmentation régulière du taux d'activité entre la petite section et le CP, un plateau est atteint, et il se maintient jusqu'en CM2 avec une quasi-totalité d'enfants inscrits dans une activité. Hors métropole, les taux d'inscription augmentent moins vite et atteignent un plateau en CE1. Enfin, à Tours, les taux d'inscription sont, d'une part, moins élevés qu'ailleurs, et ils augmentent moins vite selon l'âge de l'enfant. Le plateau est atteint en CE2. Les tendances de fréquentation des ALSH le mercredi semblent ainsi corrélées aux tendances de pratiques d'une activité extrascolaire, sur les trois territoires distingués.

On peut noter enfin que le pic de fréquentation des ALSH extrascolaires en moyenne section ne s'observe pas pour les familles habitant une commune hors métropole. Le taux de fréquentation est élevé (plus qu'ailleurs) dès la petite section et décroît lentement jusqu'en CM2. La chute de fréquentation des ALSH extrascolaires en CM2 s'observe de manière marquée pour les enfants résidant dans la métropole (hors Tours).

Comme on le voit, en fonction des territoires, c'est-à-dire de l'offre d'activités et de surveillance dans laquelle s'inscrit l'accueil de loisirs et de la composition sociale de la population, on observe des usages différents des structures. Tout se passe comme si la fréquentation résultait de deux mouvements contraires : d'un côté, la position plus ou moins hégémonique des accueils de loisirs qui, s'ils ont peu de concurrence, captent mécaniquement une part plus importante d'enfants et pour une durée plus longue, situation que l'on va davantage trouver en milieu rural ; de l'autre des familles ayant des besoins de garde et d'activités d'autant plus importants que l'activité féminine augmente et que l'on va trouver en milieu péri-urbain. Enfin, à Tours, on trouve une part importante de familles modestes pour lesquelles la baisse de fréquentation de l'ALSH ne rime pas avec inscription dans des activités sportives ou culturelles mais plutôt avec « temps libre », c'est-à-dire une surveillance souvent non institutionnelle, des enfants.

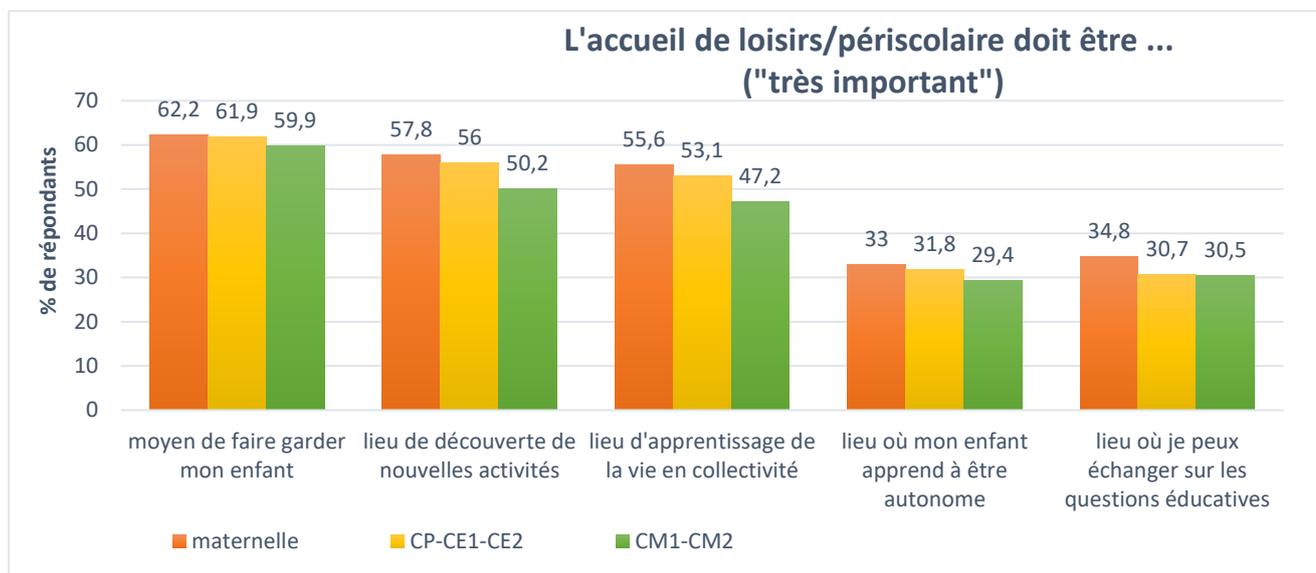


Graphique 17 : Fréquentation de l'accueil du mercredi et d'une activité sportive ou culturelle selon la classe et le territoire, N=4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023).



Graphique 18 : Fréquentation de l'accueil pendant les petites et grandes vacances selon la classe et le territoire, N=4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023).

La diminution de la fréquentation des ACM avec l'avancée en âge est constatée de manière générale, sur tous les territoires étudiés. En corrélation avec la diminution de la fréquentation au fur et à mesure de l'âge, nous constatons une diminution des attentes parentales vis-à-vis des ACM en fonction de l'âge de leur enfant (cf graphique n°19). Cette diminution est modeste mais la tendance est bien là<sup>31</sup>.

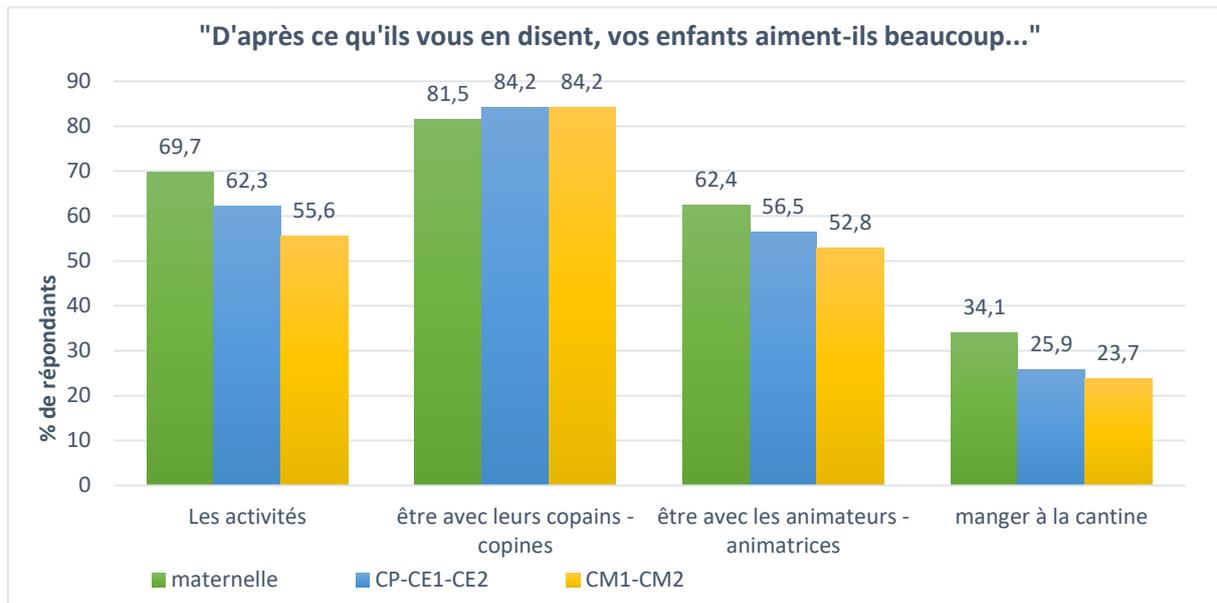


Graphique 19 : Opinions (note maximale) à propos de la fonction de l'ALSH selon la classe de l'enfant, N=4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023).

Les parents ont également été invités à se prononcer sur ce qu'aiment leurs enfants à l'accueil de loisirs ou à l'accueil périscolaire. Parmi les quatre items proposés (les activités, être avec les copains, être avec les animateurs, la cantine), c'est la possibilité d'être avec leurs pairs que les enfants apprécient le plus, quel que soit leur âge (selon ce qu'en disent leurs parents). En deuxième position, ce sont les activités qui sont fortement appréciées par une majorité d'enfants, suivies de près par la relation avec les animateurs. La possibilité de manger à la cantine reçoit beaucoup moins d'avis favorables. En dehors de la fréquentation des copains,

<sup>31</sup> Les parents ont été interrogés pour l'ensemble de leurs enfants, ainsi les parents des plus grands peuvent également avoir des plus petits, et donc émettre un avis général, ce qui peut avoir pour effet de « lisser » les avis selon l'âge de l'enfant.

tous les items voient leur nombre de réponses diminuer avec l'âge des enfants. Tout comme leurs parents, les enfants prennent petit à petit leurs distances avec les ALSH.



Graphique 20 : Opinions des enfants sur l'ALSH, telles que déclarées par les parents, N=4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

L'âge de l'enfant a donc un effet particulièrement important sur la fréquentation. Celle-ci ne doit pas être appréciée uniquement sur le plan quantitatif. L'accueil de loisirs n'apparaît pas (ou peu) comme un lieu où les parents peuvent « échanger sur les questions éducatives » (seulement 1/3 des parents), il apparaît davantage comme un espace récréatif, dans lequel les enfants accèdent à des activités avec leurs pairs, et dont des bénéfices éducatifs peuvent être tirés (« vie en collectivité », « autonomie »). Mais à mesure que l'enfant grandit, ces attentes diminuent à l'égard de l'ALSH, et seul se maintient l'intérêt pour le contact avec les « copains-copines ». On peut y voir de nouveau le double effet déjà présenté : celui de la concurrence d'activités extrascolaires spécifiques auxquels accèdent les enfants à mesure que leur âge augmente, et celui de l'autonomisation qui ne passe pas uniquement, ou seulement pour une partie des enfants les plus grands, par l'accès à des temps sans la surveillance directe d'adulte<sup>32</sup> : c'est aussi l'expression de choix, de préférences, de goûts et de dégoûts auxquels on prête d'autant plus attention à mesure que l'enfant grandit.

<sup>32</sup> On le voit notamment au fait que l'attente de surveillance (« mode de garde ») est celle qui décroît le moins avec l'âge des enfants, passant de 62% des parents d'enfants en maternelle à 60% en CM1-CM2.

### *3. Un fort décrochage au moment de l'entrée au collège : la fréquentation des accueils ados*

Si la diminution de la fréquentation des ACM est progressive tout au long de la scolarité en école primaire, un décrochage est observé à partir de l'entrée au collège. Sur les 1021 enfants de notre échantillon, scolarisés au collège ou au lycée, ou en âge de l'être (10-17 ans en septembre 2022), 215 fréquentent un accueil ado', soit 21,1% de notre échantillon d'adolescents ou pré-adolescents. Ce taux n'a aucune valeur de représentativité de la fréquentation au niveau départemental car le nombre d'ACM accueillant des « ados » (11-17 ans) ou des « jeunes » (14-17 ans) ayant répondu à l'enquête est relativement faible. Les accueils urbains sont fortement sous-représentés dans notre échantillon<sup>33</sup>. Mais on sait par ailleurs par les professionnels de l'animation qu'il existe un enjeu fort autour de la captation des publics dans les accueils ados et accueils jeunes, et du maintien d'un certain public entre le primaire et le collège, par la mise en place par exemple de dispositifs « passerelle ».

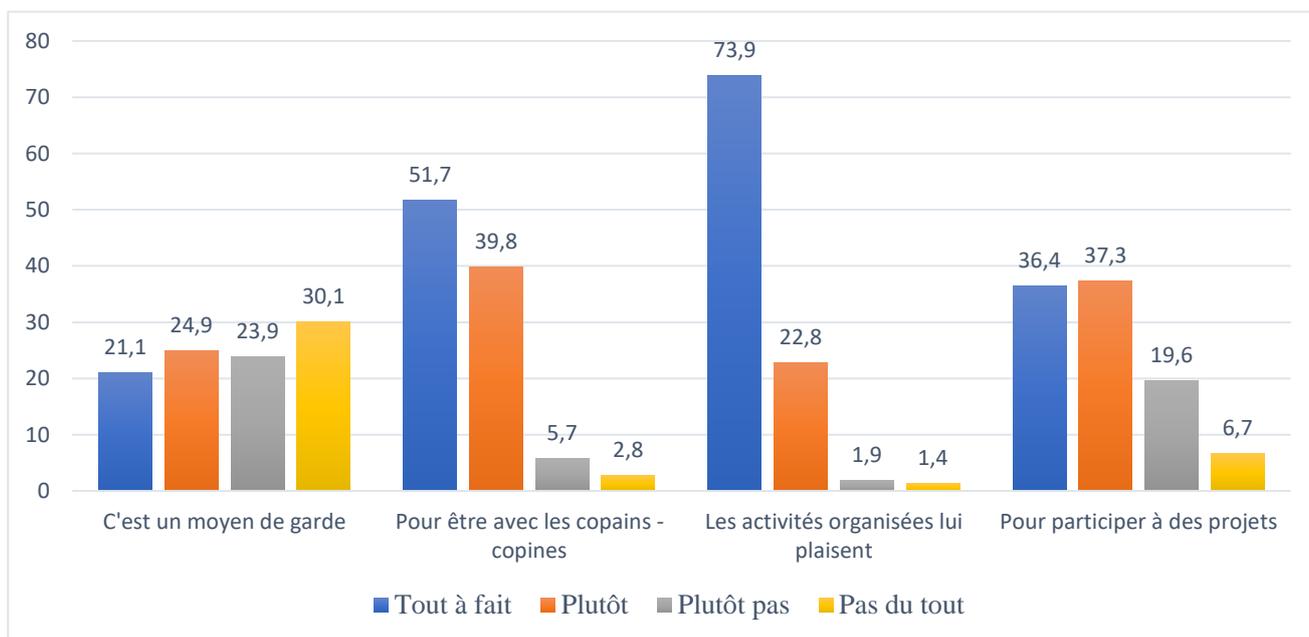
Ce décrochage dans les fréquentations trouve en grande partie son origine dans les logiques de fréquentation : si pour les enfants d'âge primaire la nécessité d'un mode de garde prévaut jusqu'en CM2, ce n'est plus le cas à partir de l'entrée en collège. Ce passage signe une accentuation du processus d'autonomisation des enfants.

Comme on l'observe sur le graphique n° 21, la première raison de la fréquentation d'un accueil indiquée par les parents est la possibilité pour leurs enfants de participer à des activités qui leur plaisent (les  $\frac{3}{4}$  des parents sont « tout à fait d'accord » avec cette proposition). En deuxième et troisième positions : pouvoir côtoyer les copains (51,7%) et participer à des projets (36,4%).

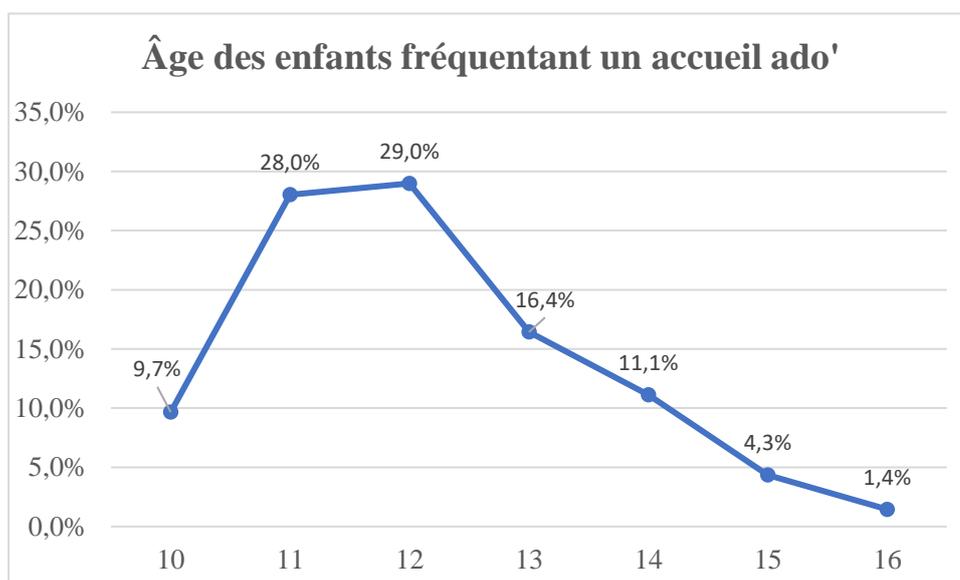
---

<sup>33</sup> Parmi les 215 enfants fréquentant un accueil ado', 24 habitent Tours, La Riche ou Joué les Tours, 58 une autre commune de la métropole et 131 une communauté de communes hors métropole.

En dernière réponse, c'est la nécessité d'avoir un moyen de garde (21,1%). Cette modalité est celle qui obtient les réponses les plus nuancées parmi les parents.



Graphique 21 : Raisons invoquées par les parents pour la fréquentation d'un accueil ado, N=215, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)



Graphique 22 : Age des enfants fréquentant un accueil ado, N=215, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

Conséquence directe de la baisse continue de la fréquentation des ALSH, ce sont les enfants les plus jeunes que l'on retrouve plus souvent dans les accueils ado<sup>34</sup> (cf graphique n° 22) : les 2/3 ont moins de 13 ans. Parmi ceux-ci, la moitié de leurs parents mettent en avant la possibilité

<sup>34</sup> Ce résultat s'explique aussi par un biais méthodologique : nous n'avons pas inclus les accueils jeunes dans l'enquête, ce qui aurait eu comme effet d'augmenter la moyenne d'âge des enfants.

d'avoir recours à un moyen de garde comme un des motifs de la fréquentation, contre 39,7% des parents des enfants âgés de 14 à 17 ans.

Pour autant, et contrairement aux ALSH primaires, la fréquentation des accueils ados dans notre échantillon n'est pas liée à la disponibilité maternelle : le taux est identique quelles que soient les caractéristiques de l'emploi des mères. Le statut conjugal et le milieu social n'ont pas non plus d'effet. En revanche, certaines caractéristiques des enfants semblent bien avoir un impact : tout d'abord, les garçons sont plus nombreux dans ces espaces (60,9% d'adolescents et 39,1% d'adolescentes), ce qui concorde avec les observations que nous avons pu faire sur le terrain lors de précédentes enquêtes et avec la littérature sur le sujet<sup>35</sup>. Ainsi, à l'adolescence, une différenciation genrée s'opère dans l'occupation des espaces privés et publics, les filles se repliant sur les espaces de l'intimité, bénéficiant d'un contrôle parental accru, contrairement aux garçons qui peuvent plus facilement se déplacer et stationner dans l'espace public. Ces normes sont particulièrement marquées dans les milieux populaires, dans les espaces urbains ou ruraux<sup>36</sup>. Il est intéressant d'observer que les parents de filles qui fréquentent un accueil ado citent moins souvent la fonction « moyen de garde » de l'accueil. Ces résultats sont à mettre en lien avec la diminution de la fréquentation des ALSH le mercredi que l'on observe à partir du CM1/CM2, de façon un peu plus marquée par les filles. Il pourrait s'agir des premiers signes de l'impact du genre dans les loisirs et dans l'occupation de l'espace. Des recherches ont pu montrer que les professionnels sur le terrain sont peu sensibilisés ni formés aux rapports sociaux de sexe et sont démunis pour travailler ces questions<sup>37</sup>.

La fréquentation d'un accueil ado est également liée au rang de l'enfant et au nombre d'enfants dans la fratrie : les  $\frac{3}{4}$  des enfants de notre échantillon qui fréquentent un accueil sont les aînés de leur fratrie et le taux de fréquentation décroît avec le nombre d'enfants.

Comme indiqué précédemment, le recrutement des adolescents et pré-adolescents est un enjeu important pour les animateurs jeunesse. Sur le graphique ci-dessous, nous pouvons observer quels sont les principaux moyens par lesquels les enfants ont eu connaissance de l'accueil ado'.

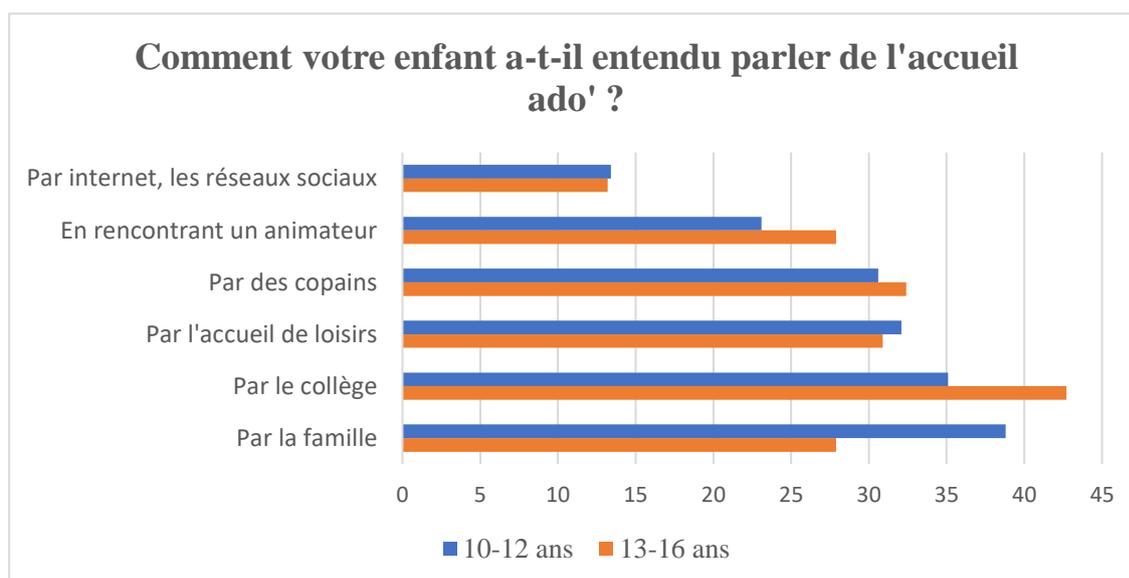
---

<sup>35</sup> DANIC Isabelle, « Les places des adolescent.e.s en zone urbaine sensible, entre attribution, appropriation et retrait », *Les annales de la recherche urbaine*, n°111, 2016, pp 78-89

<sup>36</sup> DEVAUX Julian et Nicolas OPPENCHAIM, « La socialisation à la mobilité n'est-elle qu'une question de genre ? L'exemple des adolescents de catégories populaires du rural et de zones urbaines sensibles » in *Les annales de la recherche urbaine*, N°112, 2017, pp. 48-59

<sup>37</sup> HERMAN Elisa « Activités de filles ou de garçons ? Genre et socialisation dans l'animation périscolaire » in J. Camus, F. Lebon (dir.), *Regards sociologiques sur l'animation*, Paris, La documentation française, 2015.

A première vue, on constate la multiplicité des moyens cités. Pour les plus jeunes, c'est la famille qui est le premier vecteur (38,8% des parents citent cette modalité), suivi de près par le collège (35,1%). En revanche, pour les adolescents plus âgés, c'est l'inverse : c'est en priorité au collège qu'ils apprennent l'existence de l'accueil ado' (42,7% d'entre eux), la famille arrivant plus loin derrière dans les modalités citées (27,9%). Ces résultats nous indiquent d'une part que la famille est prescriptrice dans une certaine mesure pour les plus jeunes, alors que pour les plus âgés, l'information a lieu majoritairement par des vecteurs extérieurs, en premier lieu au collège, où un travail de lien entre les animateurs et la communauté pédagogique s'engage de plus en plus au niveau départemental.



Graphique 23 : Comment l'enfant a-t-il entendu parler de l'accueil ado' qu'il fréquente, N=215, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

De plus, près d'un tiers des enfants ont eu connaissance de l'accueil ado' par un accueil de loisirs. On mesure ici en partie l'impact des dispositifs « passerelle ». D'ailleurs, dans notre échantillon, nous constatons une forme de continuité dans les pratiques des enfants : ceux qui fréquentent un accueil ado' ont majoritairement auparavant fréquenté un accueil de loisirs. 58,9% des parents affirment que leurs enfants ont « souvent » fréquenté un accueil avant l'entrée au collège et 23,3% « de temps en temps », soit plus de 8 enfants sur 10 au total, ce qui est bien supérieur à la proportion d'enfant fréquentant un accueil de loisirs sur une base régulière. Au-delà de cette continuité entre accueils de loisirs et accueils ado', ces enfants présentent plus globalement une proximité plus importante aux institutions de jeunesse. Ils pratiquent plus souvent une activité extrascolaire (pour 82,4% d'entre eux, contre 71,9% des

adolescents qui ne fréquentent pas un accueil<sup>38</sup>) et leur fratrie est nettement plus souvent partie en séjour de vacances (62% contre 44%). Et par ailleurs, ces enfants ne partent pas moins souvent en vacances avec leurs parents. On constate ainsi plutôt une accumulation de pratiques liées aux loisirs, un rapport spécifique aux temps libres, plutôt qu'une concurrence entre différents types d'activités.

---

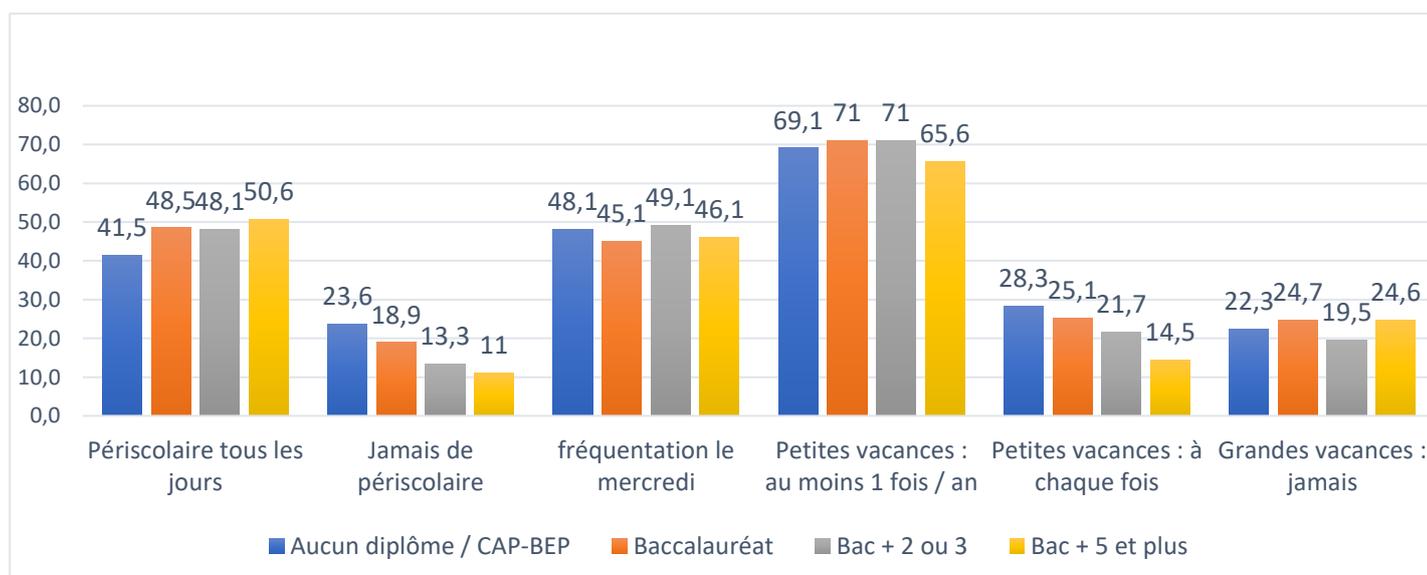
<sup>38</sup> La différence est moindre mais persiste lorsqu'on tient compte de l'âge. Les pratiques extrascolaires ont tendance à diminuer avec l'âge à l'adolescence.

## II. Un rapport différencié aux ALSH : milieux sociaux et styles éducatifs parentaux

Nous l'avons vu, la fréquentation des ALSH est avant tout liée à l'activité professionnelle des mères, à l'existence de modes de garde (tiers, activités...) alternatifs et à la possibilité pour les enfants de se garder eux-mêmes (effet de l'âge). Mais au-delà de ces variables, les parents présentent différentes dispositions vis-à-vis des ACM, selon leur position dans l'espace social.

### A. Fréquentation et milieu social

La fréquentation des ACM est-elle l'apanage de certains milieux sociaux plus que d'autres ? Nous avons vu que notre échantillon présente une déformation par rapport à la population totale, vers le haut de la stratification sociale. Les ménages diplômés et/ou aux revenus moyens et hauts sont majoritaires dans notre échantillon. On retrouve également en grande majorité des familles de bi-actifs. Les familles les plus précaires, les plus éloignées de l'emploi sont relativement absentes des publics des ALSH, car le besoin en mode de garde ne se fait pas sentir de la même manière. Le frein financier est également à considérer, les contraintes budgétaires ne s'exprimant pas de la même manière dans tous les ménages. Au-delà de cette spécificité, les enfants de parents actifs d'origine modeste fréquentent-ils plus ou moins souvent certains ALSH que les enfants issus de milieux plus aisés ?



Graphique 24 : Fréquentation des différents types d'accueil selon le niveau de diplôme de la mère, N=4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

Les résultats de notre enquête montrent d'une part, qu'il n'existe pas de différence flagrante dans les taux de fréquentation selon le niveau de diplôme des parents parmi les familles dont l'enfant fréquente un ALSH. On peut seulement constater que la fréquentation de l'accueil périscolaire les jours d'école augmente avec le niveau de diplôme et que la fréquentation « intensive » d'un ALSH pendant les petites vacances scolaires diminue avec le niveau de diplôme. Sur les autres périodes, les différences sont faibles. D'autre part, les tendances observées ne présentent pas de cohérence a priori : ce ne sont pas systématiquement les plus dotés en capital scolaire/culturel qui fréquentent le plus ou le moins les ALSH, les logiques sont plus complexes à analyser.

Si l'on considère que le niveau de diplôme est assez prédictif de l'activité professionnelle (à plein temps) des femmes, on peut penser que l'on retrouve là l'utilisation plus forte du périscolaire dans les familles bi-actives. Ce lien avec le diplôme peut agir en sens inverse pour les mercredis, jour classiquement dévolu aux activités sportives ou culturelles qui sont davantage prisées dans les milieux plus aisés notamment les plus diplômés. Enfin, le recours systématique à l'ALSH pendant les petites vacances peut indiquer une impossibilité à partir en vacances en famille au cours de l'année, ce qui n'est pas sans lien avec le milieu social et le niveau de diplôme.

Concernant les fréquentations des accueils ados, comme indiqué précédemment, on ne constate aucune tendance significative selon le milieu social.

Les croisements entre le niveau de revenus et les taux de fréquentation présentent des résultats similaires, à l'exception d'un indicateur : les familles disposant des revenus les plus bas sont beaucoup plus nombreuses à ne jamais inscrire leur enfant dans un ALSH pendant les grandes vacances.

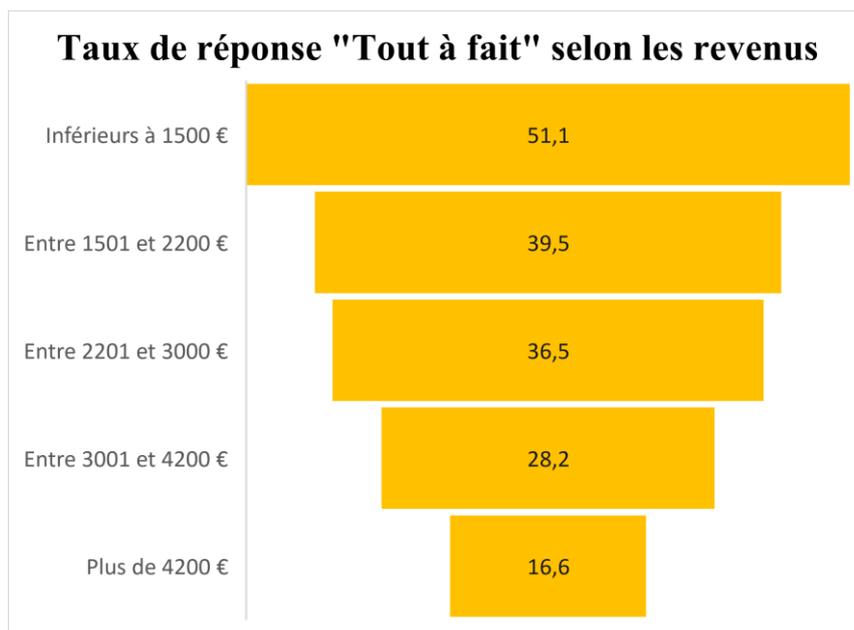
## B. Tarifs et fréquentation

Cette première approche du lien entre les usages des ALSH et les milieux sociaux peut être approfondi en considérant les phénomènes au travers desquels les variations des conditions de vie, et plus largement des conceptions éducatives agissent sur la fréquentation et la vision des familles sur l'ALSH. L'un de ceux qui vient sans doute le plus à l'esprit est le prix. Le tarif est-il un frein à la fréquentation ?

Sur l'ensemble des familles de l'échantillon, un peu plus de la moitié (55,4%) répond « tout à fait » ou « plutôt oui » à la question : « *Si le prix que vous payez pour l'accueil de loisirs était*

*moins élevé, est-ce que vous voudriez que votre enfant y aille davantage ?* ». Les réponses à cette question hypothétique n'ont pas de valeur prédictive, car il y a un écart entre les intentions et les pratiques. En revanche, la répartition des réponses nous donne à voir des rapports différenciés à la question financière. Voyons comment ceux-ci se déclinent selon les caractéristiques des familles.

On observe d'abord une corrélation entre les intentions (réponses à la question ci-dessus) et les revenus : on observe une progression dans le taux de réponses positives à la question au fur et à mesure que les revenus des familles diminuent.



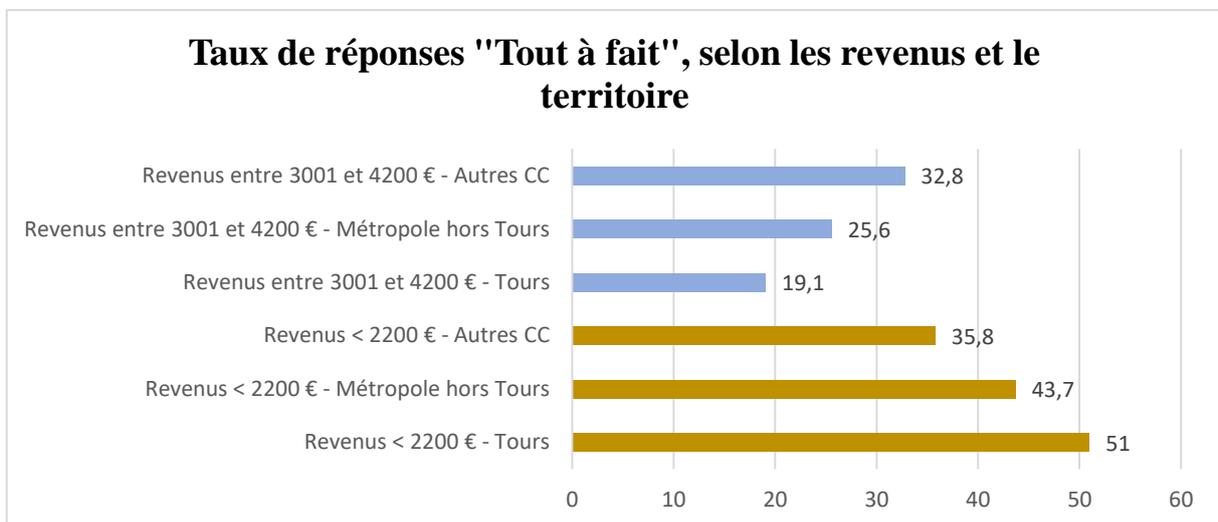
Graphique 25 : Insatisfaction tarifaire et niveau de revenu, N=3418, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

Par ailleurs, on remarque que :

- Les familles dont les enfants ne fréquentent jamais un accueil périscolaire les jours d'école sont un peu plus nombreuses à évoquer le tarif comme étant « tout à fait » un frein : se croisent sans doute ici des revenus faibles liés à une faible activité professionnelle maternelle et donc une disponibilité plus forte.
- Il n'y a aucun lien entre la fréquentation des ALSH le mercredi et le rapport au tarif.
- Concernant les ALSH extrascolaires, nous constatons que ce sont les familles qui fréquentent le plus les accueils qui déclarent le tarif comme un frein. Si l'on regarde uniquement les familles qui ont les plus bas revenus, les résultats sont identiques. Ces familles affirment que leurs enfants fréquenteraient encore plus souvent les ALSH si les tarifs étaient moins élevés. A l'inverse, les familles ne fréquentant pas ou peu les ALSH pendant les vacances expriment être moins contraintes par des questions financières.

Les choix s'opèrent donc au-delà de la simple considération de l'accessibilité financière. Ce sont aussi les opportunités de départ en vacances en famille ou l'accès à d'autres lieux de vacances qui tempèrent sans doute les représentations du tarif : ce sont en effet les familles les plus modestes qui ont un usage systématique (toutes les vacances) de l'ALSH sur ces périodes.

On peut enfin se demander s'il existe un effet « territoire » ? Les tarifs n'étant pas harmonisés, les familles de certains territoires pourraient ressentir le tarif comme plus contraignant. Le graphique ci-dessous détaille les taux de réponses selon 3 types de territoires, et selon deux profils de familles : bas revenus et revenus moyens-hauts.



Graphique 26 : Insatisfaction du territoire en fonction de la zone d'habitation et du revenu, N=3418, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

Parmi les familles ayant des revenus moyens-hauts (entre 3000 € et 4200 €), celles résidant sur une commune du département en dehors de la métropole sont les plus insatisfaites du tarif des ALSH et l'évoquent plus fréquemment comme un frein (près du tiers). Celles résidant à Tours en revanche sont moins nombreuses à évoquer ce motif comme un frein à la fréquentation de leurs enfants.

Parmi les familles ayant des bas revenus (inférieurs à 2200 €), les rapports s'inversent. Ce sont les familles de Tours qui évoquent, pour la moitié d'entre elles, le plus souvent le tarif comme trop élevé. Celles résidant sur des territoires hors métropole sont les moins insatisfaites des tarifs.

Cet effet contrasté du territoire peut s'interpréter de plusieurs façons :

- Les tarifs pratiqués sont différents d'un territoire à l'autre, la modulation selon les revenus des familles est plus ou moins contrastée. On peut émettre l'hypothèse (qu'il faudrait vérifier empiriquement) que les gestionnaires des territoires hors métropole pratiquent des modulations tarifaires favorisant davantage l'accès aux familles disposant de bas revenus, par rapport aux autres territoires, mais contraignant davantage les revenus plus élevés. Ainsi on observe des réponses quasi identiques sur la satisfaction des tarifs, selon le niveau de revenus des familles sur ces territoires, alors que l'écart est creusé entre les familles de la métropole.
- Le ressenti subjectif de la contrainte financière n'est pas le même, selon qu'on habite à Tours ou ailleurs. Vivre avec de bas (ou des hauts) revenus en milieu urbain ou en milieu rural ne se traduit pas de la même façon, les conditions objectives de vie sont différentes et cela impacte les projections des parents quant à leurs choix en fonction de leurs marges budgétaires, réelles ou ressenties. De plus, les catégories de revenus dans notre enquête sont assez larges. Les plus bas revenus se concentrent davantage à Tours que dans les communes hors métropole.

La question de l'accessibilité financière est complexe à analyser, tant l'écart peut être important entre le discours (« *mon enfant irait plus souvent dans un accueil de loisirs si les tarifs étaient moins élevés* ») et les pratiques réellement mises en œuvre. Le lien est important entre le niveau de revenus des familles et leur projection dans la modification de leurs pratiques en fonction des tarifs, mais il est quasiment inexistant entre les pratiques actuelles et le rapport aux tarifs. Les familles qui fréquentent peu les ALSH aujourd'hui ne disent pas plus souvent que les autres vouloir y inscrire leurs enfants si les tarifs étaient moins élevés, même pour les familles aux revenus les plus bas<sup>39</sup>. Ainsi les rapports aux ALSH et la façon dont les pratiques des familles s'organisent doivent être considérés en rapport avec d'autres logiques.

---

<sup>39</sup> L'effet « tarif » est peut-être plus prégnant parmi les familles qui sont exclues du périmètre de notre recherche, soit celles qui n'ont aucun contact avec les ALSH quels qu'ils soient. On peut approcher les réponses de ces familles en considérant les 293 enfants de notre base qui ne fréquentent aucun accueil. 60% des parents affirment que le tarif est un frein, soit 5 points de plus que l'ensemble des autres familles.

### C. Continuité avec les modes d'accueil de la petite enfance

Le tarif est donc loin de produire un lien mécanique avec la fréquentation effective (il est plus direct concernant la satisfaction). Les pratiques de garde pendant la petite enfance constituent une autre modalité du lien entre le milieu social et les logiques de fréquentation. On sait en effet que s'oppose sur ce plan la famille qui est sollicitée de façon privilégiée dans les milieux populaires aux modes de garde institutionnalisés (assistante maternelle, crèche, garde au domicile) dans les milieux plus aisés. Se croisent ici la disponibilité parentale (et maternelle), la taille et la proximité de la famille élargie, mais aussi le rapport plus ou moins distant à celle-ci et la confiance dans les institutions de la petite enfance qui peuvent être perçues soit comme menaçantes (les « services sociaux ») soit comme des alliées pourvoyeuses de conseils éducatifs.

Pour les familles de notre échantillon, nous observons une continuité dans les pratiques concernant le recours aux modes d'accueil formels. Ainsi, 64,6% des familles qui fréquentent un ALSH ont eu recours à une assistante maternelle avant la scolarisation de leurs enfants, 40,4% ont fréquenté une crèche ou une halte-garderie<sup>40</sup> et seuls 18,3% des répondants affirment avoir eux-mêmes gardé leur bébé (7,1% sans autre moyen de garde). Ces taux de fréquentation sont plus élevés que dans la population générale : en 2021<sup>41</sup>, 38% des enfants dont les deux parents travaillent à temps complet<sup>42</sup> étaient confiés à titre principal à une assistante maternelle, et 29% à un EAJE<sup>43</sup>. Les parents qui ont aujourd'hui recours à des modes d'accueil collectifs pour leurs enfants scolarisés ont bien plus souvent eu recours à des modes d'accueil formels durant la petite enfance de ces derniers. Loin d'adopter des pratiques semblables à la majorité des parents<sup>44</sup>, les parents ayant répondu à notre enquête paraissent avoir un rapport spécifique

---

<sup>40</sup> Certains enfants ont fréquenté plusieurs modes d'accueils différents, c'est pourquoi le total s'élève à plus de 100%.

<sup>41</sup> CAENEN Yann et Pauline VIROT, « La part des enfants de moins de 3 ans confiés principalement à une assistante maternelle ou une crèche a presque doublé entre 2002 et 2021 », *Etudes et résultats*, DREES, n°1257, février 2023

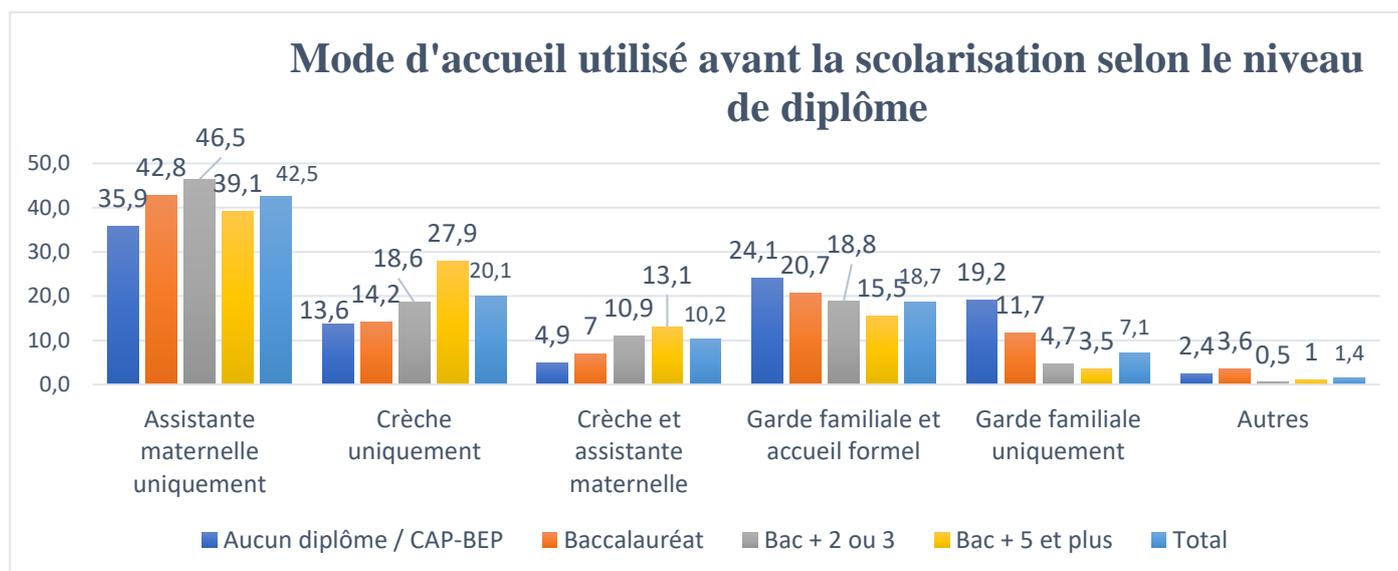
<sup>42</sup> Si l'on considère l'ensemble des parents, ces proportions chutent à 20% et 18%, la garde parentale étant privilégiée par la majorité des parents pour leur enfant de moins de 3 ans. Si l'on considère les accueils secondaires (après la garde parentale) et ponctuels, l'enquête de la DREES indique que 29% des enfants sont gardés par une assistante maternelle à titre principal, secondaire ou occasionnel et 25% sont confiés à un EAJE.

<sup>43</sup> Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant : crèche, micro-crèche, halte-garderie, jardin d'enfant et multi-accueils.

<sup>44</sup> Dans l'ensemble de la population, seule une minorité d'enfants fréquentent les ALSH, en particulier le mercredi et pendant les vacances scolaires (cf introduction).

aux modes de garde et adoptent des stratégies de conciliation entre leur vie professionnelle et leur vie familiale qui reposent essentiellement sur les dispositifs institutionnels existants.<sup>45</sup>

Sur la question des modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans, les résultats sont fortement influencés par le territoire d'habitation, tant l'offre d'accueil varie selon que l'on réside en zone urbaine ou rurale. Ainsi, les parents habitant dans une commune en dehors de la métropole sont bien plus nombreux à avoir eu recours à une assistante maternelle (les ¾ d'entre eux), que les habitants de Tours (seulement la moitié d'entre eux). A l'inverse, la moitié des parents résidant à Tours ont inscrit leur enfant en crèche, contre seulement 30% des parents habitant hors métropole. Les parents habitant une commune de la métropole, hors Tours, présentent des taux de recours intermédiaires (63,5% pour une assistante maternelle, 44,9% pour une crèche). Par ailleurs, les parents habitant Tours ont été plus nombreux à garder eux-mêmes leurs enfants en bas-âge, et ce, à niveaux de revenus ou de diplôme égaux (hors très hauts revenus ou très diplômés).



Graphique 27 : Mode d'accueil utilisé avant la scolarisation selon le niveau de diplôme, N=3418, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

Si l'on regarde un peu plus en détail les profils des parents selon le moyen d'accueil utilisé, on retrouve des stratifications bien décrites dans la littérature<sup>46</sup>. Ainsi les parents peu ou pas

<sup>45</sup> Une enquête d'I. Monforte (OVLEJ) de 2016 avait conclu à des résultats similaires : les auteurs observaient des corrélations entre la fréquentation d'une crèche ou hate-garderie, la fréquentation d'un accueil de loisirs, et le départ en mini-camp et en colonie de vacances.

<sup>46</sup> CAENEN Yann et Pauline VIROT, « La part des enfants de moins de 3 ans confiés principalement à une assistante maternelle ou une crèche a presque doublé entre 2002 et 2021 », *Etudes et résultats*, DREES, n°1257, février 2023 ; GEAY Bertrand, « Les relations entre parents et personnels d'accueil de jeunes enfants. La

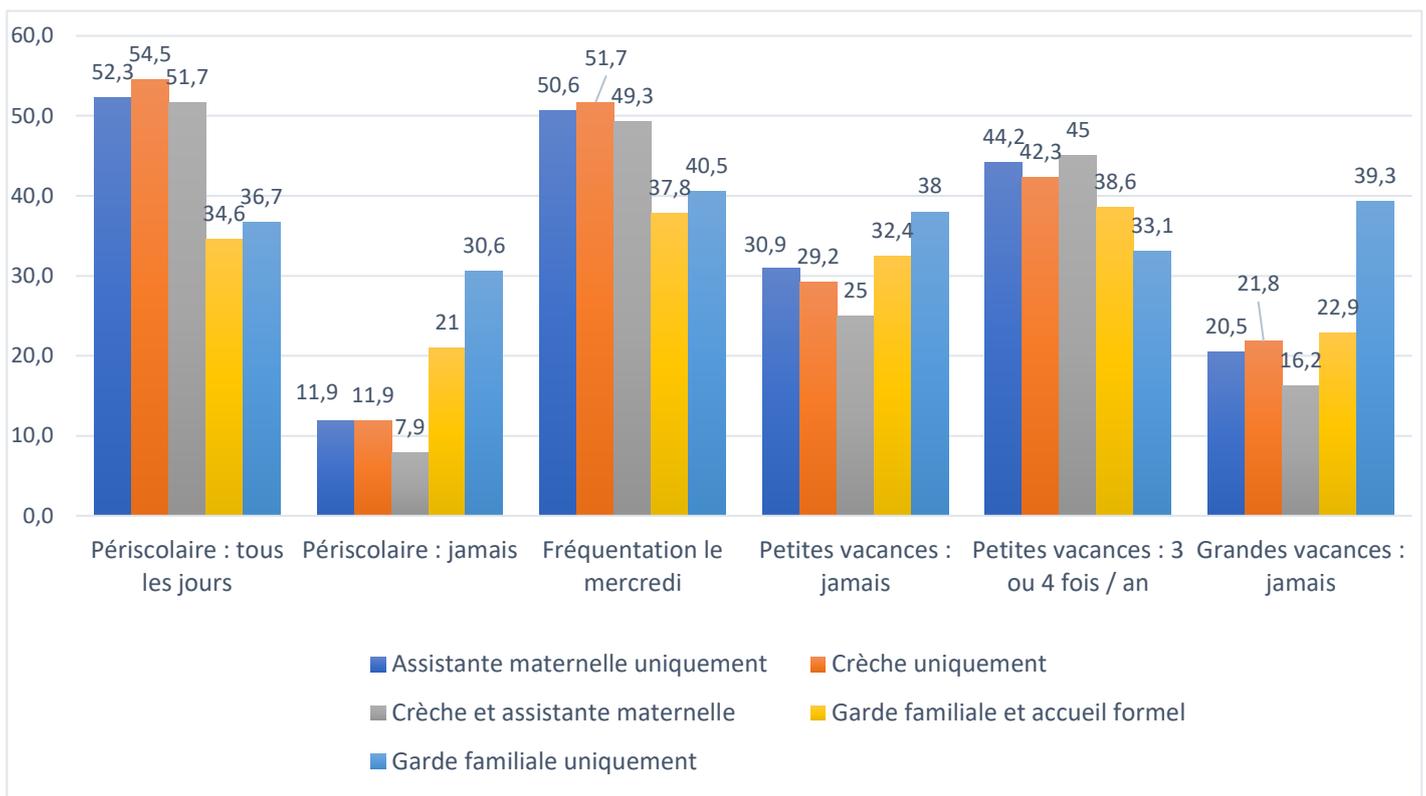
diplômés sont sur-représentés parmi les parents qui ont eu recours à une garde familiale exclusive ou à d'autres moyens (ami, voisin...) ; les parents de classes moyennes sont sur-représentés parmi ceux qui ont eu recours à une assistante maternelle ; les parents les plus diplômés sont sur-représentés parmi ceux ayant eu recours à une crèche ou à une combinaison de moyens formels. Le territoire saisit de fait un ajustement entre le milieu social et l'offre d'accueil formelle.

Le lien entre les différents moyens d'accueil utilisés (pré-scolaires et scolaires) s'observe lorsqu'on compare les taux de fréquentation des ALSH selon le moyen utilisé pour garder les enfants avant la scolarisation. Les différences sont particulièrement marquées sur les temps périscolaires (jours d'école). Ainsi, plus de la moitié des enfants dont les parents ont eu recours exclusivement à des moyens de garde formels pour leurs enfants pré-scolaires, fréquentent aujourd'hui les accueils périscolaires tous les jours de la semaine, contre un peu plus du tiers des enfants qui ont été gardés par leurs parents ou un autre membre de leur famille lorsqu'ils étaient bébés. Sur plusieurs indicateurs, on observe une graduation dans les taux de fréquentation, entre ceux qui ont bénéficié d'un moyen de garde formel exclusif (quel qu'il soit), ceux qui ont bénéficié d'une combinaison de garde familiale (parents, grands-parents ou autre membre de la famille) et d'un moyen de garde formel et ceux qui ont uniquement connu une garde familiale : les premiers ont systématiquement des taux de fréquentation plus élevés que les autres. Les enfants qui n'ont pas connu de moyen d'accueil formel étant bébés sont particulièrement moins susceptibles de fréquenter un accueil périscolaire ou bien un accueil extrascolaire pendant les grandes vacances<sup>47</sup>.

---

transmission des normes au prisme des rapports entre classes sociales » in *Politiques sociales et familiales*, n°118, 2014, pp. 35-44

<sup>47</sup> Le biais d'échantillonnage a ici probablement un effet de réduction des différences entre les profils de parents, puisqu'on considère d'emblée uniquement les enfants qui fréquentent un ALSH.



Graphique 28 : Fréquentation des différents types d'accueil selon le mode de garde antérieur, N=3418, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

Dans cette continuité observée entre les moyens d'accueil pré-scolaires et scolaires, on peut d'abord en trouver une autre, celle des conditions de vie : la disponibilité maternelle ou paternelle, familiale, au cours d'une semaine ordinaire ou pendant les vacances, les ressources économiques aussi, portent à solliciter (ou non) des modes d'accueil institutionnalisés selon une logique finalement assez similaire pendant la petite enfance et l'enfance (les premières années tout du moins). Mais c'est aussi une forme de cohérence éducative qui s'observe ici : qu'il s'agisse de « choix » réalisé très tôt, parfois avant même la naissance à propos des modes d'accueil qui accompagneront la vie de son enfant ou d'une habitude, une confiance construite progressivement, cette continuité reflète également les dispositions des parents à privilégier la famille ou bien l'offre institutionnelle, selon leurs styles parentaux et éducatifs et leur rapport aux institutions.

#### D. Garde familiale vs accueils de loisirs ?

Cette opposition entre la famille et les institutions, entre modes d'accueil informels et institués, typique des déclinaisons des styles parentaux en fonction des milieux sociaux, apparaît

également lorsque l'on s'intéresse aux usages de la garde familiale (parents, grands-parents voire famille élargie). Dans le questionnaire, en plus de la question sur les modes de garde utilisés, on a interrogé les parents sur leur(s) moyen(s) de garde préféré(s). Il s'agissait d'obtenir des informations qui, en plus des pratiques effectives, pouvaient renseigner sur le rapport des parents à ces moyens d'accueil, ce qui leur paraissait souhaitable pour leur enfant, autrement dit un aspect de leurs conceptions éducatives, de leur style parental.

Les réponses à cette question sur leur(s) moyen(s) de garde préféré(s) retrouvent les logiques sociales régulièrement observées :

- L'accueil de loisirs/périscolaire est cité en première position (80,2%), par tous les milieux sociaux. On voit là une déformation évidente de l'échantillon d'enquête. Les familles les plus diplômées et celles disposant des plus hauts revenus, c'est-à-dire celles qui présentent de forts niveaux d'activité, ont les taux de réponse les plus élevés, ainsi que les habitants des communes hors métropole, dont on a montré que les alternatives à l'ALSH envisageables par les parents sont restreintes par l'offre locale.
- En deuxième et en troisième position, la garde parentale est citée par les 2/3 des familles et la garde grand-parentale par 57% de l'échantillon. Les parents moyennement diplômés et disposant de revenus moyens citent plus souvent ces deux modalités. Les parents habitant à Tours, dont on sait qu'ils regroupent, dans notre échantillon, une part importante de milieux très modestes, citent moins souvent les grands-parents comme moyen de garde privilégié. On voit émerger ici d'autres formes d'arbitrage entre famille et travail, un peu plus en faveur de la famille que dans les milieux plus aisés.
- 1/5 des parents citent une baby-sitter ou garde à domicile. Classiquement, ce sont les parents les plus diplômés (Bac+5 et plus) et les plus aisés (revenus supérieurs à 4200 €) qui citent deux à trois fois plus souvent cette possibilité que les autres parents. Les parents habitant à Tours – à revenus équivalents – citent également plus souvent cette solution de garde.
- Du côté des milieux plus modestes, ce sont des moyens de garde non formels qui sont un peu plus plébiscités, sans doute en complément de l'ALSH et de la garde familiale : le recours à d'autres tiers - amis, voisins, autres membres de la famille – concerne une minorité de parents, et plus souvent des parents de milieux modestes. Et surtout, ces derniers affirment plus souvent que les autres que leur enfant n'a plus besoin d'un moyen de garde.

Si l'on observe maintenant non plus le(s) moyen(s) de garde préféré(s), mais celui ou ceux qui sont réellement utilisés sur une semaine type, plusieurs observations peuvent être mises en avant selon la même logique :

- L'ALSH apparaît toujours en première position (83,3% des répondants). Le taux augmente avec le niveau de diplôme. Il reflète l'utilisation des accueils périscolaires, qui augmente avec le niveau de diplôme également.
- En deuxième et troisième positions : la mère (36,6%) et le conjoint (24,6%). La place de celui-ci diminue chez les moins diplômés, reflétant en partie les structures familiales (davantage de familles monoparentales parmi les familles les plus modestes), mais également une différence de pratiques car l'écart entre les taux se maintient pour les couples.
- Près d'un parent sur cinq citent les grands-parents.
- Les autres moyens sont marginaux.
- Plus les parents sont diplômés, plus ils citent de modalités (plusieurs moyens de garde combinés au cours de la semaine).
- Nous observons peu de différence selon le territoire d'habitation, à l'exception du recours effectif à une baby-sitter en semaine, plus fréquent à Tours.

### ***Le cas particulier des grands-parents***

La moitié des parents qui ont eu recours à leurs propres parents pour la garde des enfants avant la scolarisation, le font encore aujourd'hui, contre seulement 14% des autres parents. Il y a donc une forte corrélation entre les deux formes de garde grand-parentale.

Cette garde entre-t-elle en « concurrence » avec la fréquentation des ALSH ? Les parents qui font appel aux grands-parents pour leurs enfants ont des taux de fréquentation inférieurs pour le périscolaire (34% de leurs enfants fréquentent un accueil périscolaire tous les jours, contre 51% de ceux dont les grands-parents ne sont pas présents), et le mercredi (respectivement 33% et 51% pour la fréquentation d'un accueil toute la journée du mercredi). Les différences sont toujours présentes sur l'extrascolaire, mais dans une moindre mesure<sup>48</sup> : 39% des enfants qui sont parfois gardés par leurs grands-parents ne fréquentent aucun accueil pendant les petites vacances, contre 29% des enfants qui ne sont pas gardés par leurs grands-parents. Sur la période

---

<sup>48</sup> Une partie de ces résultats peuvent s'expliquer par la façon dont la question a été formulée dans le questionnaire. Les parents étaient invités à donner les différents moyens de garde utilisés pour leurs enfants *au cours d'une semaine d'école ordinaire*. Les grands-parents qui gardent leurs petits-enfants uniquement sur les périodes de vacances n'ont probablement pas été inclus dans les réponses des familles. Les comparaisons des réponses pour les périodes de vacances sont donc à considérer avec précaution.

des grandes vacances, il n’y a pas de différence significative<sup>49</sup>. Ainsi, si sur le périscolaire ou les petites vacances, le recours aux grands-parents représente une alternative à l’accueil de loisirs pour certains parents, les enjeux ne semblent pas être les mêmes sur les grandes vacances : les grands-parents ne peuvent pas forcément être considérés comme moyen de garde unique sur cette longue période et d’autres formes de garde peuvent être utilisées (séjours organisés, activités diverses, vacances en famille...). On peut supposer que les familles de notre échantillon - qui ont pour habitude de fréquenter les ALSH – utilisent une combinaison de solutions pour faire garder leurs enfants, arbitrant entre intérêt pour les accueils de loisirs et leur portée éducative, accessibilité financière de la semaine d’inscription, congés parentaux et relations à la famille élargie, en particulier les grands-parents.

Par ailleurs, dans notre enquête, il est surprenant de constater que les parents qui affichent une *préférence*<sup>50</sup> pour la garde grand-parentale n’ont pas des pratiques différentes des autres parents dans les fréquentations des ALSH. Les familles qui disent préférer une garde par les grands-parents (parmi d’autres moyens, sans précision sur la période considérée) ont des taux de fréquentation identiques aux familles qui ne citent pas les grands-parents comme moyen privilégié de garde, que ce soit sur le périscolaire ou l’extrascolaire. Plusieurs pistes d’explication peuvent être envisagées : soit que les grands-parents ne sont pas disponibles (décédés, toujours actifs, trop éloignés géographiquement), ce qui contraint les parents dans leurs possibilités de recours à ceux-ci ; soit les parents qui préféreraient ne pas faire appel aux grands-parents le font quand même (pour des raisons pratiques, économiques ou autres), ce qui rapproche leur comportement des parents précédemment cités. On peut estimer la part de ces parents-là dans notre échantillon : 8,2% des parents qui ne citent pas les grands-parents comme un moyen de garde privilégié (toutes périodes confondues), disent néanmoins avoir recours à ceux-ci sur une semaine type (cf Tableau n° 3).

	Parents <b>ne</b> préfèrent <b>pas</b> une garde grand-parentale	Parents préfèrent une garde grand-parentale
Grands-parents gardent les enfants	8,2%	25,2%
Grands-parents <b>ne</b> gardent <b>pas</b> les enfants	91,8%	74,8%

Tableau 3 : Garde grand-parentale projetée et réalisée, N= 4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

<sup>49</sup> Ainsi, une partie des grands-parents qui interviennent sur les temps périscolaires interviennent probablement aussi sur les périodes des petites vacances. Pour les grandes vacances, ce lien n’apparaît plus d’un point de vue statistique.

<sup>50</sup> « Parmi ces différents moyens de garde, si vous pouviez choisir, quels seraient vos trois préférés, pour vos enfants scolarisés ? »

Leur profil nous indique qu'il s'agit de parents plus souvent en emploi que les autres, des catégories sociales supérieures, qui ont plus souvent des horaires de travail atypiques et qui utilisent une combinaison de moyens de garde pour leurs enfants (baby-sitter, ALSH, grands-parents, ami, autre membre de la famille, eux-mêmes). Dans les catégories sociales supérieures, on retrouve plus souvent l'affirmation d'une autonomie des ménages<sup>51</sup> (autonomie des parents par rapport aux grands-parents). Ces parents, qui s'appuient sur les grands-parents pour concilier leur vie familiale et leur vie professionnelles, expriment ainsi une contrainte. Il s'agit d'un profil particulier de familles, minoritaire dans notre échantillon, dont les réponses pointent les carences des modes de garde formels face à des horaires de travail très étendus et/ou atypiques. Il est probable que la majorité des familles qui citent les grands-parents comme relai privilégié ne peuvent pas s'appuyer sur eux autant qu'ils le souhaiteraient, ce qui les conduit à utiliser d'autres moyens, dont les accueils de loisirs. Seule une enquête qualitative par entretiens nous permettrait d'affiner ces hypothèses.

Dans la même idée, on pourrait croire que les familles qui comprennent des enfants qui ne fréquentent jamais les accueils de loisirs (N=292 enfants) préfèrent plus souvent faire appel aux grands-parents. Mais ces familles citent moins souvent que les autres les grands-parents comme solution de garde souhaitée (47% d'entre elles, contre 57% de celles dont les enfants fréquentent un accueil) et pas plus souvent comme solution de garde réellement utilisée (20% d'entre elles, contre 18% pour les autres familles). Ces parents ont pourtant un profil plus populaire (niveaux de diplômes et de revenus moins élevés que parmi les parents qui fréquentent un ALSH, taux d'emploi plus faible), ce qui, selon la littérature existante sur les solidarités familiales, devrait plutôt conduire à une interdépendance plus forte entre les générations et un investissement plus « intensif » des grands-parents dans la garde de leurs petits-enfants<sup>52</sup>. Dans ces familles, dont on sait par ailleurs qu'elles peuvent privilégier des modes de gardes non-formels (famille élargie, réseaux de solidarité locale), on peut supposer que les grands-parents sont moins disponibles que dans les autres (décédés), ou bien qu'ils sont moins présents dans la vie de leurs enfants et petits-enfants (ruptures familiales, trop distants géographiquement – notamment pour les familles immigrées primo-arrivantes) et n'apparaissent donc pas comme des relais envisageables.

---

<sup>51</sup> THALINEAU Alain, NOWIK Laurent, « Place des grands-parents après la naissance du nouveau-né. Les attentes des parents participant à la cohorte Elfe », *Revue des politiques sociales et familiales*, 126, 2018, pp. 9-20.

<sup>52</sup> KITZMANN Morgan, « La prise en charge des jeunes enfants par l'aide grand-parentale : un mode de garde composite » in *Revue Française des Affaires Sociales*, n°2, 2017, pp. 187-206

## E. Une reproduction familiale des pratiques ?

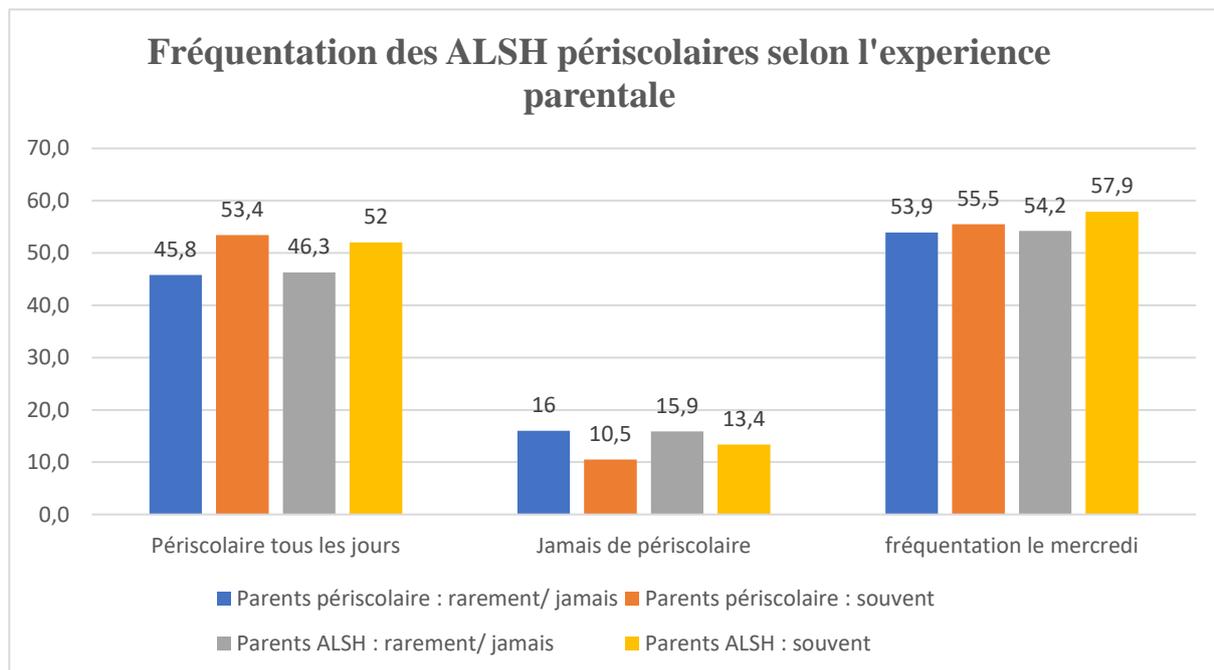
Dernier élément à travers lequel peut s'observer le lien entre milieu social et fréquentation des ALSH, les habitudes de fréquentation des enfants sont en partie corrélées aux pratiques de leurs parents lorsque ceux-ci étaient eux-mêmes enfants. Cette tendance s'observe le plus nettement sur la fréquentation des ALSH périscolaires (**cf graphique n°29**): 53,4% des enfants dont les parents ont eux-mêmes fréquenté un accueil périscolaire (ou garderie) vont tous les jours à l'accueil, contre 45,8% des enfants dont les parents ont rarement ou jamais fréquenté un accueil périscolaire. Le lien est similaire pour les parents qui ont fréquenté eux-mêmes un accueil de loisirs extrascolaire (centre aéré, centre de loisirs) étant enfants. Pour la fréquentation du mercredi, on observe très peu de différence entre les enfants selon l'expérience parentale.

Pour les fréquentations des accueils extrascolaires, nous observons un effet pour les petites vacances : les enfants dont les parents ont eux-mêmes fréquenté un accueil extrascolaire ont un peu plus de chance de fréquenter eux-mêmes un accueil à cette période (7 points d'écart). Pour les grandes vacances, aucun lien n'est observé.

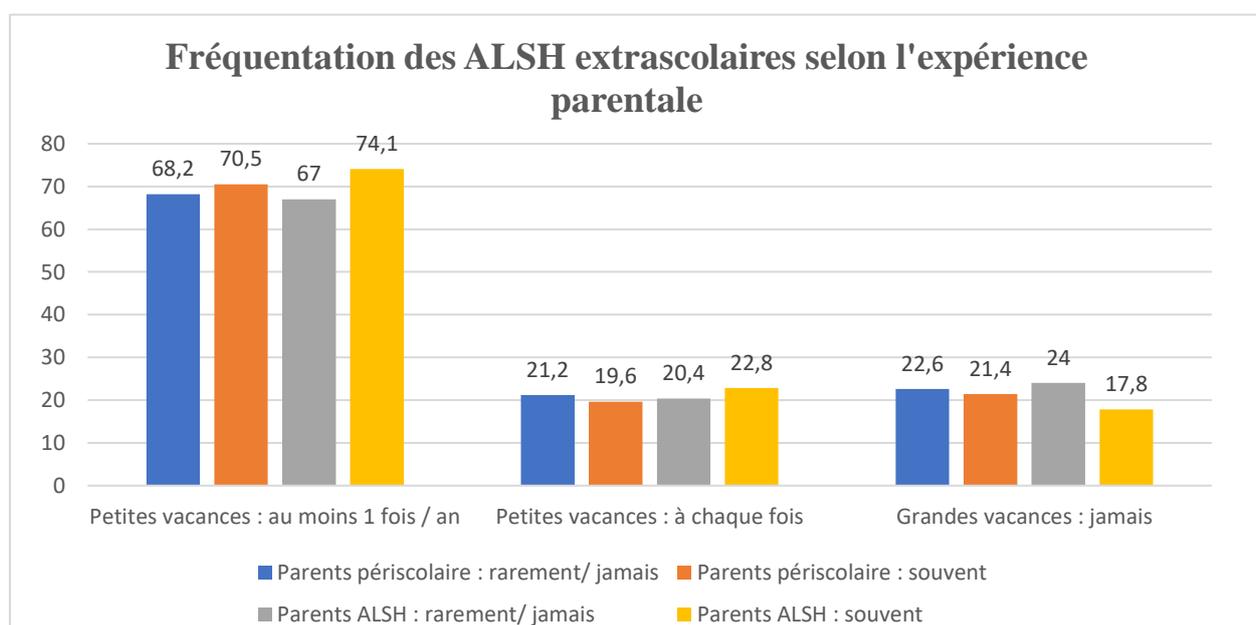
Les écarts peuvent paraître faibles, mais ils sont statistiquement significatifs (les écarts ne sont pas dus au hasard des réponses dans l'échantillon). De plus, les écarts ne sont pas les mêmes selon les milieux sociaux. Ainsi, la reproduction familiale des usages des ALSH périscolaires (hors mercredi) s'observe particulièrement parmi les familles les plus diplômées : 46,8% des enfants dont les parents diplômés n'ont pas fréquenté un accueil périscolaire étant enfants, fréquentent aujourd'hui un accueil tous les jours d'école ; contre 58,6% de ceux dont les parents ont fréquenté un accueil périscolaire étant enfants.

Pour le mercredi, ce lien s'observe plutôt parmi les parents peu diplômés (aucun diplôme, CAP-BEP ou baccalauréat) : 50,9% des enfants fréquentent le mercredi si leurs parents n'ont jamais eu cette habitude, contre 58,8% de ceux dont les parents ont souvent fréquenté un accueil.

Sur l'extrascolaire, c'est parmi les parents diplômés du supérieur qu'on constate les écarts les plus importants dans les habitudes familiales.



Graphique 29 : Fréquentation de l'accueil périscolaire et du mercredi des enfants selon l'expérience de fréquentation d'un ALSH des parents, N= 4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)



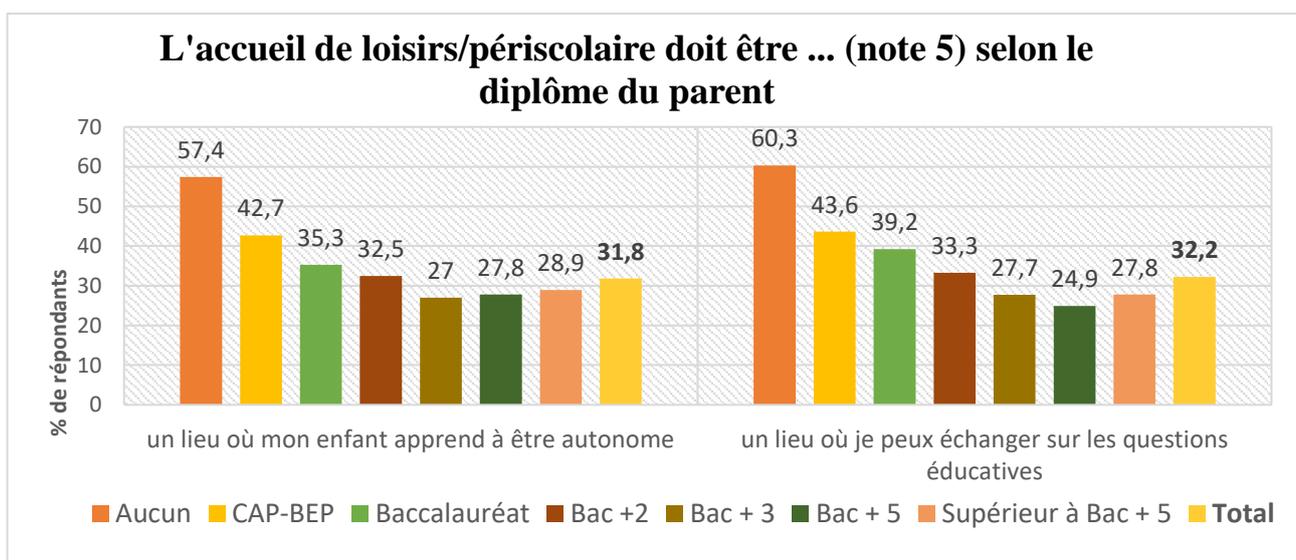
Graphique 30 : Fréquentation de l'accueil extrascolaire des enfants selon l'expérience de fréquentation d'un ALSH des parents, N= 4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

Comme souvent, conditions de vie objectives et représentations s'imbriquent dans l'analyse. En effet, on peut penser que les situations matérielles varient modérément d'une génération à l'autre pour toute une partie de la population, des contraintes similaires orientant vers des

solutions de garde proches. Mais on peut aussi penser que la fréquentation d'un ALSH étant enfant n'est pas sans effet d'une part, sur l'image que pourra en avoir l'individu une fois devenu adulte, ou tout au moins sur la probabilité de l'inclure dans l'éventail des modes de garde envisageables, d'autre part, sur les représentations de la famille dans laquelle il a grandi et dans laquelle l'alternative entre famille et institution a pu être influencée.

#### F. Simple mode de garde ou partenaire éducatif ?

Nous avons vu précédemment que pour la grande majorité des parents, le recours à un accueil de loisirs s'inscrit dans la nécessité de faire garder leurs enfants scolarisés. Dans les questions d'opinion (**cf graphique n°14 page 29**), les parents signifient une importance comparable à la fonction de garde, à la fonction ludique des accueils (« découvrir de nouvelles activités ») et dans une certaine mesure à leur fonction éducative (« apprendre à vivre en collectivité »). Ces trois items remportent l'adhésion de la grande majorité des parents (plus de 80% d'entre eux donnent une note 4 ou 5). On observe quelques variations sociologiques selon le niveau de revenus des familles. Ainsi la fonction « mode de garde » des ALSH est plus souvent indiquée par les parents à mesure qu'augmentent leurs revenus (57% des familles disposant des plus bas revenus donnent la note 5, contre 64,4% des plus hauts revenus). A l'inverse, l'importance donnée à la fonction ludique et éducative des ALSH est plus forte parmi les familles disposant de revenus faibles à moyens (inférieurs à 3000 €).



Graphique 31 : Fonction d'autonomisation et de partenariat éducatif de l'ALSH selon le niveau de diplôme, N= 4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

Cette distinction entre « moyen de garde » et « partenaire éducatif » est plus forte encore sur les deux autres items. L'importance accordée à l'acquisition de l'autonomie décroît avec le niveau de diplôme et de revenus des parents, de même que l'intérêt pour échanger avec les professionnels (**cf graphique n°31**). Ainsi les parents des milieux populaires et petites classes moyennes sont ceux qui ont le plus d'attentes vis-à-vis des ALSH, qui, tout en étant considérés comme des moyens de garde privilégiés, forment également des « partenaires éducatifs ».

Les opinions des enfants (telles que rapportées par leurs parents) se calquent sur celles de leurs parents : ce sont les enfants de milieu modeste qui apprécient le plus les activités proposées par les accueils de loisirs (74,2% d'entre eux « aiment beaucoup », la moyenne se situant à 64,7%) ; être avec les animateurs (69,2% pour une moyenne de 59,1%) ; ou même manger à la cantine (41,9% aiment beaucoup, pour une moyenne de 29,3%). On peut ainsi mettre en miroir les fortes attentes éducatives de ces parents vis-à-vis des accueils de loisirs et les avis positifs de leurs enfants. Ces résultats démontrent non seulement des opinions très favorables envers les accueils de loisirs, mais également la forte légitimité éducative qui leur est associée. Les parents plus dotés en capitaux culturels, scolaires ou économiques n'ont pas les mêmes attentes et démontrent un certain détachement dans leur réponse. La fréquentation des accueils répond davantage à une nécessité de garde liée à des impératifs professionnels.

Les travaux sur les investissements parentaux en matière éducative, notamment par rapport à l'école, montrent très souvent un lien avec le niveau de diplôme, selon le principe que l'on a d'autant plus de chances d'accorder de l'importance à l'éducation de ses enfants et donc à

l'action des structures éducatives qu'ils fréquentent, que son propre parcours, ses centres d'intérêt et sa position professionnelle sont reliées à son diplôme et plus largement à son capital culturel, que l'on est soit familier de ces structures, que cette familiarité et ces ressources culturelles amènent à penser que l'on a la capacité et la légitimité de donner son avis... Or, ce lien semble inversé. Mais pour que cette logique fonctionne, encore faudrait-il que l'ALSH soit reconnu comme structure éducative. Ce que montrent les résultats, c'est que ce n'est le cas que pour les catégories les plus modestes. Cette déclinaison sociale des fonctions de l'ALSH s'explique par la place qui lui est attribuée dans les différents milieux sociaux par rapport aux autres instances éducatives. Dans les milieux aisés, et notamment les plus diplômés, l'ALSH apparaît comme un « simple » moyen de garde parce que les fonctions éducatives sont associées à d'autres : activités sportives et culturelles, sorties ou activités culturelles réalisées en famille ou avec la baby-sitter... Dans les milieux plus modestes, où ces pratiques sont beaucoup plus rares ou inexistantes, la concurrence se joue davantage par rapport à des moyens de garde informels, qui portent à distinguer l'ALSH par son caractère institutionnalisé, et à accorder une certaine forme de crédit à la dimension éducative des discours qui l'entourent.

***Focus : les familles qui ne déclarent aucune fréquentation pour leurs enfants scolarisés en école primaire (293 enfants)***

Il s'agit de familles ayant répondu à l'enquête et dont soit au moins un des enfants fréquente un ALSH ou bien dont l'enfant a fréquenté un ALSH par le passé. Ces enfants sont plus souvent scolarisés en CM1-CM2. Ce sont plus souvent des familles monoparentales (27%), des parents moins diplômés que la moyenne de l'échantillon, disposant de moins de revenus, qui habitent plus souvent à Tours ; ils sont beaucoup plus souvent sans emploi (34%) ; ou bien occupent plus souvent des emplois aux horaires atypiques. Ces parents privilégient la garde parentale et déclarent plus souvent ne plus avoir besoin de moyen de garde. Leurs opinions sur le tarif comme frein à la fréquentation ne sont pas plus tranchées que les autres familles. Leurs avis ainsi que ceux de leurs enfants sur les accueils sont plus mitigés, ils expriment une certaine distance vis-à-vis des accueils. Ainsi, contrairement aux familles de milieux modestes qui fréquentent les ALSH, ces familles s'en tiennent à distance et accordent probablement une moindre légitimité éducative à ces institutions.

Quelques spécificités territoriales peuvent enfin être présentées à titre informatif<sup>53</sup> :

---

<sup>53</sup> A considérer avec précaution à la vue du faible nombre de répondants sur chaque communauté de communes hors métropole. Il est impossible d'établir la représentativité des échantillons de répondants par communauté de communes. Les variations pourraient en partie être dues au hasard.

- Les parents habitants sur les communes du Lochois et de la CCTVV donnent moins d'importance à la fonction de « garde d'enfant » des accueils (-8 points et -10 points que la moyenne sur la proportion de familles ayant donné la note maximale à cette proposition). A l'inverse, les familles des communautés de communes Gâtine et Choisille et du Castelrenaudais y accordent plus d'importance que la moyenne (+ 7 points et + 8 points que la moyenne)
- Les familles de Gâtine et Choisille, du Castelrenaudais et dans une moindre mesure de TEV et de la CCVA, accordent plus d'importance à la découverte d'activités (+ 9 points ; + 15 points ; + 7 points ; + 6 points que la moyenne). Les familles de la CCTVV se distinguent à nouveau en donnant moins d'importance à cet aspect (-14 points).
- Les familles de Gâtine et Choisille, du Castelrenaudais et de la TEV accordent plus d'importance à l'apprentissage des règles de la vie collective (+ 7 points ; + 9 points ; + 6 points que la moyenne). Les familles de la CCTVV y accordent moins d'importance (-12 points).
- Les familles de Gâtines et Choisille accordent beaucoup d'importance à l'apprentissage de l'autonomie (+17 points) ainsi que, dans une moindre mesure, celles du Castelrenaudais et de la TEV (+ 6 points et + 8 points). Les familles de la CCTVV y accordent moins souvent de l'importance (- 8 points).
- Les échanges avec les professionnels des accueils intéressent plus souvent les familles de Gâtine et Choisille (+ 11 points).

### ***Focus sur les familles monoparentales : plus souvent en attente d'un partenaire éducatif***

Dans l'échantillon, 19,1% des répondants vivent seul(e)s avec leur(s) enfant(s). Il s'agit à 90% de femmes. 44% d'entre elles ont un diplôme équivalent ou inférieur au baccalauréat, elles sont donc moins diplômées que la moyenne des parents de l'échantillon. Leurs revenus sont beaucoup moins élevés (1/3 a des revenus inférieurs à 1500 € / mois) et elles vivent majoritairement en appartement. 85% d'entre elles ont un emploi, à temps plein dans les 3/4 des cas. Pour garder leur(s) enfant(s), elles ne comptent pas plus que les autres parents sur leurs propres parents, mais davantage sur d'autres membres de la famille ou des proches. Le tarif des ALSH est plus souvent exprimé comme étant un frein à la fréquentation (+ 12 points).

Dans les pratiques de fréquentation, on peut noter que l'absence d'un conjoint est compensée par une plus grande implication des mères elles-mêmes (elles viennent plus souvent chercher leur enfant à l'ALSH que les mères en couples : + 8 points), et un relai plus important de la part de proches (+ 9 points). Leurs enfants fréquentent de manière un peu plus soutenue les ALSH périscolaires mais moins les ALSH extrascolaires. On peut y avoir là l'effet d'une garde alternée ou des droits d'hébergement chez le parent non-gardien pendant les vacances scolaires.

Les familles monoparentales ont davantage d'attentes éducatives vis-à-vis de l'accueil de loisirs, que ce soit auprès de leurs enfants (apprentissage de l'autonomie et des règles collectives, activités pratiquées) ou pour elles-mêmes (échanges avec les professionnels). Cette différence avec les mères en couple persiste à niveau de diplôme équivalent.

Concernant les adolescents, on retrouve aussi une spécificité dans le rapport aux accueils, en fonction du niveau social. En effet, les parents non diplômés ou disposant d'un niveau CAP-BEP sont sensiblement moins enclins à considérer les accueils ados comme des moyens de garde pour leurs jeunes adolescents : seuls 1/3 d'entre eux citent cette modalité comme raison de la fréquentation, contre la moitié des autres parents diplômés à minima du baccalauréat. Inversement, les parents peu diplômés (baccalauréat ou moins) sont plus nombreux à citer la participation à des projets éducatifs comme raison de la fréquentation : 87% d'entre eux indiquent cette raison, contre 73% des parents diplômés de niveau bac + 2 ou 3 et 59% des parents diplômés de niveau bac + 5 et plus. On retrouve ainsi dans les accueils ado' un prolongement des rapports aux institutions qui prévaut dans les ALSH primaires et qui sont différenciés selon le milieu d'appartenance.

### III. Les usages sociaux des ALSH

#### A. Principes et objectifs de l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM)

Pour rendre compte des principes qui organisent la diversité des usages des ALSH, on a eu recours à une Analyse de Correspondances Multiples (ACM). Cette technique d'analyse statistique permet de calculer et de mettre visuellement en évidence, par l'intermédiaire d'un graphique, les liaisons plus ou moins fortes entre différentes variables (dites « variables actives »). On peut ainsi faire émerger les corrélations, établir des ensembles de pratiques et de représentations relativement cohérents, ainsi que les principes d'organisation qui les rapprochent ou les opposent. En d'autres termes, il s'agit par l'analyse statistique de montrer « ce qui va ensemble » et, un peu à la manière des représentations mentales de l'univers, observer des « amas » ou des « galaxies » (des pôles) de comportements qui « s'attirent » d'autant plus qu'ils sont proches les uns des autres.

Dans le cas présent, l'ACM vise à répondre à trois objectifs :

Premièrement, il s'agit d'étudier la fréquentation, c'est-à-dire les liaisons entre les différents types d'accueil (périscolaire, mercredi, vacances petites et grandes) et son intensité. Les résultats déjà présentés laissent penser qu'une fréquentation dense se caractérise par une intensité forte dans une diversité de types d'accueil.

Deuxièmement, elle vise à faire apparaître les liens entre ces modes de fréquentation et un certain nombre de propriétés des familles. On pense notamment à l'âge de l'enfant, le statut professionnel de la mère, la composition de la famille, les conditions de vie, dont on a pu montrer précédemment qu'elles avaient un effet sur la fréquentation.

Troisièmement, elle permet d'établir les articulations avec les représentations de l'ALSH, notamment certaines opinions, ou plus largement des indices qui permettent de situer les parents par rapport à ce que l'on appellera des fonctions assurées par l'ALSH, à savoir la garde et l'éducation des enfants.

Enfin, de façon plus transversale, il est possible de resituer ces corrélations dans des logiques sociales plus larges. En projetant des variables (dites « variables supplémentaires » ou « illustratives ») de positions sociales, comme le revenu ou le niveau de diplôme, il est possible de relier cette analyse de la fréquentation des ALSH à la sociologie des rapports sociaux, de l'enfance, de la famille et de la parentalité.

## B. Construction de l'ACM, aspects méthodologiques

La base de données utilisée est la base « enfants » comprenant 4119 individus fréquentant un ALSH et scolarisés de la petite section de maternelle au CM2. Elle ne comprend donc pas les enfants qui ne fréquentent pas un ALSH bien qu'appartenant à une famille dans laquelle se trouve un enfant dont c'est le cas, ni les enfants plus âgés (ado') dont on a pu montrer qu'ils abordent les accueils à travers des logiques spécifiques.

Pour construire l'ACM, on sélectionne les variables dites « actives » ainsi que les modalités qui permettent d'appréhender les phénomènes étudiés tout en se gardant de choisir celles qui seraient a priori redondantes (par exemple, l'âge et la classe), ce qui aurait pour effet de construire artificiellement les corrélations. Ici, on a sélectionné 16 variables et 40 modalités caractérisant les différents aspects de l'objet étudié :

Caractéristiques familiales (3 variables, 8 modalités)

- Temps de travail (Temps plein / Temps partiel)
- Nombre d'enfants (1 / 2 / 3 et plus)
- Zone de résidence (Tours / Métropole (hors Tours) / CC hors métropole)

Caractéristique de l'enfant (1 variable / 3 modalités)

- Classe (regroupée) fréquentée par l'enfant (Maternelle / CP, CE1, CE2 / CM1, CM2)

Pratiques éducatives antérieures (4 variables / 7 modalités)

- Bébé gardé en Crèche (Oui)
- Bébé gardé par une Assistante maternelle (Oui)
- Bébé gardé par vous ou le·la conjoint·e (Oui)
- Le parent a fréquenté l'accueil périscolaire étant enfant (Jamais ou presque / Oui, rarement / Oui, de temps en temps / Oui, souvent)

Style éducatif (3 variables / 4 modalités)

- L'enfant est inscrit à une activité sportive ou culturelle (Oui / Non)
- Mode de garde utilisé : grands-parents (Oui)
- Mode de garde utilisé : Autre famille (Oui)

Opinions sur l'ALSH (2 variables / 6 modalités)

- Avis « D'après ce qu'il vous en dit, votre/vos enfant/s aime/nt être avec les animateurs/animatrices » (Ils-elles aiment beaucoup / Ils-elles aiment un peu ou pas du tout)
- Avis « L'ALSH est un lieu où je peux échanger sur les questions éducatives » (1 et 2 / 3 / 4 / 5)

Fréquentation (3 variables / 12 modalités)

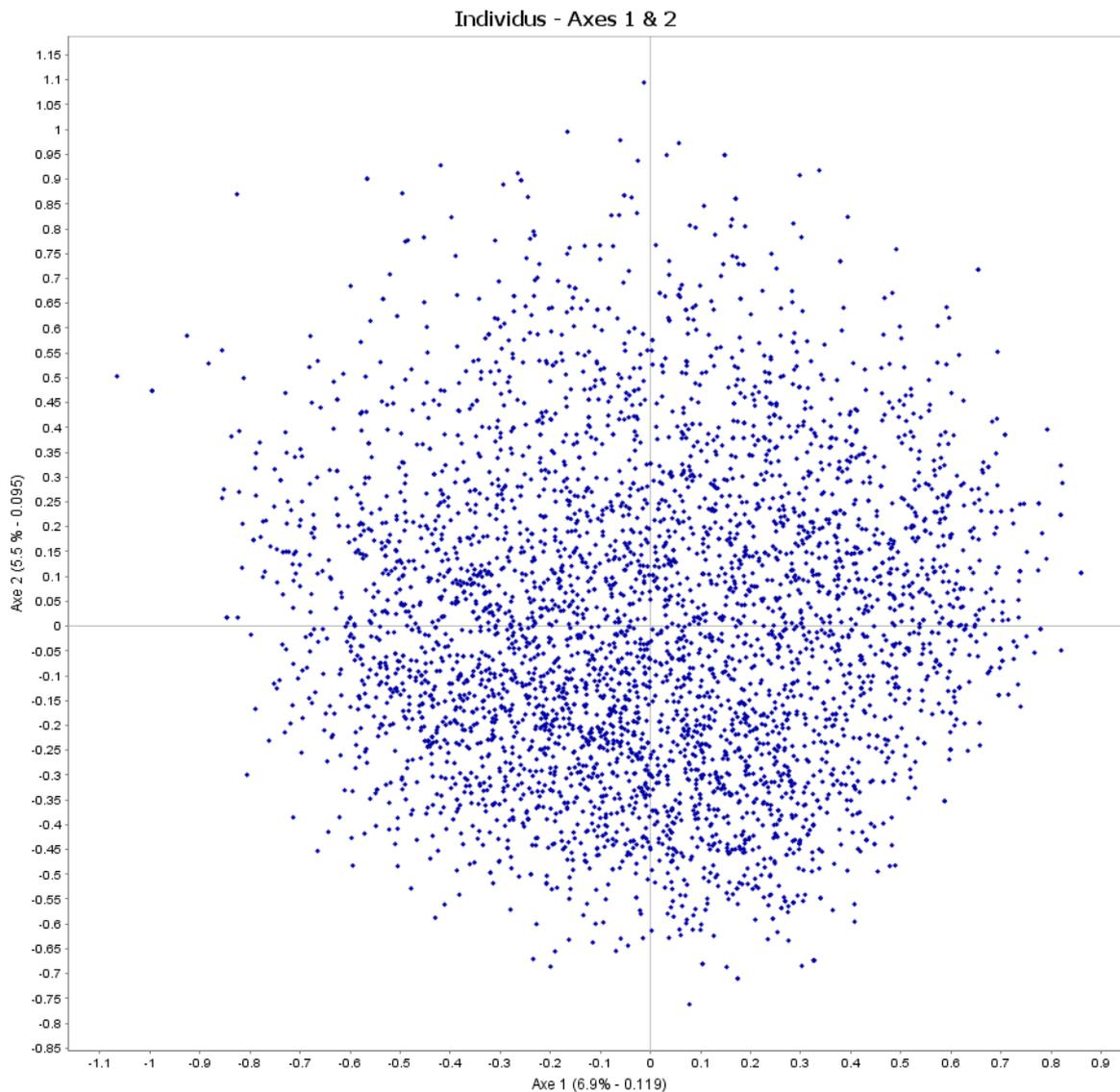
- Fréquentation d'un accueil périscolaire, hors mercredi (Jamais ou presque / 1 jour par semaine / 2 jours par semaine / 3 jours par semaine / 4 jours par semaine)
- Fréquentation d'un accueil le mercredi (Oui / Non)
- Fréquentation pendant les petites vacances (Non (« 0 ») / Une période (« 1 ») / Deux périodes (« 2 ») / Trois périodes (« 3 ») / Quatre périodes (« 4 »))

### C. Les principes structurants : l'âge et les usages

En mesurant les corrélations (« les liens ») entre ces différentes modalités des variables sélectionnées, l'ACM fait ressortir une série de regroupements et d'oppositions, que l'on appelle des « axes » et dont l'importance décroît : le premier axe regroupe les oppositions les plus fortes, le second axe celles qui sont un peu moins fortes, etc.

En croisant les deux premiers axes, on obtient un espace à deux dimensions qui est le plus explicatif des oppositions entre les modalités des variables actives sélectionnées. Sur le plan statistique, ici, le premier axe (« Axe 1 ») explique 6,9% de la variance (Taux modifié de Benzécri : 35,6%) et le second (« Axe 2 ») explique 4,7% de la variance (Taux modifié de Benzécri : 16,2%), ce qui est satisfaisant.

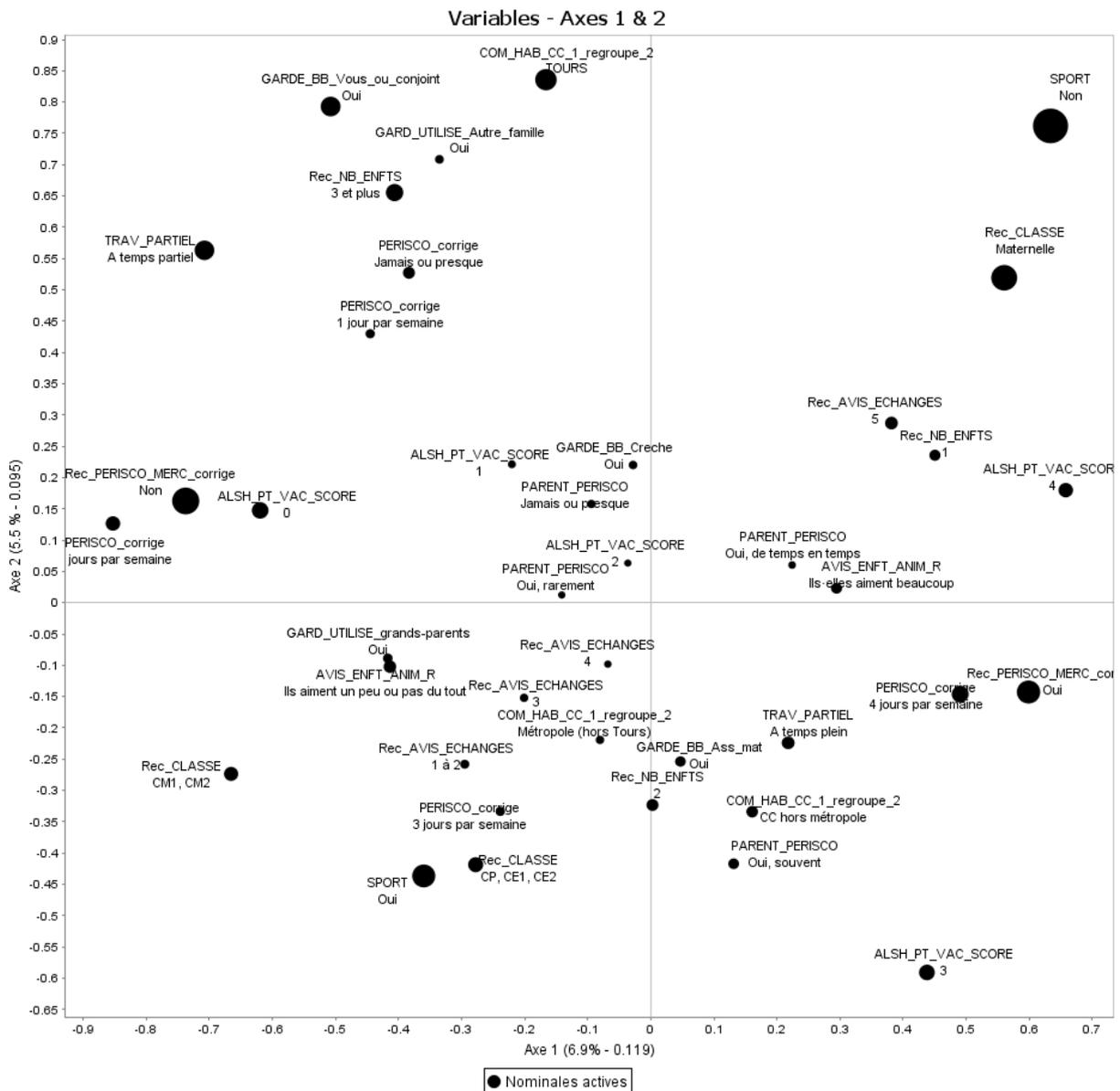
Dans cet espace (que l'on nomme le « premier plan factoriel de l'ACM »), dans lequel l'axe 1 est en abscisse et l'axe 2 en ordonnée, on peut commencer par projeter l'ensemble de 4119 individus.



Graphique 32 : Nuage des individus dans le premier plan factoriel de l'ACM, N=4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

On observe une répartition homogène des individus, ce qui constitue l'indice d'une polarisation suffisamment équilibrée des axes : si l'on observait des « amas » ou des « zones vides », cela indiquerait que l'un des axes/pôles domine et empêcherait une analyse pertinente des oppositions.

Après cette vérification, on peut faire apparaître les modalités des variables actives.



Graphique 33 : Premier plan factoriel de l'ACM, variables actives, N=4119, (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

Ces modalités sont donc celles qui ont permis de construire les axes, et donc l'espace. Les deux principes de lecture du graphique sont assez intuitifs. (1) Plus les modalités sont proches les unes des autres, plus elles « vont ensemble », ce qui signifie que la probabilité de les trouver chez des individus (qui se trouvent d'ailleurs à ce point de l'espace) est forte. (2) Plus une modalité se trouve près de l'extrémité d'un axe et plus le point qui les représente est gros, plus cette modalité est influente de ce côté de l'axe. Autrement dit, plus une modalité se trouve tout en haut ou tout en bas / tout à gauche ou tout à droite du graphique, plus sa position est liée à l'axe vertical / horizontal et donc contribue à le définir.

On peut donc maintenant s'intéresser aux deux axes pour appréhender la nature des oppositions qu'ils matérialisent.

L'axe 1 (abscisse) est structuré par la corrélation entre fréquentation, âge, le fait d'être inscrit à une activité sportive ou culturelle et l'opinion sur l'ALSH.

Côté négatif (à gauche)

Code variable	Libellé en clair	Libellé de la modalité	Poids	Coordonnée	Contribution
Rec_PERISCO_MERC_corrige	Mercredi	Non	1829,000	-0,738	12,6
ALSH_PT_VAC_SCORE	Nombre période petites vacances	0	1223,000	-0,620	6,0
TRAV_PARTIEL	Temps de travail	A temps partiel	800,000	-0,708	5,1
PERISCO_corrige	Périscolaire	2 jours par semaine	514,000	-0,853	4,8
SPORT	Activité sportive ou culturelle	Oui	2613,000	-0,360	4,3
Rec_CLASSE	Classe	CM1, CM2	714,000	-0,666	4,0
AVIS_ENFT_ANIM_R	Avis aime anim'	Ils aiment un peu ou pas du tout	1595,000	-0,414	3,5

Côté positif (à droite)

Code variable	Libellé en clair	Libellé de la modalité	Poids	Coordonnée	Contribution
Rec_PERISCO_MERC_corrige	Mercredi	Oui	2237,000	0,599	10,2
SPORT	Activité sportive ou culturelle	Non	1490,000	0,634	7,6

Rec_CLASSE	Classe	Maternelle	1680,000	0,560	6,7
PERISCO_corrige	Périscolaire	4 jours par semaine	1959,000	0,491	6,0
ALSH_PT_VAC_SCORE	Nombre période petites vacances	4	824,000	0,658	4,5
AVIS_ENFT_ANIM_R	Avis aime anim'	Ils·elles aiment beaucoup	2289,000	0,295	2,5

Tableaux 4 et 5 : Liste des contributions à l'axe 1 (contribution moyenne 2,5%), (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

On observe sur ce premier axe une opposition entre, d'une part, du côté gauche, une fréquentation faible se limitant au périscolaire (Mercredi = Non ; Nombre périodes petites vacances = 0, Périscolaire = 2 jours par semaine), des enfants âgés (Classe = CM1-CM2) qui font d'autres activités encadrées (Activité sportive ou culturelle = Oui), ont des avis réservés sur l'ALSH (Avis aime anim' = Ils aiment un peu ou pas du tout) et par ailleurs une certaine disponibilité maternelle (Temps de travail = A temps partiel), et d'autre part, du côté droit, une fréquentation forte sur différents modes d'accueil (Mercredi = Oui ; Périscolaire = 4 jours par semaine ; Nombre de période petites vacances = 4), des enfants jeunes (Classe = Maternelle) qui ne font pas d'autres activités encadrées (Activité sportive ou culturelle = Non) et ont des avis plutôt favorables sur l'ALSH (Avis aime anim' = Ils·elles aiment beaucoup).

L'axe oppose donc une fréquentation intensive propre à des enfants (très) jeunes pour lesquels le fait de faire du sport ou une activité culturelle de manière encadrée reste encore rare à des enfants se trouvant, si l'on peut dire, à l'autre bout de l'ordre des âges et qui, quant à eux, ont d'autres activités encadrées. On retrouve là, mais de façon très structurante, le principe d'érosion de la fréquentation avec l'avancée en âge que nous avons constaté plus haut. On voit qu'il est lié à la dégradation des avis à propos des ALSH. Sans doute serait-il vain de chercher un rapport de causalité entre intensité de la pratique et avis. On peut en effet tout autant dire que la cohérence impose des avis d'autant plus positifs que la fréquentation est élevée, ou que la dégradation des opinions va de paire, voire entraîne, la baisse de la fréquentation à mesure que l'âge augmente et que la concurrence d'autres activités encadrées se renforce. Mais l'ACM met bien en évidence un lien entre ces différents phénomènes.

L'ALSH accompagne ici les conceptions du loisir qui se déclinent à mesure que l'enfant grandit : les premières années de l'enfance, perçues comme le temps des premiers

apprentissages, les plus fondamentaux car conditionnant la réussite des « étapes » suivantes<sup>54</sup>, porte à voir les temps de loisirs comme des opportunités d'actions éducatives plus ou moins explicites. En grandissant, dans la première moitié de l'élémentaire, l'appétence pour le jeu semble transcender la dimension éducative : il s'agit que les enfants ne s'ennuient pas, de satisfaire une « curiosité » qui déjà peut s'émousser à mesure que des goûts commencent à s'affirmer. Il faut surtout parvenir à les occuper, et l'ALSH dispose alors de deux atouts importants : il fournit des espaces où se vit la sociabilité enfantine<sup>55</sup> et il propose des activités (dont on pourra admettre que, si elles ne sont pas toutes « éducatives », sont au moins envisagées pour plaire aux enfants). Enfin, la fin de l'élémentaire marque l'entrée dans le début des processus d'autonomisation par rapport au monde des adultes. Les déplacements (notamment entre l'école et le domicile) commencent à s'effectuer sans la surveillance d'adulte (mais très souvent en groupe)<sup>56</sup>, la culture enfantine devient moins accessible, plus spécifique, et la reconnaissance d'une certaine capacité de jugement tend à faire reconnaître les goûts et dégoûts des enfants. L'ALSH perd alors progressivement à la fois sa fonction de surveillance et, au moins en partie, sa capacité à satisfaire les envies des enfants qui sont déjà presque des adolescents.

L'axe 2 (ordonnée) est structuré par les conceptions éducatives des familles

Côté positif (en haut)

Code variable	Libellé en clair	Libellé de la modalité	Poids	Coordonnée	Contribution
SPORT	Activité sportive ou culturelle	Non	1490,000	0,762	13,8
COM_HAB_CC_1_ regroupe_2	Zone d'habitation	TOURS	1029,000	0,836	11,5

<sup>54</sup> BOLTANSKI Luc, *Prime éducation et morale de classes*, Paris, École pratique des hautes études, 1969.

<sup>55</sup> DELALANDE Julie, « La cour d'école : un lieu commun remarquable », *Recherches familiales*, 2, 2005, pp. 25-36

<sup>56</sup> DEVAUX Julian, « Les trois âges de socialisation des adolescents ruraux. Une analyse à partir des mobilités quotidiennes », *Agora Débats/Jeunesses*, 68, 2014, pp. 25-39.

GARDE_BB_Vous_ou_conjoint	Bébé gardé par vous ou le·la conjoint·e	Oui	751,000	0,793	7,5
Rec_CLASSE	Classe	Maternelle	1680,000	0,519	7,2
Rec_NB_ENFTS	Nombre d'enfants	3 et plus	903,000	0,655	6,2
TRAV_PARTIEL	Temps de travail	A temps partiel	800,000	0,563	4,0
PERISCO_corrige	Périscolaire	Jamais ou presque	606,000	0,527	2,7

Côté négatif (en bas)

Libellé de la variable	Libellé en clair	Libellé de la modalité	Poids	Coordonnée	Contribution
SPORT	Activité sportive ou culturelle	Oui	2613,000	-0,437	8,0
ALSH_PT_VAC_SCORE	Nombre périodes petites vacances	3	830,000	-0,591	4,6
Rec_CLASSE	Classe	CP, CE1, CE2	1651,000	-0,419	4,6
Rec_NB_ENFTS	Nombre d'enfant	2	2415,000	-0,323	4,0
COM_HAB_CC_1_regroupe_2	Zone d'habitation	CC hors métropole	1736,000	-0,334	3,1
PARENT_PERISCO	Parent périscolaire	Oui, souvent	989,000	-0,417	2,7
GARDE_BB_Ass_mat	Bébé gardé par assistante maternelle	Oui	2655,000	-0,254	2,7

Tableaux 8 et 9 : Liste des contributions à l'axe 2 (contribution moyenne 2,5%), (Source : Enquête AnimAdo, 2023)

On observe, sur ce deuxième axe, une opposition entre, d'une part, du côté positif, dans la partie supérieure, des familles relativement nombreuses (Nombre d'enfants = 3 et plus) vivant en milieu urbain (Zone d'habitation = Tours) avec des mères travaillant à temps partiel (Temps de travail = temps partiel), qui privilégient les moyens de garde informelle (Périscolaire = Jamais ou presque ; Bébé gardé par vous ou le·la conjoint·e = Oui ; Activité sportive et culturelle = Non) pour des enfants jeunes (Classe = Maternelle) et d'autre part, du côté négatif, dans la partie inférieure, des familles de deux enfants (Nombre d'enfants = 2) d'âge intermédiaire

(Classe = CP, CE1,CE2), vivant en milieu rural (Zone d'habitation = hors métropole), qui privilégient des moyens de garde formels diversifiés (Activités sportive et culturelle = Oui ; Nombre périodes petites vacances = 3 ; Bébé gardé par assistante maternelle = Oui) que les parents ont eux-mêmes pu expérimenter (Parent périscolaire = Oui, souvent).

L'opposition mise en évidence par ce second axe renvoie aux conceptions et pratiques éducatives : d'un côté (en haut), c'est l'importance centrale de la famille dans les pratiques éducatives (et la distance aux institutions) qui peut être vue comme dénominateur commun : nombre relativement élevé d'enfants, travail à temps partiel qui permet, qu'il soit choisi ou subi, de libérer objectivement du temps qui peut être consacré à la famille, et bien sûr choix des modes de garde informels à travers lesquels peut s'exprimer une certaine méfiance face aux « conseils » diffusés par les institutions qui prennent ordinairement en charge l'enfance.

De l'autre côté de l'axe, tout semble à l'inverse désigner une certaine confiance dans les institutions de l'enfance. Ces parents, qui ont eux-mêmes fréquenté l'accueil périscolaire étant enfants, diversifient les modes de garde formels : assistante maternelle pendant la petite enfance, ALSH pendant les petites vacances et activités sportives et culturelles. En forçant le trait, on pourrait voir dans le fait d'avoir deux enfants cette forme de conformation aux prescriptions démographiques et aux normes de contrôle de la fécondité<sup>57</sup>.

---

<sup>57</sup> GEAY Bertrand, HUMEAU Pierig, « Devenir parents. Les appropriations différenciées de l'impératif de procréation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 214, 216, pp. 4-29.



Comme on peut le constater, l'essentiel de ces variables se répartit verticalement et très peu selon l'axe horizontal. Cela signifie que l'opposition mise en évidence par l'axe 2 à partir des variables actives renvoie à des différenciations d'ordre social : de haut en bas, on remonte la hiérarchie sociale. Cet élément permet d'aller plus loin dans l'interprétation, en mobilisant les acquis de la sociologie de l'enfance.

On sait par exemple que l'opposition entre famille et institution ne s'observe pas que sur la question des modes de garde et se décline en fonction des milieux sociaux. Pour le dire de façon schématique, les milieux modestes ont tendance à se tenir à distance des instances de diffusion des normes dominantes alors que les milieux plus aisés y adhèrent et y participent. On peut penser par exemple aux sources de conseils auxquels on accorde de l'importance pendant la petite enfance ou même pendant la grossesse (sa mère ou sa sage-femme<sup>58</sup>), à l'appropriation (ou non) des pratiques diffusées par les institutions (comme l'allaitement au sein<sup>59</sup>), à la gestion de la santé, aux rapports à l'école<sup>60</sup>... Et cette opposition se retrouve également à propos des temps de loisir des enfants : du côté des milieux modestes le temps en dehors de la famille et de l'école apparaît comme un « temps libre », ou mieux, « libéré », dont peuvent disposer les enfants pour se défouler, se reposer, à l'opposé du temps scolaire. Ce temps, qui consiste donc à « fiche la paix » aux enfants, ne concerne donc pas les adultes. Ils n'ont dès lors pas à le prendre en charge<sup>61</sup>. A l'opposé, plus on monte dans la hiérarchie des positions sociales et plus le loisir des enfants devient l'objet d'investissements parentaux à des fins éducatives, en complément de l'école. Le temps « libre » devient un temps à occuper, pour « l'épanouissement » des enfants. Il peut être pris en charge par les parents eux-mêmes, selon leurs propres ressources<sup>62</sup> ou confié à d'autres adultes dont on reconnaît la compétence<sup>63</sup>.

On comprend donc que ces conceptions éducatives entraînent des perceptions différentes des usages et des fonctions de l'ALSH. Au premier pôle (en haut), du côté des milieux modestes, l'ALSH occupe une place ambiguë : si des modes de garde non formels peuvent prendre en

---

<sup>58</sup> CAMUS Jérôme, ORIA Nathalie, « Apprendre à être parent à la maternité : transmission et concurrence des savoirs », 1786, 2011, pp. 73-82.

<sup>59</sup> GOJARD Séverine, *Le métier de mère*, Paris, La dispute, 2010.

<sup>60</sup> THIN Daniel, MILLET Mathias, *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale*, Paris, PUF, 2012.

<sup>61</sup> LAREAU Annette, *Unequal Childhoods : Class, Race and Family Life*, Berkley, Los Angeles, University of California Press, 2003.

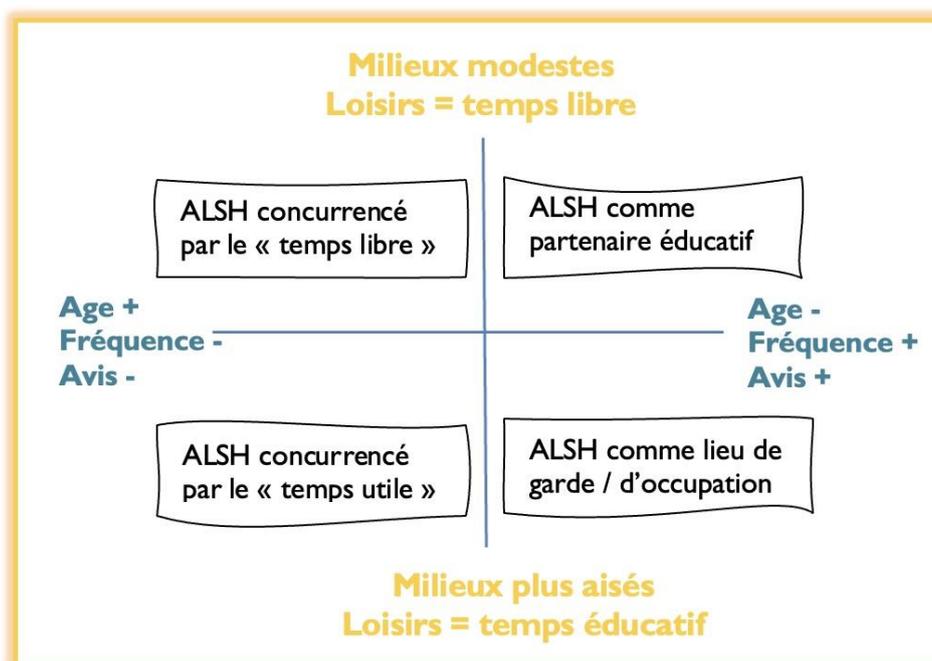
<sup>62</sup> BERRY Vincent, « « Une Bonne Paye, les enfants ? » La place du jeu de société dans les stratégies éducatives des familles », in S. Octobre et R. Sirota, *Inégalités culturelles : retour en enfance*, Paris, Ministère de la culture, 2021, pp. 257-276.

<sup>63</sup> LAILLIER Joël, VANHEE Olivier, MENNESSON Christine et ZOLELIO Emmanuelle, « Sous les loisirs, la classe », in B. Lahire, *Enfances de classe, de l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Seuil, 2019, pp. 1095-1116.

charge la surveillance des enfants, il suppose l'inscription dans des réseaux de solidarités et la présence de la famille élargie. De même la fonction éducative peut être ignorée ou non perçue car supplantée par l'importance des « traditions familiales », ou être investie parce que l'ALSH incarne la forme la plus institutionnalisée des modes de prise en charge envisageables. A l'opposée, du côté des milieux plus aisés, l'ALSH apporte sa contribution à la surveillance (validée institutionnellement) des enfants. Pour autant, perçu comme un élément de cette prise en charge institutionnelle, il subit la concurrence d'autres instances dont la teneur éducative paraît plus attestée.

#### D. L'espace des usages de l'ALSH

A partir des principes de structurations mis en évidence par l'ACM, il est possible, en les combinant, d'approfondir l'analyse de la distribution des individus. Le croisement des deux axes permet de déterminer quatre secteurs dans lesquels agissent de façon conjuguée les différents pôles. Si on nomme, de façon très synthétique pour les besoins de la présentation, les pôles de l'axe 1 « fréquentation intensive » (à droite) et « fréquentation occasionnelle » (à gauche) et ceux de l'axe 2 « milieux populaires » (en haut) et « milieux aisés », on peut caractériser les quatre secteurs : « fréquentation intensive / populaire » (en haut à droite), « fréquentation intensive / aisé » (en bas à droite), « fréquentation occasionnelle / aisé » (en bas à gauche) et « fréquentation occasionnelle / populaire » (en haut à gauche).



« Fréquentation intensive / populaire » (en haut à droite) : dans ce secteur, on trouve des taux de fréquentations élevés surtout pendant les petites vacances, des enfants jeunes, qui n'ont pas d'activités sportives ou culturelles et surtout, plus qu'ailleurs, des avis positifs à propos de l'ALSH, notamment sur les aspects éducatifs. Socialement, on trouve plutôt des femmes faiblement diplômées (baccalauréat ou inférieur), des revenus modestes (mais pas les plus faibles). C'est aussi ici qu'apparaissent plutôt les familles monoparentales. On trouve donc ici des familles de milieux populaires, mais sans doute parmi les fractions relativement stabilisées, souvent jeunes (1 enfant d'âge maternel). Aux prises avec les premières expériences parentales tout en faisant face aux contraintes liées aux conditions de vie, elles voient dans l'ALSH à la fois un mode de garde indispensable (surtout pendant les petites vacances), suffisamment inscrit dans les réseaux d'interconnaissance qui rappellent la famille (les enfants « aiment beaucoup » les animateurs) et porteur d'une compétence éducative. De ce point de vue, ces familles se trouvent dans une position intermédiaire dans la tension entre famille et institution de l'enfance, mais qui finalement semble correspondre à ce que leur offre l'ALSH.

« Fréquentation intensive / aisé » : en passant dans la partie inférieure droite de l'espace, l'intensité de la fréquentation reste très élevée et elle se déploie sur différents modes d'accueil (périscolaire 4 jours par semaine, mercredi, trois périodes de petites vacances, et fréquentation pendant les grandes vacances). Les familles appartiennent ici aux catégories de revenus et de diplômes intermédiaires, avec des contraintes professionnelles importantes (travail à temps plein). L'ALSH constitue alors avant tout une solution de garde qui correspond à leur besoin, d'autant plus qu'il peut occuper une place hégémonique pour les familles qui habitent à la campagne. Et si cette fréquentation s'inscrit dans une certaine habitude parentale puisqu'ils ont, plus qu'ailleurs, fréquenté l'accueil périscolaire eux-mêmes lorsqu'ils étaient enfants, leurs avis sur la fonction éducative de l'ALSH ne sont pas particulièrement marqués.

« Fréquentation occasionnelle / aisé » : Du côté gauche du graphique, les fréquentations diminuent à mesure que l'âge des enfants augmente. Mais dans le quart inférieur, cela s'accompagne d'avis parmi les moins favorables et ce d'autant plus que d'autres activités encadrées (sportives, culturelles) font concurrence. Les familles ici appartiennent aux catégories moyennes voire aisées, résident plus fréquemment dans le péri-urbain, et si elles

recourent encore à l'accueil périscolaire en semaine, des alternatives semblent avoir émergé, d'autant plus que les enfants sont plus âgés. En somme, la baisse de la fréquentation s'explique ici non seulement parce que des alternatives perçues comme plus « intéressantes » (du point de vue des parents qui investissent fortement le temps de loisirs mais aussi des enfants dont on écoute l'opinion) tendent à réduire la fonction de l'ALSH à la surveillance, mais aussi parce que le besoin de garde s'érode avec l'âge des enfants et l'accès progressif à l'autonomisation.

« Fréquentation occasionnelle / populaire » : Dans le quart supérieur gauche, là-aussi la fréquentation se réduit avec l'âge des enfants, mais pour des raisons très différentes. En effet, on trouve ici un mode de fréquentation très occasionnel, et plutôt périscolaire. Ces familles, plus souvent nombreuses, habitent Tours et appartiennent aux catégories les plus populaires parmi celles dont les enfants fréquentent un accueil (ce qui exclut très probablement, en raison de l'activité de la mère, même à temps partiel comme ici, tout une partie des catégories sociales les plus précaires). L'ALSH est alors concurrencé dans sa fonction de garde par des solutions mobilisant la famille ou les réseaux de solidarité à base locale (la mère, mais aussi la famille élargie, voire des amis). Le temps libre des enfants est ici un temps de surveillance (rares activités sportives ou culturelles) que l'ALSH peut réaliser de façon occasionnelle et très loin des enjeux éducatifs.

## Conclusion – Synthèse des résultats

- La fréquentation des ALSH concerne avant tout les parents actifs. Plus de 9 parents du 10 sont en emploi dans notre échantillon. Les familles les plus précaires sont sous représentées.
- Les taux de fréquentation diminuent avec l'âge de l'enfant : les maternelles fréquentent plus souvent tous les types d'ALSH, reflétant le processus d'autonomisation des enfants à l'œuvre, ainsi que la « concurrence » des activités extrascolaires le mercredi.
- Les opinions des enfants et des parents se nuancent au fur et à mesure de l'avancée en âge, indiquant une prise de distance avec les ALSH.
- Il n'y a pas d'effet du genre sur les fréquentations des ALSH, jusqu'en CM1/CM2 où les filles amorcent un décrochage le mercredi. Ce décrochage s'observe par la suite sur la fréquentation des accueils ados où elles représentent seulement 40% du public.
- Les enfants hors métropole tourangelle fréquentent de manière plus régulière et « intense » les ALSH. Ceux de Tours fréquentent moins souvent un ALSH, surtout sur l'extrascolaire.
- Les logiques de fréquentation s'inversent après l'entrée au collège : les ados fréquentent les ALSH pour les activités avant tout. La fonction « moyen de garde » arrive en dernier des motifs donnés et est plus souvent citée par les familles les plus diplômées.
- La famille et le collège sont les principaux prescripteurs de la fréquentation d'un accueil ado pour les plus jeunes ; pour les plus âgés, le rôle de la famille est moindre.
- Les jeunes cumulent des pratiques de loisirs et un rapport spécifique au temps libre : il y a corrélation entre la fréquentation d'un accueil ado, la fréquentation antérieure d'un accueil de loisirs, la pratique d'activités extrascolaires et le départ en séjours de vacances.
- 55% des familles évoquent le tarif des ALSH comme un frein à la fréquentation. L'insatisfaction augmente lorsque les revenus diminuent. Pour autant, l'effet du tarif n'explique pas les pratiques différenciées de fréquentation.
- Les différences d'opinion sur les tarifs selon le niveau de revenus sont moindres dans les communautés de communes hors métropole.
- Le rapport aux ALSH s'inscrit dans un rapport plus large aux institutions : les familles ayant opté pour un moyen d'accueil formel pour leurs enfants de moins de 3 ans sont sur-représentées dans notre échantillon et parmi celles qui fréquentent le plus les ALSH. Nous constatons une continuité dans le rapport aux moyens d'accueil collectifs.
- La garde grand-parentale entre partiellement en « concurrence » avec la fréquentation des ALSH, sauf pour les vacances d'été.
- Les familles de milieux populaires / petites classes moyennes, accordent davantage d'importance au rôle éducatif des ALSH, aussi bien pour les enfants que pour les adolescents. Ils démontrent une proximité plus importante avec ces institutions et leurs enfants aussi.
- Les parents disposant de revenus ou de diplômes élevés ont tendance à limiter leur intérêt pour les ALSH à la seule fonction de garde.
- Les familles monoparentales et les parents d'enfants en situation de handicap ont davantage d'attentes éducatives vis-à-vis des ALSH.

## Bibliographie

- ANANIAN Sevane et BAUER Denise, « Le temps périscolaire », *Etudes et résultats*, DREES, n°611, novembre 2007
- BLANPAIN Nathalie, « Scolarisation et modes de garde des enfants âgés de 2 à 6 ans », *Etudes et Résultats*, DREES, n°497, juin 2006
- BERRY Vincent, « « Une Bonne Paye, les enfants ? » La place du jeu de société dans les stratégies éducatives des familles », in S. Octobre et R. Sirota, *Inégalités culturelles : retour en enfance*, Paris, Ministère de la culture, 2021, pp. 257-276.
- BOLTANSKI Luc, *Prime éducation et morale de classes*, Paris, École pratique des hautes études, 1969.
- CHAVAREL Claire, « Avant et après l'école, qui prend en charge les jeunes enfants scolarisés ? », *Etudes et Résultats*, DREES, n°959, avril 2016
- CAENEN Yann et Pauline VIROT, « La part des enfants de moins de 3 ans confiés principalement à une assistante maternelle ou une crèche a presque doublé entre 2002 et 2021 », *Etudes et résultats*, DREES, n°1257, février 2023 ;
- CAMUS Jérôme, ORIA Nathalie, « Apprendre à être parent à la maternité : transmission et concurrence des savoirs », 1786, 2011, pp. 73-82
- CAMUS Jérôme, ORIA Nathalie, « Des pratiques parentales normées ? Styles éducatifs et rapport aux institutions dans l'enquête Elfe. Premiers résultats. », in S. Octobre et Sirota (dir.), *Inégalités culturelles : retour en enfance*, Paris, Ministère de la culture, 2021
- COLLARD Alexis, DIEL Olivier, « Des femmes moins fréquemment en emploi à partir du troisième enfant », *Insee Analyses Centre-Val de Loire*, 83, mars 2022, en ligne.
- COURT Martine, *Sociologie des enfants*, Paris, La découverte, 2017
- CREPIN Arnaud et Cécile ENSELLEM, « Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires » 2021, *L'essentiel*, CNAF, n°207, 2022
- DANIC Isabelle, « Les places des adolescent.e.s en zone urbaine sensible, entre attribution, appropriation et retrait », *Les annales de la recherche urbaine*, n°111, 2016, pp 78-89
- Défenseur des droits, *Le droit des enfants aux loisirs, au sport et à la culture*, Rapport, 2023.
- DELALANDE Julie, « La cour d'école : un lieu commun remarquable », *Recherches familiales*, 2, 2005, pp. 25-36

DEVAUX Julian, « Les trois âges de socialisation des adolescents ruraux. Une analyse à partir des mobilités quotidiennes », *Agora Débats/Jeunesses*, 68, 2014, pp. 25-39.

DEVAUX Julian et Nicolas OPPENCHAIM, « La socialisation à la mobilité n'est-elle qu'une question de genre ? L'exemple des adolescents de catégories populaires du rural et de zones urbaines sensibles » in *Les annales de la recherche urbaine*, N°112, 2017, pp. 48-59

DREES, Enquêtes Mode de garde et d'accueil des jeunes enfants 2002, 2007, 2013, 2021

FOIRIEN Renaud, « Fréquentation des accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs, colonies de vacances, scoutisme...) en 2022-2023 », INJEP Fiches repères.

GEAY Bertrand, « Les relations entre parents et personnels d'accueil de jeunes enfants. La transmission des normes au prisme des rapports entre classes sociales » in *Politiques sociales et familiales*, n°118, 2014, pp. 35-44

GEAY Bertrand, HUMEAU Pierig, « Devenir parents. Les appropriations différenciées de l'impératif de procréation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 214, 216, pp. 4-29

GARCIA Sandrine, *Le gout de l'effort, La construction familiale des dispositions scolaires*, Paris, PUF, 2018.

GOJARD Séverine, *Le métier de mère*, Paris, La dispute, 2010.

HCFEA, *Les temps et les lieux tiers ces enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité*, Rapport, 2018.

HERMAN Elisa « Activités de filles ou de garçons ? Genre et socialisation dans l'animation périscolaire » in J. Camus, F. Lebon (dir.), *Regards sociologiques sur l'animation*, Paris, La documentation française, 2015

Insee références, « Femmes et hommes, l'égalité en question », édition 2022, En ligne.

KITZMANN Morgan, « La prise en charge des jeunes enfants par l'aide grand-parentale : un mode de garde composite » in *Revue Française des Affaires Sociales*, n°2, 2017, pp. 187-206

LAILLIER Joël, VANHEE Olivier, MENNESSON Christine et ZOLELIO Emmanuelle, « Sous les loisirs, la classe », in B. Lahire, *Enfances de classe, de l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Seuil, 2019, pp. 1095-1116.

LAREAU Annette, *Unequal Childhoods : Class, Race and Family Life*, Berkley, Los Angeles, University of California Press, 2003

MARUANI Margaret, *Travail et emploi des femmes*, La découverte, 2017

MONFORTE Isabelle, « Centre de loisirs, mini-camps, colo : quand les parents et les adolescents font le choix du collectif », *Dossier d'études* n°186, CNAF-OVLEJ, 2016

THALINEAU Alain, NOWIK Laurent, « Place des grands-parents après la naissance du nouveau-né. Les attentes des parents participant à la cohorte Elfe », *Revue des politiques sociales et familiales*, 126, 2018, pp. 9-20.

THIERRY Xavier et Thierry SIMEON, « A trois ans et demi, les enfants d'origine modeste utilisent moins les dispositifs péri et surtout extrascolaires », *INSEE Référence*, 2020

THIN Daniel, MILLET Mathias, *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale*, Paris, PUF, 2012